

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT  
ENSM. Pôle Universitaire de KOLÉA**



**MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES**

**Master en Management Stratégique et Système d'Information**

**L'intelligence économique au service du développement  
durable des territoires**

**Cas : Lancement de l'activité écotouristique de Pescatourisme  
au niveau de la wilaya de Jijel**

Élaboré par :  
Khaoula FACI

Encadré par :  
Dr. Nabila ABID

**Année 2019/2020**

## RÉSUMÉ

Pour garantir une qualité de vie aux générations actuelles et futures, le développement durable vise la capacité à atteindre une efficacité économique, équité sociale et soutenabilité écologique. Dès lors, l'actualité du contexte géoéconomique impose l'action territoriale par l'exploitation des ressources et des compétences attractives du territoire afin d'aller vers un développement durable. Pour une telle démarche multidisciplinaire, l'intelligence économique répond au besoin en informations et connaissances pour fonder les stratégies et les outils de gestion et d'amélioration nécessaires. C'est ce que notre recherche va tenter de mettre en lumière. Pour ce faire, notre travail suit une méthodologie qualitative à travers l'application d'une démarche penchée sur l'approche de la Quintuple Hélice fondée sur le principe de coopération, au cours du lancement d'une activité écotouristique qui contribue au développement durable territorial. Il en ressort que la convergence à une intelligence territoriale génère une meilleure connaissance du territoire, pour aider les acteurs territoriaux à définir, appliquer, évaluer et suivre les politiques et les actions de développement durable territorial afin d'agir d'une manière pertinente et efficace. En effet, la logique de développement durable croise l'intelligence économique et territoriale en sa dimension d'influence.

**Mots clés : développement durable, territoire, intelligence économique et territoriale, attractivité, influence, coopération.**

## ABSTRACT

In order to grant quality living to current and future generations, sustainable development is meant to attain economic efficiency, social equity, and ecological sustainability. Therefore, the current geo-economic context imposes territorial action by exploiting the most attractive resources and skills of the territory in order to move towards sustainable development. For such a multidisciplinary approach, economic intelligence should meet the need for information and knowledge on which to base strategies and the necessary management and improvement tools. This is what our research will try to highlight. To do this, our work follows a qualitative approach through the application of an approach leaning on the Quintuple Helix approach which is based on the principle of coopetitivity during the launch of an eco-touristic activity that contributes to sustainable territorial development. It is assumed that the convergence to a territorial intelligence generates a better knowledge of the territory to help the territorial actors to define, apply, evaluate, and monitor the policies and actions of territorial sustainable development in order to act in a relevant and efficient way. Indeed, the logic of sustainable development intertwines with economic and territorial intelligence in its dimension of influence.

**Keywords:** sustainable development, territory, economic and territorial intelligence, attractiveness, influence, coopetitivity.

## ملخص

بُغية ضمان حياة ذات جودة للأجيال الحالية والمقبلة، تهدف التنمية المستدامة إلى تحقيق الكفاءة الاقتصادية والعدالة الاجتماعية والاستدامة الإيكولوجية. ولذلك، فإن السياق الجيواقتصادي الحالي يفرض العمل الإقليمي باستغلال موارد الإقليم ومهاراته الجذابة من أجل المضي قدماً نحو التنمية المستدامة. وبالنسبة لهذا النهج متعدد التخصصات، يلبي الذكاء الاقتصادي الحاجة إلى المعلومات والمعارف اللازمة لوضع الاستراتيجيات في وضعها الأساسي، إضافة إلى الوسائل اللازمة للإدارة والتحسين. هذا ما سيحاول بحثنا تسليط الضوء عليه. ولأجل هذا، يتبع عملنا منهجية نوعية من خلال تطبيق نهج يعتمد على حلقة التفاعل الخماسية، والتي بدورها تقوم على مبدأ المشاركة والتعاون، وذلك عبر إطلاق نشاط سياحي في إطار السياحة البيئية والذي يسهم في التنمية الإقليمية المستدامة. ومن هنا فإن التحول إلى الذكاء الإقليمي ينتج معرفة أفضل بالإقليم، لمساعدة الجهات الفاعلة في الإقليم على تحديد وتطبيق وتقييم واتباع سياسات وإجراءات التنمية المستدامة الإقليمية، من أجل التصرف بطريقة صحيحة وفعالة. والواقع أن منطق التنمية المستدامة يتقاطع مع الذكاء الاقتصادي والإقليمي في بعد التأثير.

**الكلمات المفتاحية:** التنمية المستدامة، الإقليم، الذكاء الاقتصادي والإقليمي، الجاذبية، التأثير، التعاون.

## REMERCIEMENTS

Contrairement aux apparences, un bon travail de recherche est loin d'être un exercice solitaire. Bien que seul mon nom apparaisse, de nombreuses personnes ont contribué à la construction de ce mémoire.

Avant tous mots, je tiens à exprimer ma gratitude à « Allah » tout puissant, de m'avoir donné la force et le courage.

Mes sincères remerciements à mon encadrant « Dr. Nabila ABID », une des meilleurs professeurs qui m'ont enseigné, pour son accompagnement et ses conseils.

Un grand merci à Monsieur MISSOUM, madame CHERKIT et monsieur AOUIFI, vous êtes des modèles de vertus, sinon vous ne laissez pas assez d'empreinte tel est le cas.

Aussi à madame Nadia RAMDANE pour l'intérêt qu'elle m'a porté et pour son encadrement durant mon stage. Et à tous le cadre de la DPRH-Jijel.

Un grand merci à mes parents, ma source de motivation, qui m'ont soutenue à chaque pas de ma vie, et à toute ma famille.

À la fin, je passe un merci à mes amis, spécialement à la « Team-2-Indjaz », et à moi-même d'être si forte et patiente, et d'avoir toujours s'intéressé à savoir et apprendre.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>iv</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>ix</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>x</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>xi</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Section 1 : Le développement durable – notions de base</b>	<b>6</b>
1.1 Origines et définitions du concept du développement durable	6
1.1.1 Origines et histoire du développement durable	6
1.1.2 Définitions du développement durable	9
1.2 Caractéristiques, indicateurs et acteurs du développement durable	11
1.2.1 Les caractéristiques du développement durable	11
1.2.2 Indicateurs du développement durable	11
1.2.3 Acteurs du développement durable	12
1.3 Enjeux et objectifs du développement durable	13
1.3.1 Les principaux enjeux du développement durable	14
1.3.2 Les objectifs du développement durable	14
1.4 Les piliers du développement durable	15
1.4.1 Le pilier social	16
1.4.2 Le pilier économique	17
1.4.3 Le pilier environnemental	18
1.4.4 L'État comme un quatrième pilier du développement durable	21
1.5 Les principes du développement durable	21
<b>Section 2 : Développement durable et aménagement des territoires</b>	<b>23</b>
2.1 Le territoire – aspects théoriques	23
2.1.1 Définition générale du territoire	23

2.1.2	Les types des territoires	24
2.1.3	Les dimensions du territoire	24
2.1.4	Les proximités du territoire	25
2.1.5	Les facteurs faisant un territoire attractif	25
2.2	Le développement durable des territoires	26
2.2.1	Définition et objectifs du développement durable des territoires	26
2.2.2	L'échelle de Territoire pour une réflexion de développement durable	28
2.2.3	Les finalités caractérisant un projet de développement durable des territoires	29
	<b>Conclusion</b>	<b>29</b>
 <b>CHAPITRE II : L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE : UNE DÉMARCHE DE RÉPONSE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES</b>		<b>31</b>
	<b>Introduction</b>	<b>32</b>
	<b>Section 1 : Intelligence économique et Intelligence économique territoriale – fondements conceptuels et théoriques</b>	<b>33</b>
1.1	Intelligence économiques – définition et enjeux	33
1.1.1	Origine et définition de l'intelligence économique	33
1.1.2	Activités, dimensions et outils de l'intelligence économique	37
1.1.3	Enjeux et objectifs de l'intelligence économique	47
2.2	Intelligence territoriale – aspects théoriques	47
2.2.1	Concepts de l'intelligence économique territoriale	47
2.2.2	Objectifs de l'intelligence territoriale	49
2.2.3	Processus de l'intelligence territoriale	49
	<b>Section 2 : La mise en fonction d'un dispositif de l'intelligence économique dans une démarche de DD des territoires</b>	<b>51</b>
2.1	L'objectif stratégique d'une approche en termes d'intelligence économique en l'analyse du développement durable des territoires	51
2.2	Conciliation de l'attractivité économique du territoire et développement durable	52
2.3	Démarche de l'intelligence économique répondant à une politique de développement durable des territoires	53
2.3.1	Concept et objectifs d'une approche intégrative de développement	53
2.3.2	La stratégie d'influence de la démarche d'intelligence économique	55
	<b>Conclusion</b>	<b>60</b>

<b>CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b>	<b>61</b>
<b>Section 1 : Choix méthodologiques</b>	<b>62</b>
1.1 Paradigme épistémologique	62
1.2 Démarche méthodologique	63
1.3 Outils de collecte de données	63
1.4 Traitement des données	64
<b>Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil</b>	<b>66</b>
2.1 La direction de la pêche et des ressources halieutique de la wilaya de Jijel	66
2.2 Monographie du port de Ziama Mansouriah	67
<b>CHAPITRE IV : RÉSULTATS ET DISCUSSION</b>	<b>68</b>
<b>Introduction</b>	<b>69</b>
<b>Section 1 : Présentation des résultats de la recherche</b>	<b>70</b>
1.1 Présentation du territoire	70
1.1.1 La wilaya de Jijel	70
1.1.2 Le parc national de Taza	70
1.1.3 Le secteur de la pêche de la wilaya de Jijel	71
1.1.4 L'engagement au tourisme durable	72
1.2 Le pescatourisme : nouvelle forme de développement durable sur le territoire	72
1.2.1 Définition et concept de l'activité	73
1.2.2 Objectifs de l'activité	74
1.2.3 L'expérience en Algérie	74
1.2.4 Analyse SWOT de l'environnement	75
1.2.5 Étude de l'impact du projet de pescatourisme	76
1.2.6 Le pescatourisme comme projet de développement intégral du territoire	79
1.3 Application de l'approche Quintuple Hélice	82
1.3.1 Opérations de veille : collecte et analyse des informations	82
1.3.2 La circulation de l'approche Quintuple Hélice	87
<b>Section 2 : Synthèse et suggestions</b>	<b>89</b>
2.1 Synthèse du cas étudié	89
2.2 Suggestions	90
<b>Conclusion</b>	<b>92</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>93</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>97</b>
<b>ANNEXE-A : LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>102</b>

**ANNEXE-B : LA CIRCULATION DES CONNAISSANCES  
SUIVANT L'APPROCHE DE LA QUINTUPLE HÉLICE PAR LE  
MODÈLE DE « PARTICIPATION, COOPÉRATION ET  
INFLUENCE »**

**LISTE DES TABLEAUX**

Numéro	Titre	Page
1	Définition composée du développement durable	9
2	Indicateurs du développement durable	12
3	Pilier social du développement durable : quoi faire et comment ?	16
4	Pilier économique du développement durable : quoi faire et comment ?	17
5	Pilier environnemental du développement durable : quoi faire et comment ?	18
6	Les réunions et les rencontres de coordinations effectuées durant le stage	83

## LISTE DES FIGURES

Numéro	Titre	Page
1	Les piliers du développement durable	15
2	Les piliers du développement durable : zones d'influence et intersections	20
3	Les proximités du territoire	25
4	Les étapes du cycle de renseignement	34
5	Les niveaux de l'intelligence économique	36
6	Les activités de l'intelligence économique	38
7	Le cycle de veille	39
8	Le processus d'influence	42
9	Le processus de sécurité économique	43
10	Le cycle basique du knowledge management	44
11	La démarche de lobbying	46
12	Processus de l'intelligence territoriale	50
13	Les principaux éléments impliqués dans l'approche intégrative du DDT	55
14	Les cinq branches de la Quintuple Hélice	56
15	Modèle général de la Quintuple Hélice	57
16	Le modèle de la Quintuple Hélice et ses fonctions	59
17	Le modèle de la recherche	62
18	Organigramme de la DPRH-Jijel	66
19	Localisation géographique du port de Ziama Mansouriah	67
20	Synthèse de la démarche empirique suivie	69
21	Localisation géographique de la wilaya de Jijel	70
22	Périmètre marin (limites et zoning) du parc national de Taza	71

23	Évolution mensuelle de la production entre 2016 et 2019	72
24	La matrice SWOT	75
25	Aspect économique du pescatourisme	76
26	Aspect social du pescatourisme	77
27	Aspect environnemental du pescatourisme.	78
28	Aspect culturel du pescatourisme	79
29	La contribution du pescatourisme au développement durable du tourisme aux territoires côtiers	80
30	La contribution du pescatourisme au développement intégré du tourisme et de la pêche maritime	81

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES**

**DD** : Développement durable

**DDT** : Développement durable territorial

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**IE** : Intelligence économique

**IET** : Intelligence économique territoriale

**IT** : Intelligence territoriale

**SIT** : Système d'intelligence territoriale

**SCIT** : Systèmes communautaires d'intelligence territoriale

**DPRH-Jijel** : Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

À l'heure présente, l'économie mondialisée ne cesse pas de se changer. Les entreprises s'intéressent de plus en plus à créer leur profit sans se rendre compte de son impact. Au temps que le modèle linéaire soit vers l'impasse de par l'augmentation de la population mondiale, la surconsommation des ressources et les effets du déséquilibre des écosystèmes, il est indispensable de modifier les modes de production et de consommation, et d'engager en un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. C'est à la lumière de cette perspective que le développement et la prise de conscience écologique se rencontrent, en s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable et mettant en avant les notions d'économie circulaire. Son objectif est de produire des biens et services sur le long terme tout en préservant l'environnement. (ROSS-CARRÉ & HERVÉ, 2016).

Par cette réflexion, une stratégie de développement durable doit être une stratégie gagnante de ce triple point de vue, économique, social et environnemental. Elle exige la gestion correcte des ressources et l'invention de solutions nouvelles aptes à répondre aux besoins de la génération actuelle et celle à venir. Alors que le développement durable soit une approche globale, son émergence est par l'action territoriale.

En effet, la démarche de prise de décision en termes de développement durable s'initie par la compréhension de territoire et la maîtrise de ses infrastructures. Cependant, les différents pays du monde, telles que l'Italie, la France et la Turquie, manifestent l'importance de l'action territoriale à valoriser le développement local et global.

Le territoire profite de ses caractéristiques pour présenter des projets et des initiatives qui concernent et contribuent à son développement durable de par l'amélioration de sa productivité à partir d'une meilleure maîtrise de son environnement et de la prise de décision. À titre d'exemple, l'Algérie avec un littoral de plus de 1500 km, met en avant ses territoires côtiers afin d'entamer une démarche de développement durable local, et passe du tourisme maritime, secteur économique important pour un tel pays riche et diversifié de ressources, à sa version durable, dite l'écotourisme maritime, première initiative mobilisant les projets territoriaux et contribuant à son développement durable.

C'est suivant cette perspective que l'intelligence économique, convergée territoriale, soit à priori complexe et variée en fonction des dimensions sociales et économiques et des positionnements des acteurs. Ainsi qu'elle ne peut être envisagée que dans une perspective pluridisciplinaire.

De ce fait, l'intelligence économique et territoriale sont désignées comme un outil stratégique de management de l'information. Ainsi au service d'un développement équilibré et durable propre à chaque territoire.

Pour mettre en pratique le rapport entre l'intelligence économique et le développement durable en vue de l'intérêt territorial, nous avons établi la problématique suivante :

**Comment répondre aux exigences du développement durable des territoires par les outils de l'intelligence économique ?**

Etant donné que notre problématique étudie le lien entre l'intelligence économique et le développement durable au profil du territoire, des questions secondaires sont traduites comme suit :

- Qu'est-ce qu'un territoire ?
- Qu'est-ce que le développement durable des territoires ?
- A quoi consiste l'intelligence économique et l'intelligence territoriale, et comment l'intégrer en une démarche de développement durable ?

Pour mener à bien notre recherche et répondre à notre problématique, nous avons consulté de nombreux documents et ressources scientifiques, ainsi nous avons effectué un stage pratique au sein de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel (DPRH-Jijel) afin d'analyser l'engagement du territoire de Jijel en termes d'écotourisme maritime et déterminer le processus décisionnel du lancement de l'activité de pescatourisme, une activité territoriale inscrite à la réflexion du développement durable des territoires.

Notre travail de recherche s'articule autour de quatre chapitres dont chacun se trouve scindé en sections. Le premier chapitre présente des considérations théoriques sur la notion de développement durable, du territoire et du développement durable des territoires ; le deuxième expose les concepts de l'intelligence économique et de l'intelligence économique territoriale, ainsi sa démarche de réponse au développement durable des territoires ; le troisième chapitre montre le cadre méthodologique de la recherche et la présentation de l'organisme d'accueil ; et le dernier dont les résultats de la recherche sont discutées.

**CHAPITRE I :**

**CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES  
TERRITOIRES**

## **Introduction**

Depuis son apparition, le développement durable « DD » est devenu une préoccupation de premier ordre, avec la mise au point sur le mode économique, le modèle social et l'environnement, et les services et les effets des diverses activités entre eux.

Des années 60 jusqu'à aujourd'hui, les conférences et les publications ne cessent pas de s'annoncer, qu'il s'agisse des impératifs écologiques (industrielles ou citoyennes), des enjeux sociaux et économiques, des engagements individuels et collectifs dans une démarche de responsabilité, mais aussi de la prise de conscience politique.

Par conséquent, la réflexion d'aboutir à une démarche cohérente et structurée du DD a mené à illustrer ce dernier comme un processus qui dirige la liaison entre l'écologique, l'économique et le social en établissant une sorte de cercle vertueux entre ces trois aspects. DESTAIS Ghislaine (2011).

Mais, le temps de la prise de conscience est passé, c'est le temps de l'action. C'est pourquoi refonder une gouvernance des territoires devient primordial, ce qui met donc le développement durable territorial « DDT » au cœur de débat. Cette piste de solution nécessite d'établir un plan d'action organisé avec des objectifs clairs et fixés en impliquant tous les acteurs de la société, de l'individu à l'Etat. Présentement, la responsabilité et l'engagement des décideurs territoriaux font inscrire les territoires dans un processus ambitieux de DD. JEAN Bruno (2015).

Ce chapitre met l'accent sur le DD et le DDT, passant par leurs origines, définitions, enjeux et objectifs, ainsi que la représentation du territoire et de son rôle dans une telle démarche.

## Section 1 : Le développement durable – notions de base

La notion du développement durable est ancienne, mais son expression n'est devenue courante qu'à la fin des années 1980. Développée petit à petit par différentes situations vécues et traditions intellectuelles, elle s'œuvre sur des angles écologiques, économiques et socio-culturelles. Pour le monde d'aujourd'hui, concevoir un style de vie convenable avec ce concept devient urgent pour valider un changement idéal vers un monde plus sain, équilibré et durable. Farid BADDACHE (2010).

### 1.1 Origines et définitions du concept de développement durable

#### 1.1.1 Origines et histoire du développement durable

Le concept du DD est étroitement lié avec le mouvement de préservation de l'environnement émergé durant la seconde moitié de XX<sup>ème</sup> siècle. Il a été modelé et s'est construit dans le contexte d'un accroissement des inégalités économiques mondiales. Les années 1960 ont été marquées par une prise de conscience des conséquences des fonctions de production et de consommation sur les ressources, ainsi, mettre limite à l'exténuation de ces dernières est devenue primordiale. Pierre ANDRÉ et al. (2002).

Pierre ANDRÉ, Georges LANMAFANKPOTIN et al. (2020, p. 2-8) ont sélectionné les dates des prémices du DD comme suit :

- 1968 – Le Club de Rome<sup>1</sup> : Suite à la forte croissance de la population mondiale et à l'altération de l'environnement, Le Club de Rome exige une étude prévisionnelle sur les conséquences du contrôle de croissance sur la population mondiale, le développement et les ressources, dont découla le rapport Halte à la croissance (Limits to Growth) qui menait à commander de reposer sur une maîtrise de la population mondiale, de l'énergie et l'utilisation des ressources non renouvelables, et de sensibiliser les citoyens à l'environnement. Ce changement paraît nécessaire pour éviter une rupture sociale et économique vers les années à venir.
- 1972 – la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm : Les Nations Unies (de 113 pays participants) pour la première fois, se réunissent pour aborder l'empreinte de la forte industrialisation des pays développés sur l'équilibre environnemental de la planète, insistant à adopter une stratégie en termes d'améliorer la qualité de l'environnement et de protéger les

---

<sup>1</sup> Un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 52 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement.

ressources naturelles par l'utilisation judicieuse de ces dernières ; d'où s'est lancé le concept d'écodéveloppement par le secrétaire général de la conférence Maurice STRONG<sup>2</sup>.

- 1987 – Le rapport Brundtland : C'est dans le rapport « Notre avenir à tous » (Our Common future) de la première ministre de la Norvège BRUNDTLAND Gro Harlem, que la notion de DD apparaisse officiellement, elle en définit à la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) des Nations Unies comme une solution stratégique et une réponse à la question de comment satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. L'écart économique et sociale entre les pays développés et sous-développés est pris en considération et s'ajoute aux préoccupations exclusivement environnementales des Nations Unies.
- 1992 – Le « Sommet de la Terre » à Rio de Janeiro : des instances nationales se réunissent constituant le plus grand rassemblement de dirigeants mondiaux (172 gouvernements dont 108 chefs d'État ou de gouvernement) autour du thème de DD dont chaque pays s'engage pour faire naissance à l'Agenda 21 (autrement, comment mettre en place un programme d'action fixant des politiques, des objectifs et des moyens dans tous les domaines pour améliorer l'équilibre de la société afin que le développement au XXI<sup>ème</sup> siècle soit durable). La définition Brundtland précise les trois piliers qui doivent être conciliés dans une perspective de DD : le progrès économique, la légalité sociale, et la préservation de l'environnement. Ce Sommet a retenu 27 principes qui guident les actions des différents acteurs en faveur du développement durable, il en découle trois conventions. La première est la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique où s'est établi des engagements de réduction des émissions des gaz à effet de serre pour les pays industrialisés, ces derniers auront entrepris à agir suivant le protocole de Kyoto en 1997. La deuxième, la convention sur la diversité biologique, intègre la protection de la diversité du vivant, l'usage durable des ressources et la répartition juste de ses avantages. La troisième, la convention sur la lutte contre la désertification, centrée initialement en Afrique, visant à diminuer les effets de la sécheresse et la désertification dans les pays les plus affectés.

---

<sup>2</sup> Homme d'affaires puis diplomate canadien, Maurice Strong fut à l'origine de la création de l'Agence canadienne de développement international. Il accepta le poste de secrétaire général de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain de 1972 lors duquel fut créé le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Le Sommet de Rio a pu éliminer le débat politique et médiatiser le concept du développement durable au grand public en montrant le rôle de chacun pour un meilleur développement de l'humanité.

- 2002 - Sommet mondial sur le développement durable (Sommet de Johannesburg) : Pour mener à un bilan des engagements pris à Rio, le Sommet visait à évaluer les réalisations suivant l'Agenda 21 et des textes proviennent du Sommet de Rio. C'est dans ce cadre que le Sommet a porté sur l'adoption d'un plan de mise en œuvre. De plus, le Sommet avait le défi de réidentifier les deux autres piliers du développement durable en conservant ses dimensions écologiques, économiques et sociales.

À noter que le Sommet de Johannesburg ne contient pas seulement le contexte du Sommet de la Terre de Rio, mais aussi les enjeux et les résultats des réunions récentes qui ont indiqué ce qui était traité à Johannesburg, telles que la Déclaration du millénaire de l'Organisation des Nations Unies (2000) (dont les huit objectifs à atteindre d'ici l'année 2015 du millénaire pour le développement étaient précisés), les réunions de Doha (2001) et de Monterrey (2002).

Le Sommet de Johannesburg a mis en place les stratégies nationales de DD à élaborer avant 2005 comme référence qui dirige les instruments onusiens (l'Agenda 21, les Stratégies de réduction de la pauvreté et les OMD) pour améliorer la situation socioéconomique et de l'environnement à l'échelle nationale des pays engagés.

- 25 septembre 2015 - Programme de développement durable à l'horizon 2030 : L'Assemblée Générale des Nations Unies en 2009 a traité le bilan des objectifs du Millénaire pour le développement « OMD » et la construction du Programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015, ce programme a pris lieu en 25 septembre 2015 « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » avec les 17 objectifs et leurs 169 cibles, et devenu le cadre d'ensemble des objectifs de développement durable et autres sujets internationaux comme le climat et les modes de production et consommation durables.

### 1.1.2 Définitions du développement durable

Le développement durable est avant toute formulation un concept composé de deux notions : développement et durabilité.

**Tableau N° 1 : Définition composée du développement durable**

Développement durable	
Développement	Durabilité
<p>C'est une action de progression et d'amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement ; est recherchée et générée par l'encouragement de l'éducation, l'innovation, l'investissement, etc. La qualité de cette action est mesurée par des indicateurs tels que l'Indice de Développement Humain et le Produit Intérieur Brut.</p>	<p>La notion de durabilité est souvent associée à celle de soutenabilité, rapportant à rendre une organisation raisonnablement contrôlable, reproductible, pérenne et perpétuelle.</p>
<p>Le développement durable est une forme de développement visant principalement à concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, d'une façon soutenable et satisfaisante pour la génération actuelle et future.</p>	

Source : Développé par l'auteur à partir du cours pédagogique étudié, enseigné par Mlle SELMI Meriem.

Le terme « durabilité » est utilisé pour désigner une configuration de la société humaine qui lui permet d'assurer sa qualité et sa pérennité, selon COLLINS E. et KEARINS K. (2010), la durabilité est un état dynamique qui a la capacité de durer ; c'est un concept systémique qui présente une orientation globale et locale.

Le concept de DD admet plusieurs définitions qui ont été promues au cours des différentes études accomplies depuis son émergence :

L'union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 1991) a défini le DD comme « ... une amélioration des conditions de vie des communautés humaines respectant les limites de la capacité de charge des écosystèmes » ;

Selon le Traité de Maastricht (1993), le DD est « ... *un développement harmonieux et équilibré des activités économiques, une croissance durable et non inflationniste respectant l'environnement* » ;

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 2001), le désigne autant qu' « *un ensemble coordonné de processus participatifs permettant de progresser de façon continue dans les domaines de l'analyse, du débat, du renforcement des capacités, de la planification et de la mobilisation des ressources et permettant de concilier des objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la société ou de procéder, le cas échéant, à des arbitrages* » ;

Par ailleurs, Pierre ANDRÉ et al. (2002, p.8) voient que « *le développement durable consiste précisément en l'harmonisation des dimensions économiques, environnementales et sociales. Il ne suppose donc ni conflit insurmontable ni arbitrage, mais plutôt des réaménagements et une conciliation* » ;

Martin JEAN YVES (2002, p.75), quant à lui, a montré que « *la définition actuelle du développement durable permet de faire ressortir trois critères de durabilité : l'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services, le renforcement des capacités de toutes sortes et l'équité face à l'ensemble des ressources disponibles et transmissibles* » ;

Paolo BARACCHINI (2007, p.9) a mentionné que « *Un développement est durable s'il garantit la satisfaction des besoins de la génération actuelle de tous les pays et de tous les groupes de populations, sans porter préjudice à la possibilité de générations futures de satisfaire ses besoins, et en sauvegardant la biodiversité* ».

La définition la plus classique et célèbre de la notion du développement durable est celle figurée dans le rapport de Brundtland (CMED, 1987, p.47) : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

Il est clair dans cette dernière définition que le concept de DD repose sur la notion de besoin. Le cadre de DD consiste donc à équilibrer le triangle de l'offre, la demande et le besoin, afin de subvenir les besoins de tous. Le champ d'application pour une telle démarche nécessite un engagement planifié et mesurable d'une réflexion organisée et participative.

## **1.2 Caractéristiques, indicateurs et acteurs du développement durable**

### **1.2.1 Les caractéristiques du développement durable**

Afin de contribuer à le concrétiser, Beat BURGEMEIER (2003) donne les caractéristiques du DD en quatre points principaux :

- Une approche mondiale : le modèle du développement durable considère la dégradation de l'environnement comme problème planétaire qui concerne les pays développés ainsi que les pays en voie de développement. L'adoption de ce modèle diffère entre la limitation des déchets et des agents polluants en priorité aux pays développés, et le focus des pays en voie de développement sur la maîtrise de la croissance démographique qui peut engendrer un accroissement de la pollution et de déchets ;
- Un développement économique : d'une perspective économique, le changement qualitatif impliqué sur la voie de la croissance est obtenu par la prise en compte du progrès technique, des coûts et du changement des préférences des consommateurs. Ce changement s'impose sur la structure, la production et la consommation pour atteindre l'efficacité économique ;
- Une gestion écologique : dans le but de préserver et maintenir l'équilibre naturel mondial, le développement durable fait naissance à un nouveau périmètre de responsabilité écologique qui s'appuie sur la gestion rationnelle des ressources naturelles pour garantir de satisfaire les besoins des générations futures, en stimulant les bioproduits, la conservation de la biodiversité, la gestion et recyclage des déchets ;
- Une révolution sociale : le développement durable prend en considération la fracture économique que l'économie traditionnelle a posé entre le Nord et le Sud, ainsi que la question des inégalités sociales. Il est penché sur la défense des droits individuels et la lutte contre la pauvreté.

### **1.2.2 Indicateurs du développement durable**

Pour parvenir au développement durable et permettre le suivi de la réalisation de ses objectifs, il faut pouvoir le mesurer. Peu à peu, l'évaluation des implications à long terme des décisions et des comportements actuels semblait nécessaire, et réalisée à travers la mesure des conditions de départ et les tendances ultérieures, cette mesure est complétée par

des indicateurs de bien-être et de patrimoine réel. L'agence de la transition économique (ADEME, 2004) les a cités comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 2 : Indicateurs du développement durable**

Les indicateurs de performance économique, environnementale et social		
Le PIB vert (Produit Intérieur Brut)	L'empreinte écologique	L'indicateur de développement humain (IDH)
Le PIB est considéré comme l'indicateur qualifié de performance et de la santé économique d'un pays afin de mieux tenir compte de la production réelle de richesse et du niveau de vie et bien-être. Il revient à la somme des valeurs ajoutées et réalisée dans un intervalle d'activités et de temps défini.	L'empreinte écologique est un outil de mesure de l'impact des activités humaines sur la planète, développé depuis les années 1990 par Mathis Wackernagel et William Rees. La méthode de calcul permet de déterminer la surface bio-productive nécessaire pour produire les principales ressources consommées par un individu ou une population et pour absorber ses déchets.	L'IDH est créé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour mesurer qualitativement le niveau de développement humain selon des critères autres qu'économique (taux d'éducation, espérance de vie, niveau de vie, etc.). C'est aujourd'hui le principal indicateur utilisé pour mesurer le bien-être individuel et collectif dans une région donnée.

Source : ADEME, 2014.

### 1.2.3 Acteurs du développement durable

Le développement durable est fondé sur l'intégration et la mobilisation des volets économique, social et environnement. La réponse à cet enjeu nécessite un engagement conjoint de toutes les parties qui contribuent à mettre en œuvre ses valeurs et ses objectifs, et une cohérence entre elles.

Yvette LAZZERI et Emmanuelle MOUSTIER (2008, p.20,21) ont identifié les acteurs suivants :

- Le citoyen : qui peut contribuer à réussir le modèle du DD par des initiatives responsables et des actes relatifs à ce terme ;
- Les entreprises et industries : en intégrant une démarche de développement durable au sein de leurs politiques, et en adoptant un fonctionnement qui respecte l'équité sociale et la protection de l'environnement ;
- Les associations et les Organisations Non Gouvernementales « ONG » : qui participent au DD par leurs actions écologiques et humanitaires.
- Les collectivités territoriales : face à la forte évolution de la population, les collectivités territoriales jouent un rôle principal pour la promotion du DD par la conception et la mise en œuvre des stratégies visant à équilibrer la performance économique, la cohérence sociale et la protection des écosystèmes.
- Les États et les gouvernements : qui contribuent au DD par la mise en fonction des engagements économiques, écologiques et sociaux aux différents secteurs.

Se reposer sur la mesure et l'amélioration des constats du DD est l'un des moyens de répondre efficacement à ses enjeux. Cela implique nécessairement l'évaluation des implications à long terme des décisions et des comportements actuels, pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs.

### **1.3 Enjeux et objectifs du développement durable**

Aujourd'hui, les sociétés à l'échelle mondiale sont confrontées à un défi de taille, il devient nécessaire de repenser leur modèle afin de construire les bases d'un avenir plus juste, positif et durable.

Dans tous les domaines, le DD est au cœur des réflexions. Nous cherchons à produire des énergies propres, plus respectueuses de l'environnement. Nous tentons de déterminer de nouveaux modèles économiques, avec une répartition équitable des richesses, de prévenir et de lutter contre l'exclusion, la pauvreté et le mal-être. Nous visons ainsi à innover, inventer et équilibrer des technologies ou des styles de vie qui posent sur les conceptions des habitudes quotidiennes, du travail et des loisirs. Les sociétés sont donc en cours de se réinitialiser, et faire face aux menaces que représentent les exigences économiques, la crise écologique, le changement climatique ou encore les transformations des aspirations sociales. Pierre ANDRÉ et al. (2020).

Tous ces défis constituent les enjeux du DD. Par les comprendre et les analyser, les entreprises fixent des objectifs définis pour se donner les moyens de trouver des solutions et des aménagements dans le but de construire un monde durable.

### **1.3.1 Les principaux enjeux du développement durable**

Résultante de la conférence de Rio, la plupart des États se sont engagés à élaborer une stratégie nationale de DD. Sa mise en œuvre est jugée complexe car elle nécessite d'affronter les enjeux de ce dernier. Ces enjeux sont aussi ceux indiquant le succès du sommet de Johannesburg. Et c'est afin de réaliser une issue assurée et durable que le DD impose des changements structurels en profondeur. Clément FOURNIER (2018). Les points suivants citent ces enjeux principaux :

- Instituer de nouvelles pratiques de décisions gouvernementales ;
- Impliquer tous les acteurs à agir en commun dans les démarches du développement durable pour une réalisation effective de ses objectifs ;
- Rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques et les impératifs sociaux et écologiques ;
- Réajuster les forces économiques entre les pays du Sud et du Nord ;
- Responsabilité à l'égard des générations futures, répondants aux leurs besoins ainsi que ceux de la génération présente ;
- Prendre en compte le long terme ;
- Agir au niveau local et développement des territoires ;
- Battre les inégalités sociales et le mal-être, et défendre les droits de l'homme ;
- Limiter les dégâts environnementaux, maîtriser les énergies et préserver la biodiversité et le patrimoine naturel.

Concrètement, et en termes de concept, le développement durable est un nouveau cahier des charges travaillant simultanément sur le long terme les dimensions économique, sociale et environnementale, prenant en compte les impératifs présents et futurs, basé sur un ensemble d'objectifs qui relient ces trois dimensions.

### **1.3.2 Les objectifs du développement durable**

Le modèle du DD entraîne un lien de conciliation entre l'efficacité économique, l'amélioration de l'état social et la préservation du cadre environnemental. Jean RUEGG

(2003). En 2015, les Nations Unies ont construit « un programme de développement durable à l'horizon 2030 », contenant 17 objectifs (Annexe A).

Dès son apparition, le DD a été envisagé dans une perspective de progression, de création de richesses répondant en fonction des besoins, notamment les plus démunis. Il conduit à structurer le présent pour préparer l'avenir, et un avenir commun en fonction de ses besoins et conditions. Clairement, s'appliquer dans le champ de DD revient à étudier ses enjeux pour l'humanité et son avenir. Jonas HANS (1979).

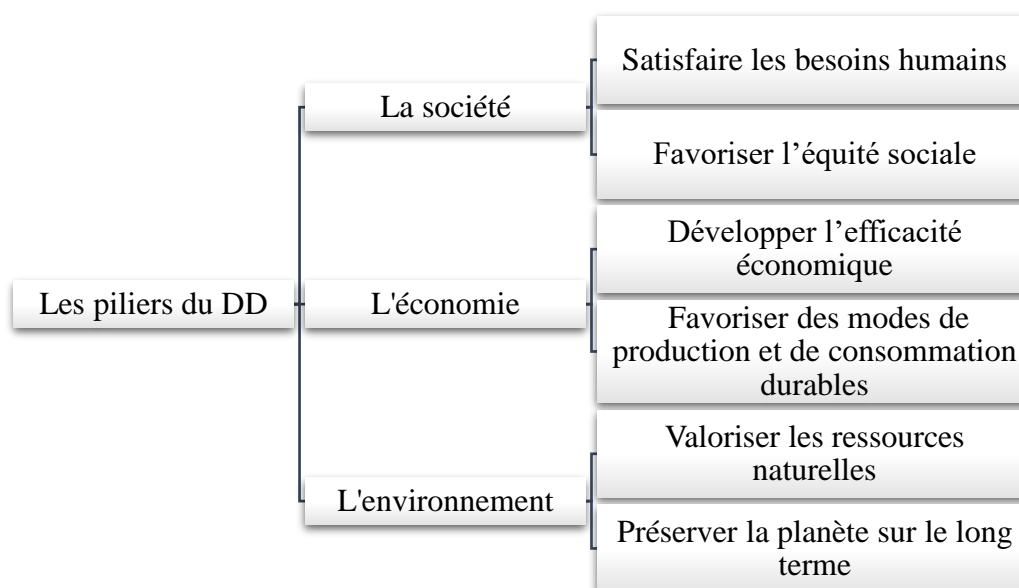
#### 1.4 Les piliers du développement durable

Comme nous l'avons précisé précédemment, le concept de DD, formalisé dès le début des années 1970, était la réaction aux incidences de la mondialisation et de l'industrialisation sur l'aspect social et environnemental. Il porte sur la même aile d'importance l'économie, le social, l'environnement et les générations futures.

Le DD a pour but d'atteindre à la fois l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation écologique, donc sur un échelon de priorité le social s'est mis l'objectif, l'économie le moyen et l'environnement la condition.

Les problématiques englobées par le DD sont multiples, entreprendre une démarche de ce dernier consiste à bien identifier les pistes de réaction en fonction des défis et de ses enjeux saisis. Ludovic SCHNEIDER (2010). Le DD met le point sur trois piliers principaux, qui se sont présentés comme suit :

**Figure 1 : Les piliers du développement durable**



Source : Adapté de Farid BADDACHE & Stéphanie LEBLANC (2015).

### 1.4.1 Le pilier social

Le DD se dirige par la capacité à assurer la cohésion sociale et le bien-être des citoyens en veillant à la possibilité de chacun, quel que soit son niveau de vie, d'accéder à ses droits et aux besoins essentiels (santé, éducation, sécurité, travail) ainsi que la réduction de la pauvreté et des inégalités (droits de l'homme), le tableau suivant résume les enjeux du volet social du DD :

**Tableau 3 : Pilier social du développement durable : quoi faire et comment ?**

Pilier social du développement durable	
Quoi faire ?	Comment ?
Lutter contre l'exclusion et les discriminations :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduire les inégalités sociales ;</li> <li>– Respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires) ;</li> <li>– Donner l'accès aux droits sociaux pour tous : garantir de bonnes conditions de travail, réinsertion professionnelle et/ou personnelle ;</li> <li>– Limiter les disparités (égalité des sexes).</li> </ul>
Contribuer au bien-être :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Garantir les besoins de première nécessité : santé, éducation, alimentation, travail... ;</li> <li>– Développer le dialogue social et les remontées d'informations ;</li> <li>– Respecter les différenciations et les spécificités de chacun ;</li> <li>– Proposer des actions ayant un impact positif sur les personnes concernées : détente, cohésion, contact avec la nature, échanges facilités, etc.</li> </ul>
Valoriser les territoires :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Favoriser les produits et savoir-</li> </ul>

- faire locaux (agriculture, artisanat, commerces de proximité) ;
- Préserver, partager et diffuser le patrimoine local culturel et naturel (les traditions, langues, mœurs, arts) sous toute forme.

Source : <http://www.3-0.fr/doc-dd/>

Le pilier social inclut aussi la dimension sociétale qui vise les rapports de l'entreprise avec la société civile, ainsi que la dimension de la culture et de la diversité culturelle qui porte sur l'importance de sa richesse. En effet, concevoir un DD, c'est respecter la préservation des droits de l'homme, des libertés, des droits culturels, d'identité et des savoirs.

#### 1.4.2 Le pilier économique

L'économie occupe la première place dans notre société de consommation. Le DD implique des actions de modification sur les modes de production et de consommation pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social. Il s'agit simplement de viser la performance économique par concilier la viabilité des organisations et de leurs activités avec des principes éthiques (la protection de l'environnement et la préservation du lien social). Warren JEREMY (2010). Les pistes d'une économie durable et responsable sont souvent liées aux autres piliers du DD, l'environnement et le social, le tableau suivant identifie les principaux points liés au pilier économique :

**Tableau 4 : Pilier économique du développement durable : quoi faire et comment ?**

Pilier économique du développement durable	
Quoi faire ?	Comment ?
Développer et adopter des pratiques commerciales innovantes et éthiques :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Répartition égalitaire des bénéfices et des richesses produites ;</li> <li>– Inclure les externalités négatives (le coût social et environnemental) dans le prix final des produits ;</li> <li>– Travailler sur le développement économique local.</li> </ul>
Adopter des méthodes d'économie	– Réduire, récupérer, recycler,

alternatives :	<p>réparer au lieu de produire à nouveau : économie circulaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Payer pour un service ou pour l'usage d'un bien au lieu du bien lui-même : économie de la fonctionnalité ;</li> <li>– Faire appel à une consommation collaborative (crowdfunding, coworking, colunching), reposant sur la mutualisation des ressources (biens et compétences) et les nouvelles formes d'échange (location, troc, partage, échange) : économie du partage.</li> </ul>
----------------	--

Source : <http://www.3-0.fr/doc-dd/>

L'économie est un instrument au service du développement humain, c'est pourquoi le DD n'exclut pas la poursuite de la croissance pour répondre aux besoins des générations présentes et futures. Pour autant, le DD promet une gestion saine et durable, sans détrimement pour l'environnement et le social.

### 1.4.3 Le pilier environnemental

Il s'agit du pilier le plus connu en la question du DD, l'environnement est l'une des préoccupations majeures surtout pour les pays industrialisés, une consommation élevée provoque une production élevée de déchets. Le DD vise à contrôler jusqu'à limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel. Il s'agit de rejeter les actes nuisibles à cette planète pour que les ressources naturelles, l'écosystème et la biodiversité soient préservés à long terme. Warren JEREMY (2010). Les thématiques principales de cette opération sont citées dans ce tableau :

**Tableau 5 : Pilier environnemental du développement durable : quoi faire et comment ?**

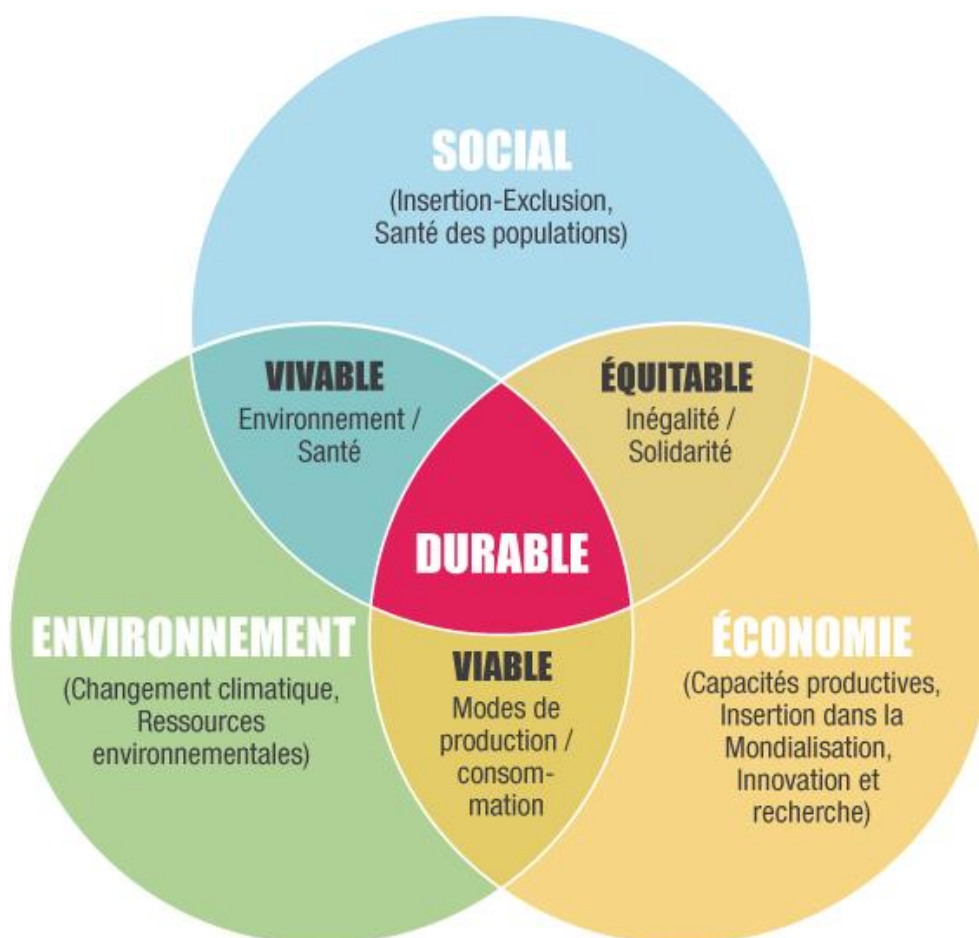
Pilier environnemental du développement	
Quoi faire ?	Comment ?
Préserver et utiliser d'une façon optimale les ressources naturelles :	– Réduire le gaspillage et la surexploitation des ressources ;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Produire et utiliser des énergies renouvelables et des matériaux recyclables.</li> </ul>
Protéger la biodiversité :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduire les rejets polluants ;</li> <li>– Maintenir les forêts et la variété des espèces vivantes pour préserver l'équilibre des écosystèmes : par protéger les espèces menacées ou en voie de disparition, et intégrer les variétés rares ;</li> <li>– Changer de modèle agricole : favoriser les produits issus de l'agriculture biologique et raisonnée en respectant l'environnement et la santé ;</li> <li>– Lutter contre le déboisement et la désertification.</li> </ul>
Lutter contre le changement climatique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduire les émissions des gaz à effet de serre ;</li> <li>– Transformer les modes de transport ;</li> <li>– Choisir des modes d'industrialisation propres et bien pensés.</li> </ul>
Gérer et valoriser les déchets :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Limiter la consommation selon le besoin ;</li> <li>– Favoriser le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ;</li> <li>– Intégrer une politique d'achat responsable : analyse du cycle de vie des produits et sélection de produits issus du recyclage.</li> </ul>

Les ressources naturelles sont indispensables à la survie, mais elles ne sont pas infinies : la flore et la faune, l'eau, l'air et les sols, font face au dilemme de rareté et de finitude. Ce constat traduit la nécessité de protéger et garder les équilibres écologiques pour préserver les sociétés et la vie sur terre. Le pilier environnemental du DD ne se réduit pas seulement au cadre de la nature et ses ressources, un autre volet s'implique dans la démarche de préservation et d'aménagement, c'est l'environnement urbain. Une urbanisation durable qui inclut et respecte les normes du DD contribue de sa part à conserver l'environnement naturel. Ludovic SCHNEIDER (2010).

Le DD n'est pas limité à la protection de l'environnement. Au contraire, le DD est une notion globale, au croisement de piliers forts, l'environnement, le social et l'économie. Une démarche de DD doit impérativement prendre en compte ces trois piliers de façon simultanée. Ces piliers sont communément représentés sous forme de sphères, qui délimitent la zone d'influence. Ces zones s'entrecroisent donnant une représentation des piliers du DD comme suit :

**Figure 2 : Les piliers du DD : zones d'influence et intersections**



Source : <http://irisae-conseil.net/index.php/page-d-exemple/rse/>

Les piliers du DD permettent ainsi à une entreprise de s'inscrire dans la société, l'économie et l'environnement, en prenant des engagements et des actes. Pour les entreprises, la meilleure traduction est la responsabilité sociétale des entreprises ou organisations de travail au sens large « RSE », repose sur les trois piliers du développement durable et se définit comme l'intégration volontaire des entreprises sous un comportement propre mené par l'ensemble des obligations données (par les politiques) ou que se donne l'entreprise pour contribuer à l'atteinte des objectifs de DD : performance économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement, où l'application est conduite par des normes spécifiées. Béatrice HERAUD (2019).

#### **1.4.4 L'État comme un quatrième pilier du développement durable**

Souvent considéré seulement comme acteur, quand il agit et réagit directement avec ses moyens et ses effectifs, l'État, formé de son ensemble d'institutions, constitue le 4ème pilier du DD. Il joue un rôle majeur de permettre et inciter les différents acteurs à prendre conscience des enjeux du DD, à internaliser notamment les impacts de leurs actions sur l'environnement et donc sur le bien-être des générations futures. Ludovic SCHNEIDER (2010).

En effet, il fixe un cadre d'influence sur les activités des autres acteurs, intervenant par la sensibilisation, la formation, l'information et la communication. L'Etat assume ses responsabilités en le sens du DD en appliquant sa modalité de régulation, de coordination et de législation, à inciter, aider et accompagner les acteurs à s'intégrer dans une démarche aussi exigeante dans le long terme. Ludovic SCHNEIDER (2010).

#### **1.5 Les principes du développement durable**

La quête d'un développement durable concret repose sur un ensemble de principes qui reconnaissent les responsabilités des utilisateurs, et guident les décisions des dirigeants dans l'application du DD. Pierre André et al. (2020, p.15-26) les ont précisés suivant la Déclaration de Rio comme suit :

- Santé, qualité de vie et droits humains ;
- Pollueur-payeur, utilisateur-payeur, internalisation des coûts et efficacité économique ;
- Précaution et prévention ;
- Équité sociale, solidarité intergénérationnelle et participation publique ;

- La subsidiarité ;
- La production et la consommation responsables.

Le monde d'aujourd'hui est caractérisé par la perfection des moyens et la richesse des ressources, mais aussi par la confusion des fins et les exigences accrues. Il semble crucial d'entraîner un équilibre entre la production et la consommation, justifié par la responsabilité envers les générations futures.

Le DD est né des préoccupations planétaires (les crises économiques, les problèmes environnementaux et les écarts sociaux), alors que sa prise en compte passe d'abord par l'action au niveau du local, à l'échelle du territoire. Dès lors, elle amène à repenser profondément la mise en œuvre du développement durable territoriale « DDT », c'est-à-dire l'action politique ainsi que citoyenne.

Le territoire peut être identifié autant qu'un ensemble de ressources et notamment de ressources environnementales, mobilisées par la réflexion de ses acteurs dans un contexte d'action donné. Ces structures territoriales donnent au territoire une pertinence inédite. LONGHI & SPINDLER (2000).

La prise en compte du développement durable en matière de développement territorial impose de se focaliser sur trois centres d'orientation : la notion d'acteur territorialisé, la question de l'échelle retenue (de réflexion et d'action), l'aspect des dynamiques naturelles ou/et anthropiques. ANGEON & al. (2006),

L'action territoriale est donc le paramètre de construire un développement durable sur le territoire. Ce dernier devient un véritable créateur de ressources nouvelles, et le moteur efficace du DD.

## Section 2 : Développement durable et aménagement des territoires

La notion de développement durable peut (et doit) être appliquée à tous les niveaux d'action : l'Etat, les organisations, les entreprises, les collectivités arrivant au citoyen. Cependant, la pratique de cette notion se rend plus faisable et prend plus de sens sur une échelle indiquée : le territoire.

Le territoire est l'environnement construit géré en fonction de ses infrastructures économiques, sociales et environnementales jusqu'à orienter son développement afin qu'il soit convenable pour assurer une vie saine aux citoyens. BOURRET (2008).

Face à un monde en croissances démographique empressée, et à la puissance des usages et besoins publics, l'enjeu majeur des territoires est donc d'aboutir la capacité de mobiliser tous ses acteurs ainsi de les entraîner vers une meilleure prise en compte de leur responsabilité sociale et environnementale au but de construire un nouvel équilibre entre les hommes et leurs conditions de vie.

### 2.1 Le territoire – aspects théoriques

#### 2.1.1 Définition générale du territoire

Selon Claude RAFFESTIN (1986, p. 185), « *le territoire est un espace transformé par le travail humain* », donc on déduit que le territoire est un espace modifiable et construit par les individus qui l'occupent ;

Guy DI MEO (1998, p. 178-180) pense que : « *...le territoire réunit la notion d'espace social et d'espace vécu* » ;

On retient donc de cette définition que le territoire est représenté comme un système complexe qui porte sur l'ensemble qui le constitut. RITMA (2001, p. 22-25) ;

Daniel NORDMAN, dans le Dictionnaire de l'Ancien Régime, apporte des précisions à la définition du territoire ainsi : « *un territoire est donc un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés.* » ;

D'après Maryvonne LE BÉRRE (1992), « *Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier.* ».

De ce qui précède, on constate que le territoire est un espace défini, identifié, appropriable, possède des limites, organisé, et dynamisé à travers sa population, sa forme d'attractivité, l'état de son environnement et de sa productivité.

### 2.1.2 Les types des territoires

L'économiste George Barclay RICHARDSON (1998) classifiait les territoires en trois types selon la nature de l'activité et sa relation avec la planification, qui sont : le territoire administratif, le territoire de planification et celui de problème.

- Territoires administratifs : représentent les unités administratives qui s'occupent des affaires de l'administration locale et de répondre à leurs besoins, ainsi aux fins de planifier les territoires particulièrement dans les pays en voie de développement ;
- Territoires de planification : définis au but de planifier et mettre en œuvre le DT suivant des indicateurs sociaux et économiques, en vue que ces territoires constituent un espace homogène convenable pour élaborer, exécuter et suivre les décisions économiques et les politiques de développement social ;
- Territoire de problèmes : distingué par une récession économique, chômage, pollution, désertification, urbanisation excessive ou autre sorte de problèmes, ces territoires nécessite l'intégration des politiques et des plans de développement conduisant à les traiter. Ce type de territoire se trouve dans les pays développés comme dans ceux en voie de développement résultant de la forte industrialisation et l'absence des projets et des politiques de DT efficaces.

### 2.1.3 Les dimensions du territoire

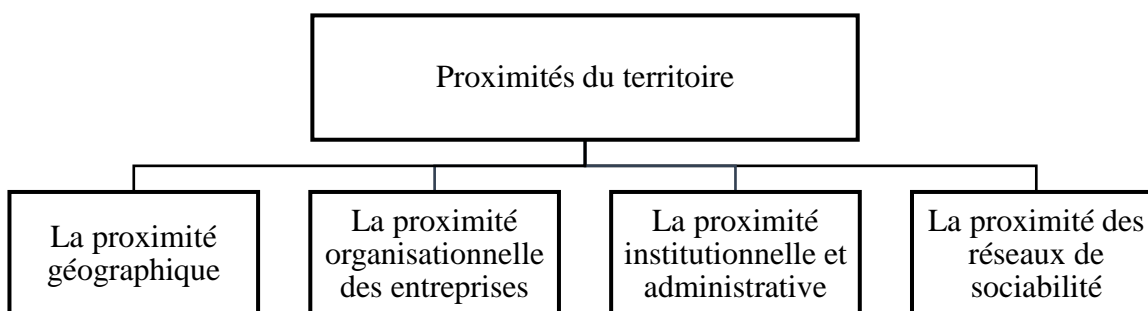
Selon LAGANIER & al. (2002), la notion de territoire recouvre trois dimensions différentes mais complémentaires :

- Une dimension identitaire, où le territoire correspond à une entité spatiale dotée d'une identité propre caractérisée par son nom, ses frontières, son histoire et son patrimoine mais aussi par la manière dont les groupes sociaux qui l'habitent se l'approprient ;
- Une dimension matérielle où le territoire est un espace doté de propriétés naturelles définissant des potentialités ou des contraintes de développement, ou de propriétés matérielles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés. Ces propriétés sont caractérisées par leurs structures et leurs dynamiques temporelles et spatiales ;
- Une dimension organisationnelle où le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, elle-même caractérisée par des rapports d'hierarchie, de domination, de solidarité et de complémentarité.

### 2.1.4 Les proximités du territoire

Pour MANDINAUD (2011), le territoire n'est pas seulement un espace géographique, mais un système d'acteurs animés d'une capacité à agir en commun en mobilisant quatre registres de proximité, qui s'articulent et se complètent pour construire une volonté politique commune :

**Figure 3 : Les proximités du territoire**



Source : MANDINAUD (2011).

### 2.1.5 Les facteurs faisant un territoire attractif

L'attractivité d'un territoire est un concept multidimensionnel qui découle de la capacité de ce territoire à attirer et à offrir les facteurs mobiles de la population et/ou la production, c'est-à-dire, « la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités ». Jacques POIROT & Gérardin HUBERT (2010, 27).

Disant donc que l'attractivité d'un territoire dépend bien de la capacité à proposer des emplois, des logements accessibles et un environnement sain et varié de richesses à ses habitants, d'intégrer des éléments d'épanouissement individuel et collectif à son offre (équipements de loisirs, activités associatives et culturelles), d'urbaniser les espaces et de l'aménagement du territoire en général (espaces végétalisés, architecture mixte, villes durables, préservation de la nature et des espèces vivantes). SCHNEIDER Ludovic (2010). Répondre à tous ces enjeux consiste à l'implantation d'une démarche coopérée et structurée du développement durable sur le territoire qui lui attribue un avantage compétitif au niveau de son environnement.

## 2.2 Le développement durable des territoires

Le développement durable territorial « DDT » se modélise en un instrument d'intervention dans la politique d'aménagement et de développement des territoires. Karen DELCHET (2007). Il s'est accéléré au milieu des années 1990 dans la perspective de « transformer pour agir », et étendu aux dimensions du DD pour répondre aux attentes, exigences et besoins de la population. Pierre ANDRÉ & al. (2020).

Avec le DDT, la diversité et la multiplicité des territoires est reconnue. Les territoires sont alors dotés d'une certaine autonomie pour définir leurs propres besoins, spécifier les acteurs territoriaux d'une compétence pour mettre en œuvre leurs propres engagements et disposer des nouvelles solutions. GROSS (2003).

### 2.2.1 Définition et objectifs du développement durable des territoires

#### ➤ Définition du développement durable des territoires

La naissance de la notion de développement durable des territoires relève des significations du développement et de territoire, et s'approfondit en celles de DD et d'aménagement des territoires.

Plusieurs définitions ont été énoncées :

Xavier GREFFÉ (2002, p. 97) précise que « *plus qu'un système productif territorialisé, un territoire en développement est une stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes* » ;

D'après ANGEON et al. (2006), le développement durable des territoires est « *la construction et l'articulation, par les acteurs locaux, de normes économiques, écologiques et éthiques* » ;

Jean-Philippe PEEMANS (2008, p. 31), quant à lui, définit le DDT comme un « *processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire.* » ;

Guy BAUDELLE & al. (2011, p. 281) ont montré que « *le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale* ».

Le DDT fait donc référence à un processus participatif de diverses actions coordonnées et responsables pour traiter des problèmes environnementaux, sociaux et économiques dans un cadre de collaboration et de mutualisation en intégrant toute partie concernée sur un territoire.

➤ **Intérêt du développement durable territorial :**

Traiter le thème du DDT est un défi obligatoire pour tous les secteurs de la société, compte tenu de l'aggravation des problèmes environnementaux et sociaux et de leurs conséquences. Cela répond essentiellement à la visée de créer un cadre de vie plus sain et confortable pour les populations actuelles et prochaines.

En outre, il s'agit d'anticiper des problèmes possibles à survenir, et de savoir faire face à ce qui peut être perçu comme contraignant en transformant les contraintes en opportunités afin de faire évoluer la situation, donnant par exemple : les problèmes environnementaux locaux et globaux (pollution par exemple), la gestion des précarités, le développement des zones rurales et des industries traditionnelles.

De plus, la concurrence des territoires devient de plus en plus difficile à gérer, vu qu'il existe aujourd'hui des migrations de population des territoires les plus ruraux vers les plus urbains, et des territoires urbains les moins attractifs vers les territoires les plus attractifs ; sans ignorer que l'on s'appuie incessamment sur des externalités pour dispenser de certaines contraintes et que, dans un monde dominé de plus en plus globalisant, avec des incidences non plus seulement localisées (changement climatique par exemple) et une raréfaction des ressources fossiles, ces externalités seront encore plus difficiles à maintenir. SCHNEIDER Ludovic (2010).

Les territoires qui s'appuient toujours sur l'attractivité des grandes villes pour se développer devront certainement changer de paradigme, et développer leur propre attractivité en passant par une échelle économique correcte, une amélioration des conditions de vie sur le territoire, une meilleure préoccupation des enjeux environnementaux (locaux et globaux) et une nouvelle gouvernance. SCHNEIDER Ludovic (2010).

L'action d'une réflexion globale de développement durable sur un territoire permet donc d'envisager des obligations réglementaires de demain, de prendre de l'avance en termes d'attractivité et d'apprêter l'avenir plus sereinement.

### 2.2.2 L'échelle de Territoire pour une réflexion de développement durable

De sa conception, le territoire possède un ensemble d'échelles dont chacune dispose des contraintes sociales, environnementales et économiques propre à son niveau. La première prise en compte sera donc la gestion de ces contraintes. Ensuite, il faudra examiner les opportunités d'intégrer une réflexion globale et transversale dans l'action de chaque territoire.

Néanmoins, quelle que soit l'échelle de territoire, une appropriation commune des enjeux de développement durable sera la mise en œuvre d'une politique d'exemplarité.

Souvent c'est posé la question de si le DDT est réservé uniquement à une échelle de territoire, figurant les villes durables, l'écoquartier, l'intercommunalité. Alors que ce ne sont pas les seules échelles de territoire qui sont concernées par une réflexion de DD. Tous les territoires, commençant des quartiers, cités, villes, intercommunalités, départements, régions, parcs naturels et toute autre forme de territoire, étant officiellement délimité ou non, jusqu'à l'État, sont inclus. L'engagement de ces différentes échelles citées est bien facultatif et surtout élémentaire et non exhaustif. Chaque collectivité devrait donc s'impliquer dans une approche convenable pour son ensemble en assimilant la logique de DD dans ses missions au plus possible. Par exemple, les parcs naturels peuvent exploiter le patrimoine naturel et culturel comme porte d'entrée dans une démarche de développement durable ; les départements sont compétents en termes de réinsertion de personnes en situation de précarité ; les régions doivent conduire l'organisation globale des territoires vastes tenant en premier pas le volet économique et sa réorientation dans un cadre de DD, les projets États-Régions sont également visé par ces enjeux. SCHNEIDER Ludovic (2010)

En effet, toutes les échelles de territoire peuvent s'engager dans une réflexion de développement durable et que toutes les déclinaisons territoriales sont à prendre en compte. Plus la cohérence entre les différents niveaux de territoire est assurée, plus les démarches de développement durable seront efficaces.

### 2.2.3 Les finalités caractérisant un projet de développement durable des territoires

Selon SCHNEIDER Ludovic (2010), le DDT généralement met cinq finalités en avant dans les traités internationaux :

- Lutte contre le changement climatique ;
- Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources ;
- Épanouissement de tous les êtres humains pour l'accès à une bonne qualité de vie ;
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ;
- Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Ces finalités sont les points de référence pour la planification et l'évaluation d'une démarche de DDT. On y retrouve clairement les trois piliers du DD, ainsi que le 4<sup>ème</sup> pilier, la gouvernance, qui n'apparaît qu'en trame de fond mais s'inscrit comme structurante du programme pour avancer vers ces objectifs. SCHNEIDER Ludovic (2010).

Par un glissement nécessaire de paradigme, en réponse aux défis territoriaux, le DDT se fait apparaître par la combinaison des changements sociaux d'une population pour la rendre apte à croître durablement.

### Conclusion

Le territoire est un enjeu de la coopération collective. Sa modalité émergente d'organisation des acteurs le renvoie en un espace construit (par sa géographie, son histoire, sa culture et ses réseaux socioéconomiques) qui conduit le développement durable territorial par la mobilisation de ses opportunités internes.

Dans une perspective multidisciplinaire ainsi qu'interdisciplinaire, le concept de DDT dirige les différentes échelles de territoire de s'intégrer dans un changement intelligible sur la construction sociale et les dynamiques économiques et environnementales vers un modèle durable et concrétisé. Donc, le territoire est bien l'enjeu mais encore la ressource et le produit du DD.

Le DDT est devenu aujourd'hui un référentiel incontournable de l'action, mais la question persistante est comment harmoniser l'évolution de l'homme, la nature et l'économie à long terme.

Cette problématique pousse la réflexion à chercher à mieux comprendre et mieux mesurer les défis, les objectifs et les impacts afin de dégager les nouvelles orientations adaptées aux réalités territoriales et sociétales, et construire les indicateurs pertinents et ciblés indispensables au développement durable.

Alors, la démarche de DDT nécessite la présence des pratiques permettant les acteurs territoriaux à se responsabiliser, et facilite la compréhension et la prise de décision, telle que : l'intelligence économique territoriale.

**CHAPITRE II :**

**L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE :**  
**UNE DÉMARCHE DE RÉPONSE AU**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE DES**  
**TERRITOIRES**

## Introduction

Dès le célèbre traité de la stratégie militaire de Sun Tzu, *l'art de la guerre*, la réflexion sur l'impact de l'information dans un contexte de confrontation s'est posée. Ces propos trouvent aujourd'hui du sens dans le cadre d'un approfondissement autour de la notion d'intelligence économique, qui vise le champ économique et l'influence de l'information sur le fonctionnement des agents. HARRIET (2015).

L'intelligence économique « IE » s'émerge autant qu'un système managérial de connaissances et de vitalité pour conduire l'entreprise et atteindre la performance visée. Pour cela, il est important de falloir s'informer, analyser, organiser, savoir fixer des objectifs, définir des stratégies et mettre en place des actions (et des réactions), précisément, l'IE est un instrument de la prise de décision. C'est dans ce terme que l'IE s'intègre dans les différentes démarches et pratiques, et converge en un autre champ (le territoire, l'intelligence économique territoriale « IET ») afin d'aboutir la mission globale collective.

Disant le développement durable « DD », résultat d'une pensée collective et de mise en mouvement participative, l'IE au service de cette démarche décrit la méthodologie de mesure, d'organisation et de résolution pour aider à la décision face à la complexité des volets du DD.

Le présent chapitre s'articule autour de deux sections. La première expose des fondements conceptuelles et théoriques de l'IE ainsi que de l'IET. Et la seconde traite la mise en fonction d'un dispositif de l'IE dans une démarche de DD des territoires.

## **Section 1 : Intelligence économique et Intelligence économique territoriale – fondements conceptuels et théoriques**

La logique économique aujourd'hui est désormais de plus en plus complexe et difficile à gérer, en vue d'une large dimension de relations et de concurrence.

Mettre en actions des stratégies économiques se confronte sur plusieurs champs, et balance entre des interactions complexes et des logiques contradictoires. Il est indispensable pour l'entreprise, le territoire, la région et l'Etat d'intégrer une nouvelle démarche d'ajustement de leurs stratégies et décisions. MARTRE (1994)

### **1.1 Intelligence économiques – définition et enjeux**

#### **1.1.1 Origine et définition de l'intelligence économique**

##### **➤ Origine de l'Intelligence économique**

Dans son livre traitait *L'art de la guerre*, Sun Tzu a inspiré la réflexion d'utiliser l'information à des fins stratégiques, disant : « *Beaucoup de stratégie mène à la victoire, le hasard à la défaite.* ».

L'IE a pris son origine du domaine militaire, en vue que le renseignement militaire (autrement dit : l'espionnage, dans tout affrontement armé, ou même en temps de conflit ou de paix) est considéré stratégique.

Surveiller son environnement pour connaître l'adversaire est donc une phase primordiale qui a pour objectif principal d'éviter toute situation non prévue. Alain MERMOUD(2008). C'est pourquoi le renseignement se figure en un concept utilisé essentiellement dans les fonctions de sécurité dans le secteur militaire. Pierre FAYARD (2011).

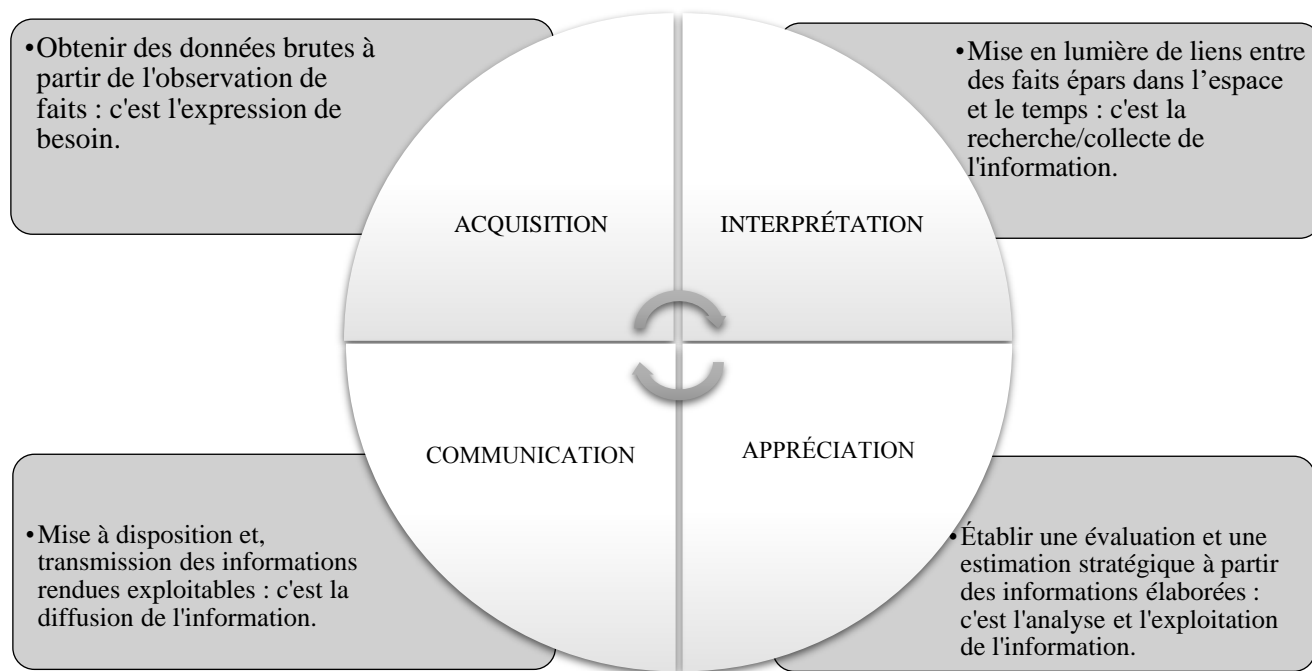
Le contexte de la situation économique actuelle imposé par la mondialisation, se forme de plus en plus en une guerre économique dans laquelle l'action de s'informer sur l'environnement de la concurrence est déterminante. Alain MERMOUD (2008).

Le renseignement constitue dans ce sens une des méthodes de recueil d'information qui peut parfaitement être utilisé dans un dispositif de veille stratégique. Le recours au renseignement économique est forcément incontournable, son intégration à la fonction du management de l'information, au but de maîtriser cette dernière, a fait naissance à l'IE. Christian MARCON & Nicolas MOINET (2011).

Le processus de la fonction de renseignement est corrélé en quatre étapes : recueillir une information bien définie pour une action précise puis transmise telle qu'elle est pour être

appréciée et interprétée afin de la confirmer et d'assurer sa validité, car l'information doit être traitée, analysée, synthétisée et mise en relation avec d'autres informations pour produire une connaissance (information pertinente) permettant d'orienter la prise de décision. (Figure 4)

**Figure 4 : Les étapes du cycle de renseignement**



Source : Adapté de BEAU Francis (1997, p. 137)

La consultation en IE se diffère du cycle de renseignement, ce dernier doit impérativement s'adapter avec l'environnement de l'entreprise, et fait partie des outils de la démarche de l'IE. Ce qui mène à constater que l'IE est un ensemble de concepts, des outils, de méthodologies et des pratiques permettant la maîtrise et la protection de l'information pour la prise de décision et le pilotage stratégique.

#### ➤ Définitions de l'intelligence économique

L'IE a eu de multiples définitions selon diverses notions évoluées au fil du temps, ce qui a fait créer divers débats conceptuels. Sa première définition a été donnée par Harold WILENSKY (1967) « *l'intelligence économique comme l'activité de production de connaissances servant les buts économiques et stratégiques d'une organisation, recueillie et produite dans un contexte légal et à partir de sources ouvertes.* ».

La notion francophone tente de recouvrir trois approches anglo-saxonnes inspirées des travaux de PRESCOTT (1999) :

- *Business intelligence* (intelligence des affaires/collecte des données et renseignements) : perçue comme la collecte et la compilation de données à des fins économiques. Il s'agit de mettre en place un système d'information permettant d'optimiser la conduite tactique des affaires ;
- *Compétitive intelligence* (intelligence concurrentielle et processus stratégique) : s'apparente à l'utilisation de l'information concurrentielle par une firme sous forme d'un processus cyclique. Proche de la veille, ce modèle est particulièrement étudié par les Sciences de l'information et de la communication ;
- *Organizational intelligence* (intelligence organisationnel) : propose une conception organisationnelle de la démarche en se rapprochant finalement des pratiques identifiées de l'intelligence économique. Il s'agit de se référer à la notion de réseaux et à la capacité à transformer l'information en ressources. Cette conception est en partie culturelle pour l'organisation et étudiée notamment par les sciences de Gestion.

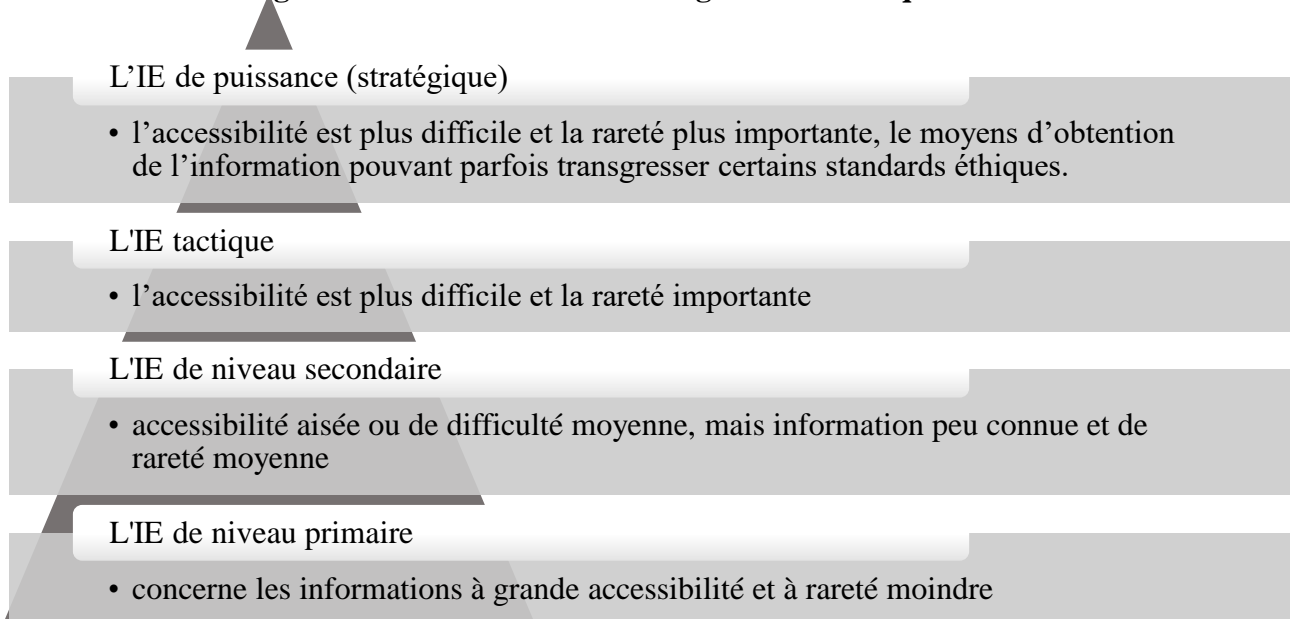
L'approche anglo-saxonne de l'IE présente trois fonctions différentes mobilisant des compétences multiples mais émergeant des pratiques complémentaires. Cette complémentarité dessine un lien avec les évolutions technologiques de l'information et de la communication et les changements de l'environnement économique. HARRIET (2014).

Le développement de cette approche fait l'apparition de l'IE autant qu'une notion de la coopération et de la concurrence. Ce qui entraîne une complexification sur l'environnement économique qui se génère à partir des pratiques informationnelles nécessitant une maîtrise et une coordination, le Rapport MARTRE (1994, p.03) définit l'IE comme « *L'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût.* » en précisant que « *L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son*

*environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise, s'ordonnent en un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre. ».*

Cette définition s'affilie au rôle majeur que joue l'information dans le patrimoine stratégique des entreprises. En fonction de sa disponibilité les niveaux des pratiques d'IE sont, dans le même rapport, situées comme suit :

**Figure 5 : Les niveaux de l'intelligence économique**



Source : Adapté du Rapport MARTRE (1994).

On retient de cette définition ces trois points principaux :

- L'intelligence économique est une approche globale qui concerne aussi bien l'entreprise que les acteurs économiques et les collectivités, et s'inscrit dans une démarche légale de recherche d'informations ;
- La réussite d'un système d'intelligence économique nécessite une coordination entre ses différentes phases (recherche, traitement, diffusion et exploitation), ainsi qu'une protection et une sécurisation des informations contre les actions illégales ;
- L'intelligence économique est une pratique visant à aider les décideurs à améliorer la position stratégique et concurrentielle de l'entreprise, dont l'opération de recherche doit être orientée vers les informations utiles et de qualité pour prendre des décisions stratégiques.

Le rapport CARAYON (2003) a fait apparenter la notion de l'IE à « *une politique publique de compétitivité, de sécurité économique, d'influence, notamment auprès des organisations internationales, et de formation. Elle procède d'une grille de lecture originale de la*

*mondialisation qui prend en compte le quotidien de la vie des marchés, le contournement de ces règles, les jeux de puissance et d'influence. » ;*

De sa part, Gabriel COLLETIS (2007, p.04) précise que l'IE au niveau d'une entreprise se définit comme *« la capacité à combiner efficacement des savoir-faire et compétences internes et externes en vue de résoudre un problème productif inédit. Une telle capacité suppose à la fois que l'entreprise anticipe le problème productif qu'elle doit résoudre et identifie de manière permanente les compétences, tant internes que chez ses partenaires susceptibles de fournir les composantes d'une combinaison de résolution efficace. » ;*

Suivant le Manuel de formation en intelligence économique en Algérie (2010, p.12), l'IE est *« L'ensemble des actions de surveillance de l'environnement national et international en vue de recueillir, traiter, analyser et diffuser toute information utile aux acteurs économiques. Elle intègre la protection (sécurité) de l'information ainsi produite et son utilisation dans des actions d'influence et de lobbying. ».*

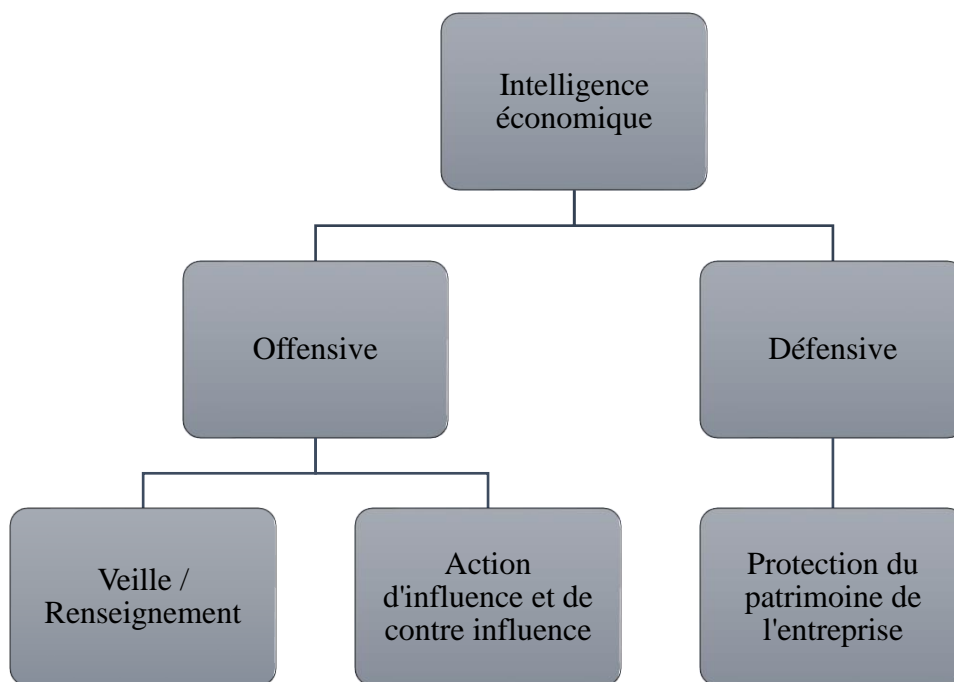
### **1.1.2 Activités, dimensions et outils de l'intelligence économique**

#### **➤ Les activités de l'intelligence économique**

Pour que l'information joue son rôle stratégique, l'IE se décline suivant un axe offensif et un autre défensif. CARAYON (2003), visant à rendre les décisions stratégiques de l'organisation plus pertinentes :

- Activités d'intelligence économique offensive :
  - Identifier et acquérir de l'information sur l'environnement de l'organisation (concurrents, marchés, clients, fournisseurs, etc.) dans le but d'utiliser l'information pour alimenter les processus de décision et les pratiques de management ;
  - Influencer en vue d'acquérir de nouveaux marchés par des actions de lobbying.
- Activités d'intelligence économique défensive :
  - ❖ Maîtriser et protéger les informations stratégiques (sécurisation physique des locaux, maîtrise des risques liés aux techniques d'informations et de communication (TIC), responsabilisation du personnel, sécurisation des échanges, etc.)

**Figure 6 : Les activités de l'intelligence économique**



Source : Adapté de CARAYON (2003).

L'IE est donc un instrument érigé pour que la bonne personne (l'acteur) prenne la bonne décision, au bon moment, à partir de la bonne information donnée, en répondant à comment une organisation peut (et assure) appréhender son environnement, développer ses forces, saisir des opportunités et surtout éviter les menaces et faire face aux situations de risques.

Afin de fonder un enchaînement cohérent de ses fonctions, l'IE s'occupe premièrement par la maîtrise des connaissances et des savoir-faire, cette dernière forme le capital le plus précieux de l'organisation. Cela permet de renforcer l'innovation et de conduire la réalisation des nouveaux projets. Cette première fonction de l'IE s'opère avec une identification et une protection de l'acquis, une veille globale de l'existant et un enrichissement permettant un développement interne et un avantage d'acquisition externe.

Deuxièmement, l'IE permet d'anticiper les opportunités, prévoir les menaces et de réduire les risques et les incertitudes de son environnement grâce à son profit informationnel.

De plus, l'IE met en priorité une démarche collective et concertée de coordination entre les acteurs et les actions mises en œuvre pour son meilleur fonctionnement.

Enfin, la mise en œuvre des stratégies d'influence est nécessaire, c'est-à-dire, diffuser de l'information afin de procéder à des interventions destinées à agir sur l'environnement ciblé.

➤ **Les dimensions de l'intelligence économique**

❖ **La veille : répondre aux besoins en informations**

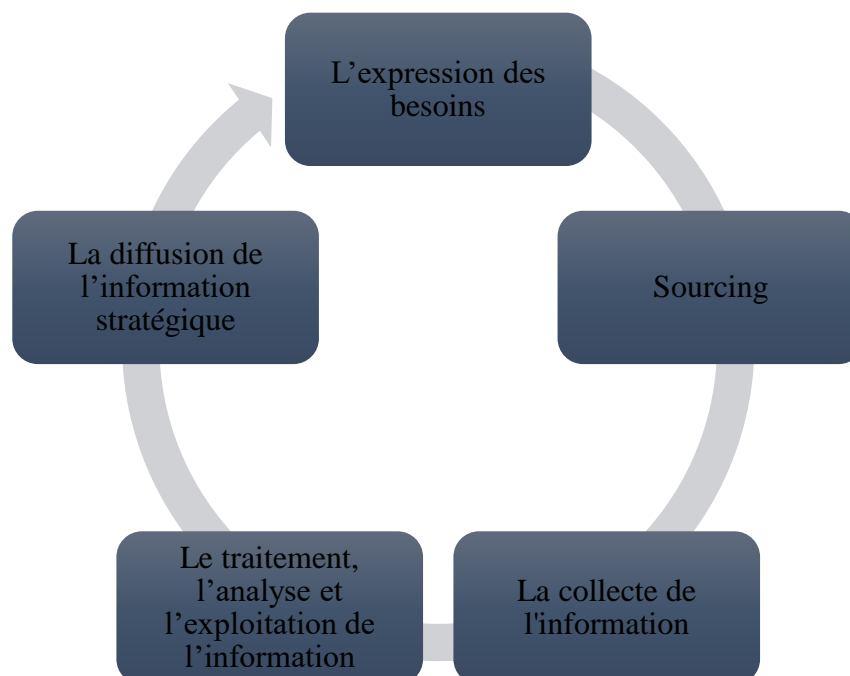
Selon l'Afnor (1998), « *la veille est une activité continue, en grande partie itérative, visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial... pour en anticiper les évolutions* ».

Les besoins en informations font le moteur de la prise stratégique des décisions. Parlant dans ce sens des besoins ponctuels et des besoins permanents. Le Routard (2014, p.20) :

- Les besoins permanents : ils nécessitent de mettre en place une activité de veille permanente visant à surveiller le marché pour répondre aux objectifs de l'entreprise sur le long terme ;
- Les besoins ponctuels : ayant l'objectif d'apporter une réponse adaptée à une question ponctuelle dirigeant la prise d'une décision stratégique spécifique. La démarche de recherche d'informations sera limitée dans le temps.

La veille joue l'informative et l'anticipative sur le même volet. Le cycle de veille poursuit l'orientation des recherches, la collecte, l'analyse et la transmission des données pour aider à prendre la bonne décision.

**Figure 7 : Le cycle de veille**



Source : Réalisé par nos soins à partir du cours pédagogique enseigné par Mr. BACHA.

- L'expression des besoins (ou l'élaboration du plan de veille) : il s'agit de délimiter la partie de l'environnement à mettre sous surveillance et déterminer les problématiques en fonction de leurs enjeux. Suivi par définir les axes de veille et sélectionner les capteurs de l'information.
- La recherche des sources (ou sourcing) : visant à définir le périmètre des sources d'information pour identifier, hiérarchiser et qualifier ces dernières et les traduire en objectifs (ou recherche) afin de les exploiter.
- La collecte (ou la surveillance) : c'est l'opération par laquelle s'entend la base d'information (manuellement ou/et automatiquement)
- Le traitement, l'analyse et l'exploitation de l'information : cette opération fait classer la masse d'informations recueillies en fonction de leur degré de susceptibilité. Le produit de l'analyse constitue l'information stratégique.
- La diffusion de l'information stratégique : l'information valorisée et mise en forme est diffusée à son destinataire qui l'utilise pour apprécier une situation donnée et décider des actions à entreprendre.

Les opérations de veille consistent à identifier les évolutions qui s'opèrent dans la société et qui risquent d'impacter l'activité économique de l'organisation (la veille de l'environnement stratégique). Elles permettent d'anticiper les évolutions réglementaires par le suivi des normes, des textes de lois et des règlements afin d'éviter ou résoudre des problèmes juridiques (la veille législative). Le Routard (2014). De plus, elles visent à surveiller les actualités et les stratégies prises par les concurrents, dans le but d'avoir une bonne vision des forces en présence sur le marché, et d'ajuster les offres, produits et services en fonction de ce dernier (la veille concurrentielle) ; et à communiquer et comprendre le client, analyser l'environnement et les tendances du marché et maîtriser les données et les connaissances (la veille commerciale) de manière à évaluer la réputation (et la e-réputation) de l'entreprise et de surveiller régulièrement les avis des internautes et des médias (la veille de l'image) pour mesurer l'impact des campagnes de communication, la satisfaction des clients et la notoriété de la marque (produit, service, offre, etc.), à mettre en évidence aussi l'environnement économique national et international, les risques et les nouveaux marchés émergents (la veille géopolitique). Et en raison des technologies et des nouveautés techniques qui ne cessent pas de se développer (techniques de fabrications, de production et les moyens de distribution), il est important de surveiller ce développement et d'aborder les travaux de recherche, les brevets

et la protection des marques, en s'appuyant sur l'observation et l'analyse d'informations scientifiques, technologiques et techniques (la veille technologique et de l'innovation). Le Routard (2014)

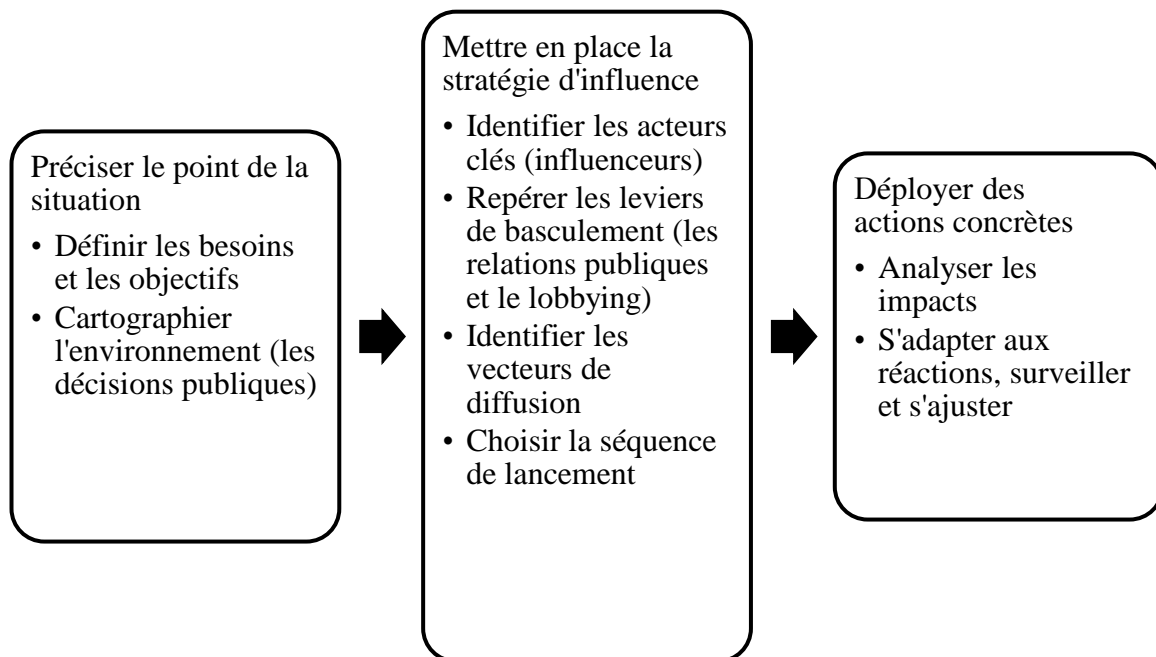
❖ **L'influence : orienter l'environnement en fonction de ses intérêts, en respectant l'intérêt général**

Comme le dit DELBECQUE (2011), l'influence est « *la pointe de diamant de l'intelligence économique* ». Une démarche d'influence fait de l'information une liaison d'action entre l'IE et la communication dans le but de prendre une décision. C'est ce que Brian SOLIS (2017) le confirme disant que l'influence c'est « *la capacité à causer des effets mesurables ou à changer les impressions ou comportements* ».

Une stratégie d'influence est caractérisée par son lien de confiance et de crédibilité, ainsi que sa puissance de diffusion. Le Routard (2014). Elle s'appuie directement sur l'opération de la veille, car apporter de l'information permet de défendre les intérêts de l'entreprise, par persuader l'interlocuteur à changer ses perceptions, puis donc son comportement selon la volonté, la lucidité et les opportunités, confirmé par Massé REVEL (2013) qui dit que l'influence est bien une « *stratégie et tactique de conviction menée auprès des décideurs de manière de déontologie et professionnels, à partir d'un traitement approprié à l'information.* ».

Il existe deux types de stratégies d'influence. La stratégie structurelle qui inspire, légitime et enracine un nouveau système de normes, de valeurs et de croyances sur le marché, et la stratégie conjoncturelle qui s'applique à opérer de menues modulations sur le système en vigueur. François LUDOVIC (2016).

Le processus de la stratégie d'influence peut être synthétisé par la figure (8) de la page suivante:

**Figure 8 : Le processus d'influence**

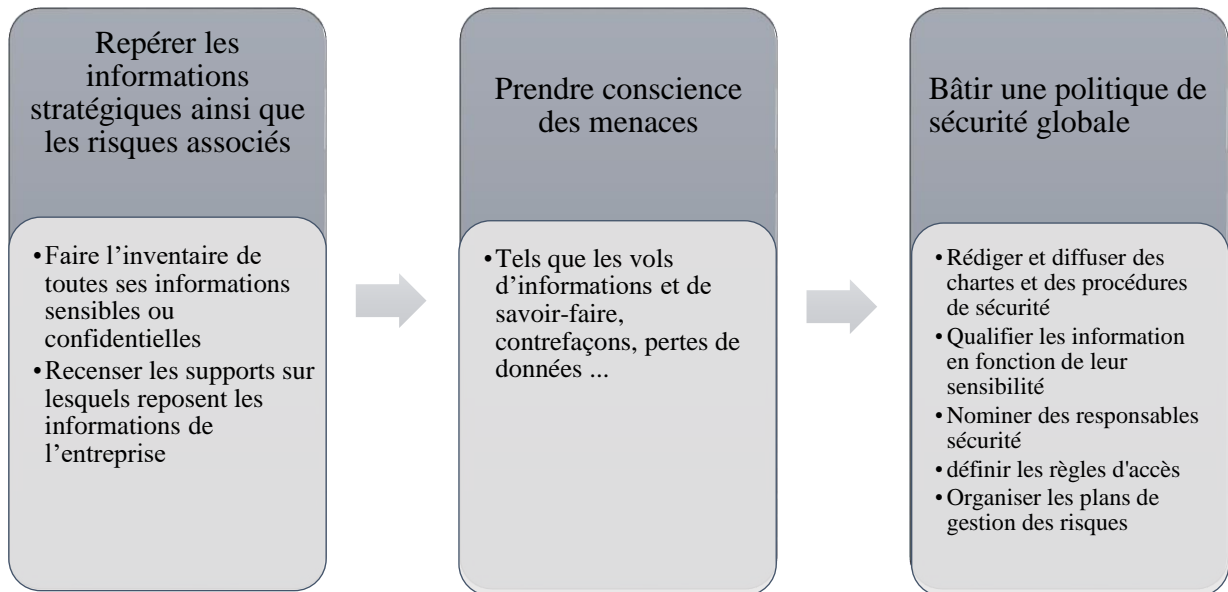
Source : QUETEL Mathieu (2017), LUDOVIC François (2016).

L'influence consiste donc à utiliser l'information comme un levier d'action, permettant de promouvoir les intérêts de l'entreprise dans un cadre légal, à travers la mise en place d'actions de lobbying et de communication d'influence. Le Routard (2014).

❖ **La sécurité économique : manipuler les risques de l'intensité concurrentielle**

Le patrimoine informationnel et les connaissances doivent convenablement être défendus et protégés, en vue qu'il existe une véritable guerre de l'information due à la compétition économique et à la forte concurrence entre les entreprises. Cela impose de prendre des mesures de sécurité et de protection visant à identifier et analyser les menaces, ainsi que faire maîtriser les savoir-faire dans toutes les branches d'activité. De plus, il est nécessaire de propager une culture de sécurité du patrimoine matériel et immatériel au sein des entreprises et des établissements de recherche. François JAKOBIAK (2009). Les entreprises concernées par sécuriser leur patrimoine réalisent le processus présenté sur la figure (9).

**Figure 9 : Le processus de sécurité économique**



Source : Adapté de Le Routard (2014, p. 39,40).

### ➤ Les outils de l'intelligence économique

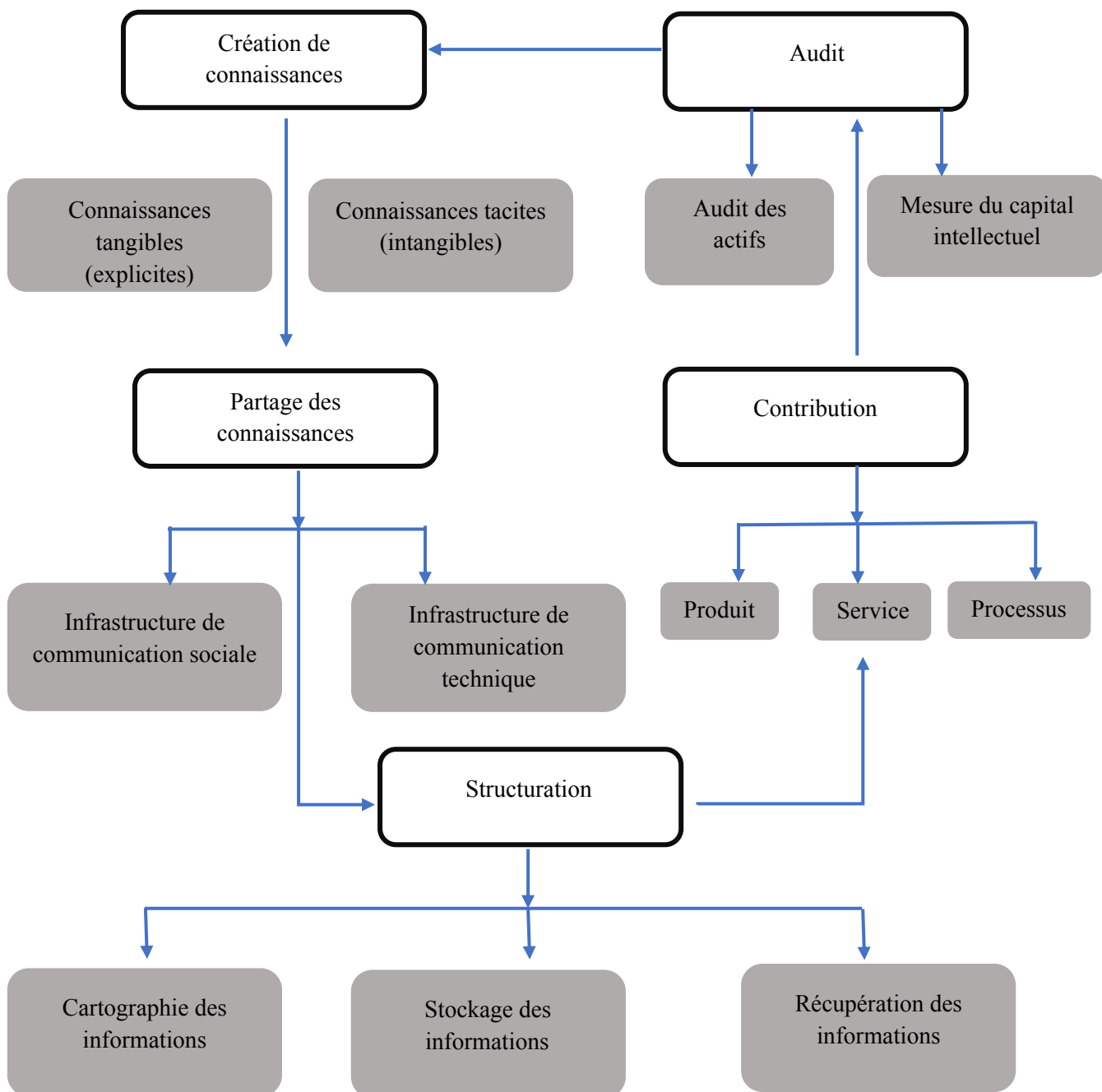
#### ❖ Management de l'information et des connaissances (Knowledge management)

C'est une démarche managériale multidisciplinaire qui contient un ensemble de méthodes et techniques permettant de structurer la collecte de l'information et de susciter la création de valeur, une approche collective inscrite à une construction réfléchie fondée sur l'exploitation du meilleur devenant une ressource capitale à mobiliser à travers des outils et des infrastructures de gestion et de partage de l'information. Le knowledge management est défini par Mercier-Laurent EUNIKA (2001) comme « *un système d'initiatives, méthodes et outils destinés à créer un flux optimal de connaissances pour le succès de l'entreprise et de ses clients* ».

Le knowledge management concerne directement la compétitivité (par rapport à la maîtrise des savoirs, l'innovation, la qualité et la variété des produits et services) ; l'efficacité (qui dépend de la communication et l'échange des pratiques entre les acteurs) ; et la productivité (les critères d'accès et d'utilisation des savoirs et techniques).

Son cycle entoure cinq phases, présentées dans la figure (10) de la page suivante :

**Figure 10 : Le cycle basique du knowledge management**



Source : Adapté de <https://www.smartsheet.com/knowledge-management-101>

### ❖ Le lobbying

Le lobbying est une stratégie menée par un groupe d'intérêt, groupe de pression et groupe d'influence, appartenant à un même secteur d'activité professionnelle et cherchant à défendre ses propres intérêts auprès des décideurs politiques. Son action est souvent discrète et indirecte. Elle s'appuie sur une bonne connaissance des circuits décisionnels et sur la constitution de vastes réseaux.

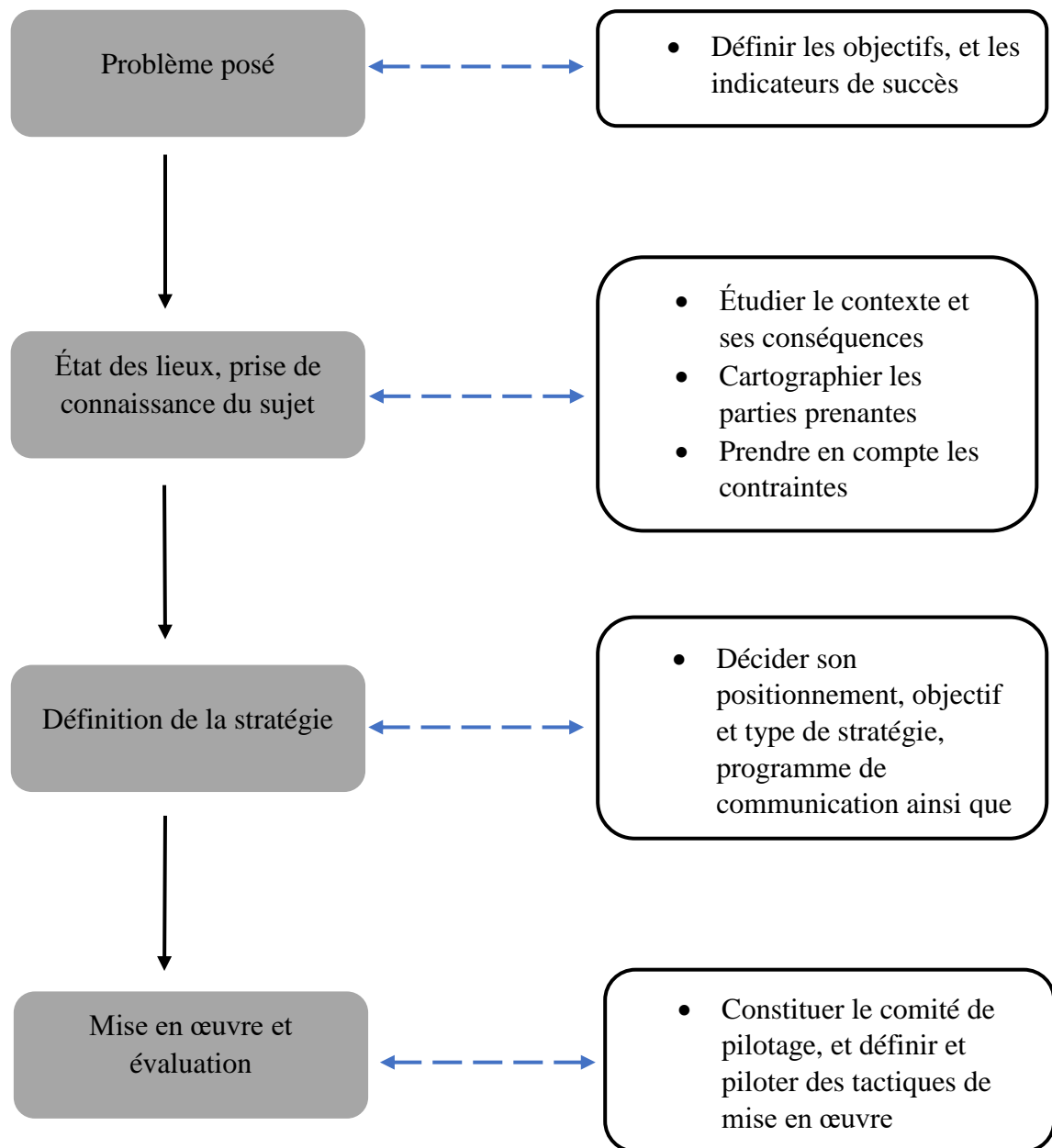
Pour l'Association française des conseils en lobbying et affaires publiques (AFCL), « *le lobbying est l'expression identifiée des enjeux de décisions législatives ou réglementaires qui seront démocratiquement adoptées. Cela passe par une information des pouvoirs publics, mais aussi, plus largement, par l'information des médias, associations, experts, acteurs économiques etc. qui participent au débat public* » (BARDON Pierre & LIBAERT Thierry, 2012, p.08)

La démarche de lobbying dépend du type d'acteurs, de cible et le type de projet (notamment de son impact), basant sur quatre étapes comme le montre la figure (11).

L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection des informations stratégiques utiles aux décideurs publics et privés. Sa méthode encourage donc les organisations à mettre en place simultanément les dispositifs de veille stratégique et de protection de leurs patrimoine immatériel. L'information est ici une clé de la compétitivité de l'entreprise. Mais au-delà de la collecte d'information et de sa sécurité économique, chaque organisation est aussi invitée à mettre en œuvre des démarches d'influence pour orienter durablement son environnement. Nous trouvons alors deux grandes postures de lobbying. Le lobbying défensif qui consiste à bloquer, dénaturer ou retarder l'entrée en vigueur d'une décision défavorable. Et le lobbying offensif qui se situe plus en amont de la prise de décision par les pouvoirs publics. Dont il s'agit d'instiller des évolutions légales ou réglementaires pour favoriser les intérêts économiques d'un groupe particulier. BREILLAT Jacques (2016).

Le schéma suivant explique la démarche de lobbying :

**Figure 11 : La démarche de lobbying**



Source : Pierre BARDON & Thierry LIBAERT (2012).

### 1.1.3 Enjeux et objectifs de l'intelligence économique

L'IE comme étant une pratique incontournable pour réaliser la performance des organisations à travers la réalisation de la pertinence entre la réflexion et l'action, ne se résume pas en l'accès à l'information, mais plutôt en le traitement juste et la maîtrise de l'information stratégique utile. Son enjeu premier est de pouvoir agir sur l'environnement et réagir à ses changements afin de renforcer la compétitivité.

L'IE a pour objectif d'acquérir l'information stratégique pertinente et d'assurer la protection de l'organisation de l'entreprise et l'ensemble de ses actifs matériels et immatériels, de permettre l'élaboration de stratégies d'influence, de contrôler la concurrence par la gestion des flux d'informations, d'anticiper les menaces et de déceler les opportunités. Il s'agit donc de pérenniser son activité tout en augmentant ses capacités et ses résultats par l'anticipation et la maîtrise des marchés et de ses acteurs. Plus simplement, l'IE est un mode de gouvernance de l'entreprise qui se décline en spécialités opérationnelles mises en œuvre par des actions de veille, de protection, de lobbying et d'influence.

## 2.2 Intelligence territorial – aspects théoriques

### 2.2.1 Concepts de l'intelligence économique territoriale

Le terme « intelligence territoriale » illustre une approche du développement des territoires fondée sur une perspective pluridisciplinaire. Elle se penche sur une nouvelle vision systémique et dynamique.

Plusieurs définitions ont été proposées pour de l'intelligence territoriale « IT » (qualifiée d'intelligence économique territoriale « IET »), Bruté DE REMUR (2006) voit dans l'IT « *une déclinaison au niveau des découpages territoriaux de la politique nationale d'intelligence économique* » ;

Selon GIRARDOT (2002), « *Le concept d'intelligence territoriale désigne l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribue à la compréhension des structures et des dynamiques territoriales et, de l'autre, ambitionne d'être un instrument au service des acteurs du développement durable des territoires* » ;

BOUCHET Yannick (p.03), a mentionné que l'IT est « *Un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait,*

*l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente » ;*

Pour J.M BRUNEAU (2007) l'IT répond spécifiquement aux exigences des organisations territoriales (telles que les communes, les départements, les régions...). Elle représente « *la capacité d'anticipation, la maîtrise du renseignement économique et technique et l'utilisation organisée des réseaux d'influence et d'actions au profit d'un projet d'une collectivité locale par des élus et des cadres territoriaux* ».

Selon MARCON Christian et MOINET Nicolas (2018, p.99) l'IT est « *l'ensemble des actions d'intelligence économique conduites de manière coordonnée par des acteurs publics et privés (marchands et non marchands) localisés dans un territoire, afin d'en renforcer la performance économique et, par ce moyen, d'améliorer le bien-être de la population locale.* »

L'IT est défini selon différents volets et perspectives, mais elle peut être précisée en :

- La capacité des collectivités territoriales à participer à leur développement de façon équitable et durable, par organiser les acteurs du territoire et mettant en relation ses connaissances et dynamiques ;
- La favorisation de la gouvernance, l'amélioration de la gestion de l'information territoriale, la prise de décision suivant des processus et pratiques, et la valorisation de la participation, de partenariat et de recherche-action qui contribuent au DD de territoire.

L'IT est donc un moyen qui recouvre un ensemble d'actions à conduire, résumé comme suit :

- La mise en place d'un dispositif de veille territoriale et mutualisation de l'information au service des acteurs ;
- Diagnostic des ressources propres du territoire (les facteurs clés de succès et les facteurs critiques d'échec) ;
- Coordination de l'action publique afin de valoriser les richesses du territoire via l'innovation ;
- Partenariat public-privé (dans la recherche, la formation, et la constitution d'espaces économiques ;

- Développement et activation des réseaux d'acteurs contribuant au développement (sur tous les niveaux du territoire) ;
- Echange de connaissances pour favoriser l'implication territoriale des acteurs, et l'innovation ;
- Influence et valorisation de l'image du territoire au niveau national et dans toute région en lien avec ses intérêts fondamentaux ;
- Sécurité économique et coopération entre acteurs publique et privé.

En effet, l'IT existe lorsque s'opère un croisement des investissements stratégiques en fonction des ressources et des compétences. L'IT implique un lien de cohérence et de dépendance entre les acteurs en sorte de garder l'équilibre et la cohésion relationnelle de l'ensemble.

### **2.2.2 Objectifs de l'intelligence territoriale**

L'IT est modélisée afin de mobiliser le territoire, son principe vise à mieux penser globalement et comprendre collectivement pour mieux agir ensemble au niveau déjà précis. L'IT est donc une gouvernance des institutions territoriales qui intègre les nouvelles connaissances et pratiques sur la structure et les dynamiques du territoire. De plus, l'IT qui consiste à adapter les outils et techniques de l'IE avec l'information territoriale au but d'analyser puis évaluer cette gouvernance en garantissant le partenariat et la participation à la prise en compte des besoins et à la distribution équilibrée des ressources et aussi des bénéfiques.

L'IT est donc un pilier par lequel nous concevons et réalisons les plans d'actions suivant les échelles territoriales et leurs acteurs. PELISSIER & PYBOURDIN (2009).

### **2.2.3 Processus de l'intelligence territoriale**

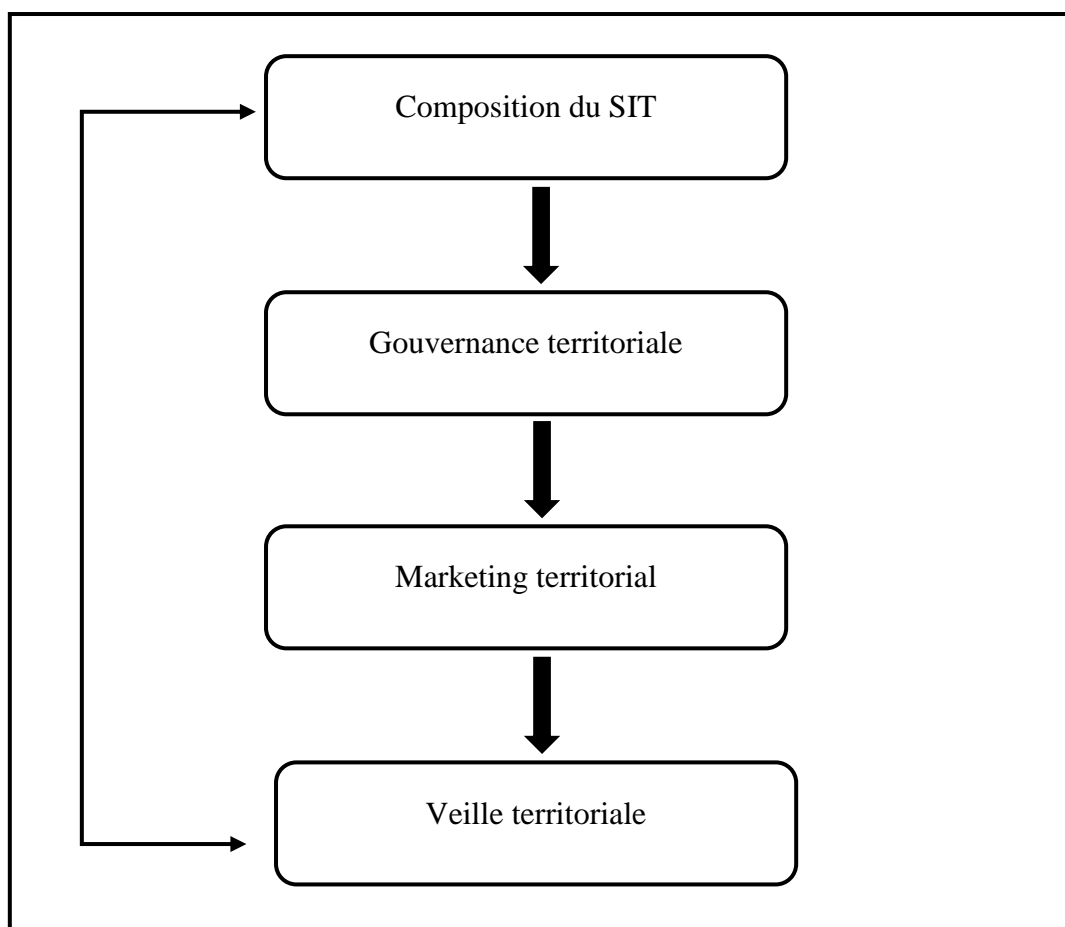
Le processus d'IT commence par analyser et comprendre le territoire au but de mieux connaître ses capacités et savoir-faire et maîtriser ses ressources et infrastructures (composer/construire le système d'intelligence territoriale « SIT »). Ensuite, il s'agit de détecter les problématiques à traiter (tel que le DD) et d'identifier les acteurs et étudier les interactions entre eux (en terme sociale, politique et économique), cela conduit à identifier les mécanismes permettant de transmettre et valider l'information pour développer une IT qui facilite la prise des décisions. La connaissance des capacités et savoir-faire du territoire produit son avantage concurrentiel pour renforcer son image et ses actions par rapport aux autres territoires, ce

qui améliore son attractivité et promut le développement du territoire en s'appuyant sur une politique de coopération entre les différents contextes.

Pour une démarche d'IT il est important de surveiller et de comprendre les environnements réglementaires et économiques, suivant un mode de continuité et d'interactivité pour anticiper et agir avec les évolutions afin d'assurer un développement territorial efficace et donc défendre les facteurs de compétitivité du territoire. BOURRET Christian (2012).

Nous résumons ce processus comme suit :

**Figure 12 : Processus de l'intelligence territoriale**



Source : Adapté de BOURRET Christian (2012).

En effet, l'IT et l'IE se correspondent en termes du recours au knowledge management et de l'usage légal des moyens de l'IE, et elles se différencient au niveau de leurs objectifs de par la gouvernance et le développement.

Toutefois, une exécution stratégique de la démarche d'IT est forcément penchée sur l'étude correcte de l'environnement économique et technologique régional ainsi qu'un diagnostic régulier sur le dispositif de l'IE à ce niveau. Cela fait directement appel à élaborer un plan d'action en termes d'IE sur le territoire (une application structurée de l'IT).

## **Section 2 : La mise en fonction d'un dispositif de l'intelligence économique dans une démarche de DD des territoires**

Dans le contexte géoéconomique actuel, le territoire prend le rôle primordial dans la transition économique, et la vision du territoire comme un espace clé de développement durable au niveau local et global devient à l'évidence. Le territoire s'est donc impliqué dans un processus de différenciation fondé sur des formes de concurrence territoriale. Il convient de redéfinir le territoire et le mettre sous des pistes d'analyse, de mesure et de maîtrise pour comprendre ce qui forme ses avantages de compétitivité et ses facteurs d'attractivité. En outre des ressources matérielles constituant le territoire (terre, main d'œuvre et capital), son développement repose sur ses ressources construites (organisation, savoir et compétences). Maud PELISSIER (2009). Cette variable caractérise le territoire comme posture d'apprentissage ayant la capacité à identifier de nouvelles ressources et réagir face à de nouveaux problèmes productifs. COLLETIS & al. (1999)

### **2.1. L'objectif stratégique d'une approche en termes d'intelligence économique en l'analyse du développement durable des territoires**

L'intelligence territoriale est une démarche concrète insérée et s'est déployée dans l'approche de développement durable des territoires. Elle souligne la nécessité d'impliquer l'ensemble de tous les acteurs du territoire afin de réussir la dynamique de ce développement. Le DDT repose sur une logique de mise en place endogène, réalisée au travers des projets aboutissant à l'élaboration de ressources construites, et résultat d'un mode de coordination entre les dimensions du territoire, en particulier entre les acteurs de ce territoire, comme le dit PECQUEUR (2000, p.13), « *il s'agit de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent* ».

Mettons les principes fondateurs de l'IT à l'avance, il est clair que cette dernière confère le même intérêt aux logiques de coordination, en insistant en particulier sur la coopération entre les acteurs hétérogènes qui permet de valoriser les connaissances et booster les dynamiques territoriales. De ce fait, les systèmes communautaires d'IT (SCIT) doivent « *favoriser le partage d'informations au sein d'un partenariat de développement territorial* », « *instrumenter l'analyse coopérative des données et l'interprétation participative des résultats* » et enfin « *introduire la participation citoyenne dans le processus d'élaboration de la décision* » (Girardot, 2007).

Ces SCIT peuvent se déployer dans tout projet collectif supposé pour participer à la dynamique et à la valorisation du territoire. BOUCHET & BERTACCHINI (2007).

Ainsi, l'IT ne se limite pas en un seul système (résumé en système de veille territoriale), c'est plutôt une démarche d'information et de communication territoriale visant à mutualiser et diffuser les connaissances suivant un mode de gouvernance participatif, pour permettre la création d'un environnement d'apprentissage et d'innovation propice au développement du territoire et qui contribue à sa valorisation. BOUCHET & BERTACCHINI (2007).

Le principe de l'IT repose sur la capacité à recueillir, traiter et valoriser les informations permettant de diagnostiquer, d'identifier et enfin de valoriser les ressources construites du territoire. Les systèmes d'IT sont donc le moteur d'apprentissage et de la production des connaissances nécessaires pour l'adaptation d'un territoire.

Cette valorisation doit être encadrée dans une perspective dynamique (le patrimoine d'un territoire est considéré comme une identité propre qui n'est pas figée et qui se construit avec le temps, ce patrimoine valorisé constitue une richesse inédite pour le territoire).

Le développement territorial s'accorde pleinement, dans cette perspective, avec les principes fondateurs du DD. Les SIT doivent servir la cause du DD. Tel est l'objectif clairement affiché par le réseau européen de l'IT (REIT) : « *l'intelligence territoriale s'inspire de l'éthique du développement durable qui met en avant trois principes : la participation, l'approche globale et équilibrée des territoires et le partenariat* ». (Girardot, 2004, p. 2). En effet, en facilitant l'accès à l'information, l'IT favorise la participation citoyenne. En reposant sur une approche transdisciplinaire, l'IT autorise une approche plus équilibrée du développement. Maud PELISSIER (2009).

## **2.2. Conciliation de l'attractivité économique du territoire et développement durable**

L'attractivité économique d'un territoire se base aujourd'hui sur les avantages concurrentiels qu'il propose, tandis que l'image que reflète un territoire auprès d'une véritable démarche de DD constitue un critère d'attractivité et donc son facteur de différenciation. Parlant alors d'un territoire accessible où il propose aux entreprises de tirer profit de ses ressources, ce qui mène à optimiser la gestion de production et de consommation (matière première, déchets, coûts...). Rendre le territoire attractif ne doit pas être une fin mais bien un moyen de mettre en balance l'offre avec la demande à son niveau, et tendre vers une situation de satisfaire les attentes des habitants. Cette logique

contribue à améliorer les conditions de vie de ces habitants tout en réduisant leur impact sur l'environnement, participant à l'idée d'autonomisation du territoire. Schneider LUDOVIC (2010).

### **2.3. Démarche de l'intelligence économique répondant à une politique de développement durable des territoires**

La rencontre relationnelle entre l'intelligence économique et le développement durable n'est pas que conceptuelle mais elle se construit par des interactions en s'inscrivant dans une approche combinée. Cette réflexion est abordée en termes de compétitivité des territoires, de coopération entre acteurs, de l'intelligence stratégique et le développement circulaire.

#### **2.3.1. Concept et objectifs d'une approche intégrale de développement**

En raison du faible impact (souvent négatif) de l'adoption d'une approche unilatérale (et linéaire) du développement des secteurs, l'approche intégrale est soulignée en tant qu'approche visant à parvenir à un équilibre durable entre le bien-être de tous les acteurs des différents secteurs intégrés, tout en maintenant la capacité des générations futures à bénéficier des services fournis par les écosystèmes. (MARIE Christine, 2008).

#### **❖ Le concept de l'approche intégrale de développement**

L'approche intégrale est une approche qualitative globale qui couvre un ensemble de projets, de secteurs, de travaux et des interventions équilibrés et coordonnés dans le cadre d'une interaction fonctionnelle pour parvenir à un DD, afin de répondre aux attentes (économiques et sociales). Elle est considérée comme un mécanisme permettant la multiplicité des acteurs ainsi leur intervention en fonction du diagnostic participatif des besoins de la population locale, et aussi pour faciliter l'échange et la communication entre les différents acteurs des secteurs.

Le développement intégral qui est fondé sur cette approche peut être défini comme un développement visant à atteindre la croissance globale des différents éléments interdépendants du projet de développement. Ce concept est apparu après l'échec du développement sectoriel dans la réalisation d'un développement réel (CHRISTINE Marine, 2008), car il vise à combler les lacunes du développement sectoriel d'une manière qui se traduit par satisfaire la société actuelle et future en même temps ,et donc le développement intégral a émergé à un moment où il est devenu certain qu'il n'est pas possible d'atteindre

le développement global sans avoir interactions et intégration entre tous les moteurs du développement, et cela s'inscrit dans le cadre d'un projet intégral qui fait participer la société privée, publique et civile.

### ❖ Objectifs de l'approche intégrale

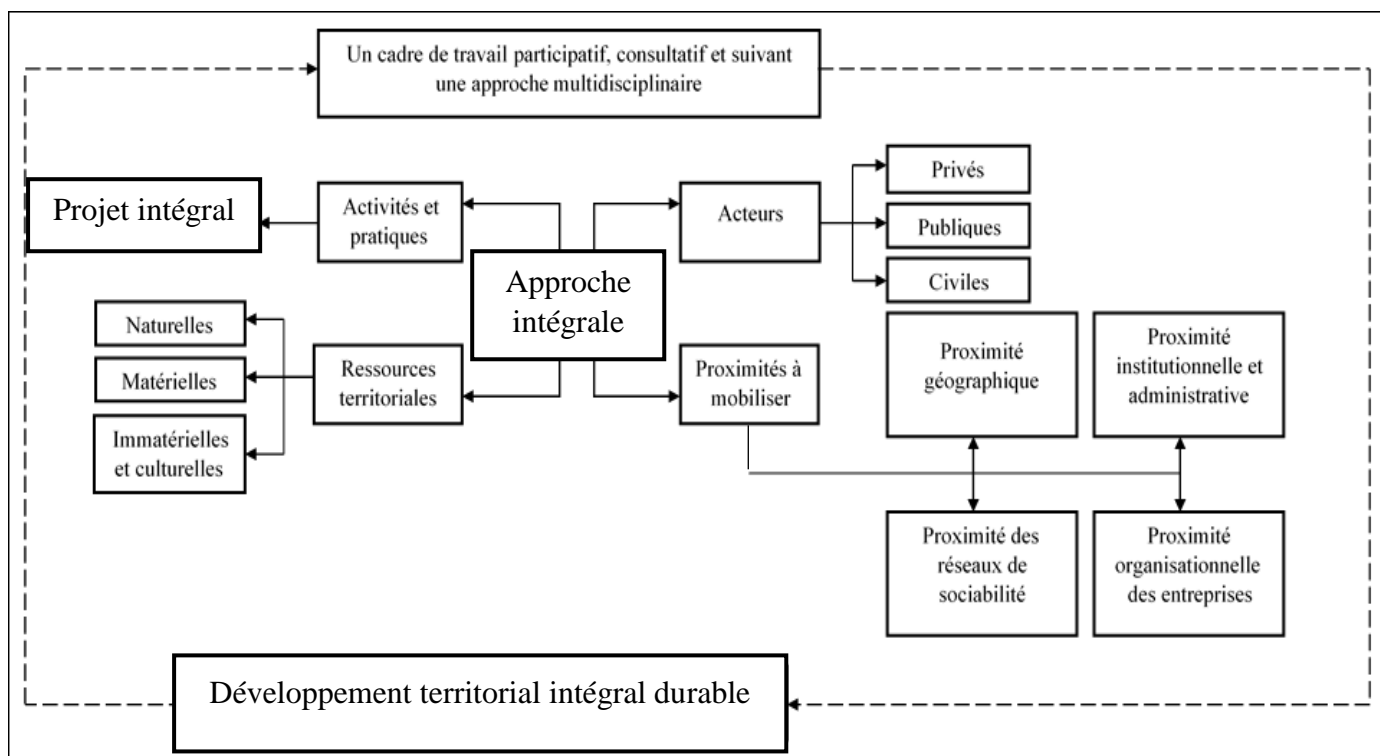
Nous résumons ces objectifs comme suit :

- Renforcer la compétitivité du territoire et donc assurer la durabilité de son développement ;
- Éviter l'adoption d'une approche sectorielle unilatérale (à un seul secteur) et la concurrence et les conflits qui en résultent entre les différents secteurs ;
- Créer et gérer une pratique participative entre les différents acteurs et les différents secteurs ;
- Promouvoir la solidarité et la coopération entre les différents acteurs ;
- Valoriser les meilleures ressources territoriales et la connaissance des acteurs, et mobiliser ces derniers par des projets territoriaux intégraux.

Cette approche est nécessaire pour gérer le territoire non seulement selon sa dimension géographique, mais autant qu'un système d'acteurs et de ressources, animé d'une capacité à agir en mobilisant ses proximités au but d'atteindre son développement durable. (MANDINAUD, 2011).

La figure (13) présente les principaux éléments impliqués dans l'approche intégrale du DDT :

**Figure 13 : les principaux éléments impliqués dans l'approche intégrale du développement durable des territoires**



Source : Adapté de BAAZIZ et al. (2017).

### 2.3.2. La stratégie d'influence de la démarche d'intelligence économique

Appliquer une stratégie d'influence en termes de contribuer à réaliser le DDT consiste d'abord à mobiliser les différents acteurs ainsi que leurs relations entre eux, et se baser sur le principe de s'adapter avec les conditions, les changements et les règlements au but de se conclure en une démarche homogène, coordonnée et compatible, c'est-à-dire, créer un lien de coopération interne afin de bâtir un volet de compétitivité face à l'échelle externe.

Pour cette stratégie, notre travail se réfère à l'organisation de la circulation d'une approche holistique dite Quintuple Hélice qui confère à l'IE la dimension coopérative et l'oriente vers une logique de DD afin de répondre aux défis économiques, écologiques et sociaux. (CARA Yannis et al., 2012).

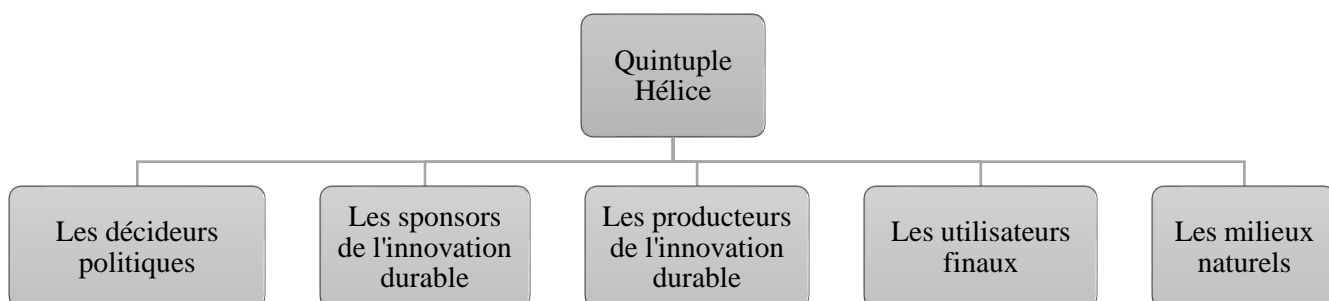
Elle permet ainsi, aux organisations et entreprises d'aller au-delà de leurs périmètres internes pour agir et interagir à l'échelle de son écosystème, avec leurs fournisseurs, distributeurs, clients, régulateurs et toutes les parties prenantes qui ne sont pas directement sous leurs contrôles, alors même qu'ils peuvent avoir des conséquences écologiques et sociétales déterminantes.

L'entreprise n'est plus dans une démarche compétitive avec ses concurrents, mais intégrée dans une œuvre de co-construction d'un écosystème coopétitif à travers une spécialisation intelligente à fort impact sociétal et économique permettant la diversification des activités et la mutualisation durable de moyens et d'avantages (en évitant des investissements inutiles dans des activités similaires au sein d'un même territoire mais aussi entre différents territoires partenaires).

Ceci implique une large participation des acteurs à travers l'approche Quintuple Hélice et une définition plus fiable des mécanismes d'hierarchisation des priorités d'innovation au niveau territorial, ce qui permet de réduire considérablement les factures irréversibles économiques, sociaux et écologiques.

La Quintuple Hélice entoure cinq branches décrivant les rôles des acteurs (parties prenantes) impliqués dans un écosystème d'innovation coopétitif et les relations entre eux. (Figure 14)

**Figure 14 : les cinq branches de la Quintuple Hélice**

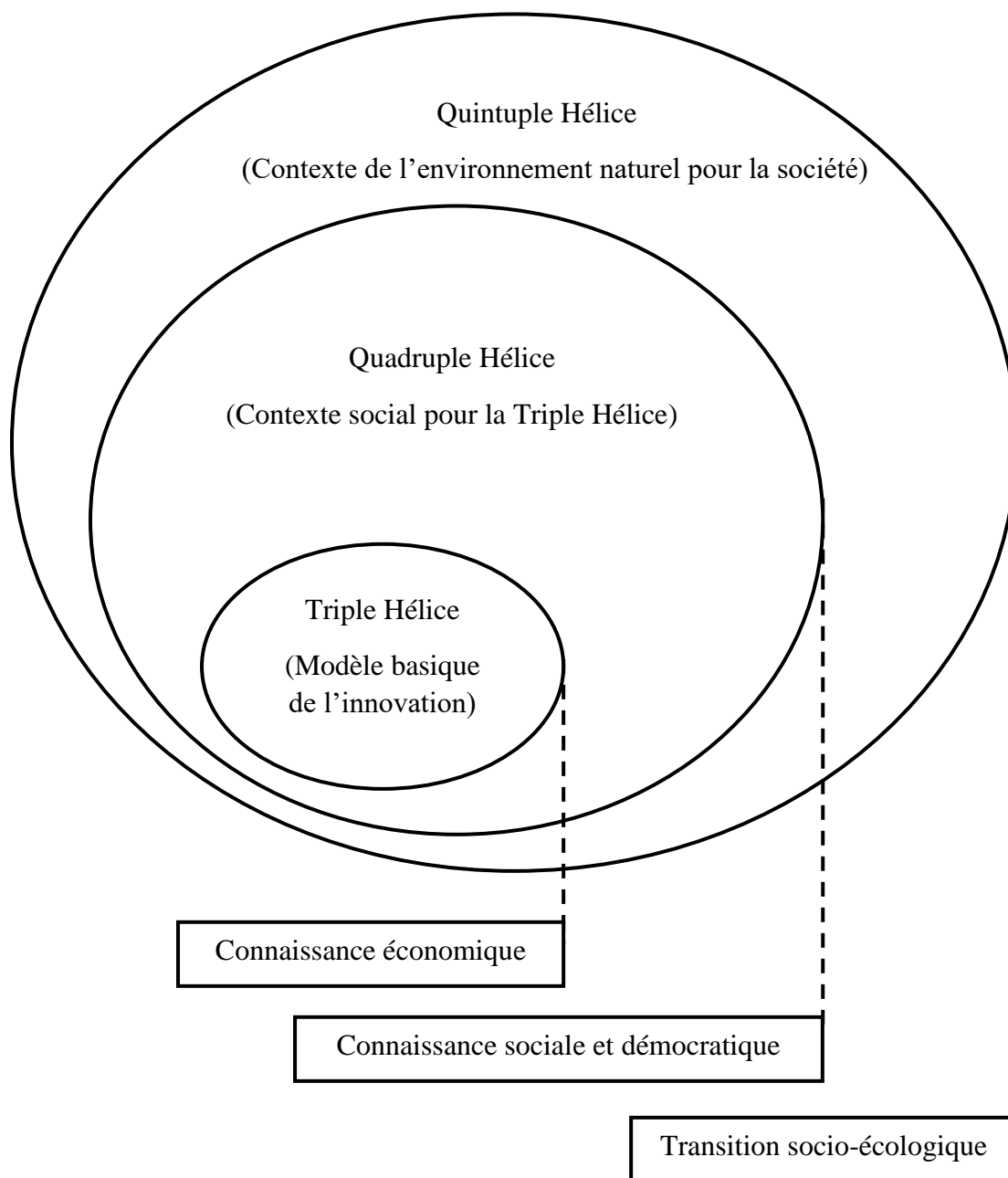


Source : A BAAZIZ et al. (2017)

La Quintuple Hélice est un modèle d'innovation permettant d'apporter des éléments de réponse tangibles à travers l'analyse des défis économiques et sociétaux que constituent le développement durable des territoires à travers la combinaison des connaissances, des savoir-faire et le système de l'environnement naturel ; par s'inclure dans un processus

stratégique d'analyse transdisciplinaire et interdisciplinaire du DD et des vocation territoriales (gouvernance, industrie, éducation et université, société civile, environnement naturel, agriculture, etc.). Figure (15)

**Figure 15 : Modèle général de la Quintuple Hélice**



Source : CARA Yannis & al. (2012).

Ce modèle montre que la base holistique de l'innovation se lance des connaissances économiques (Triple Hélice), puis intègre le contexte sociale et politique et s'adapte aux exigences socio-écologique (l'environnement naturel). Selon CARA Yannis et

CAMPBELL (2010), la Quintuple Hélice permet de visualiser les interactions collectives ainsi que les échanges de connaissances dans un territoire contenant au moyen cinq sous-systèmes :

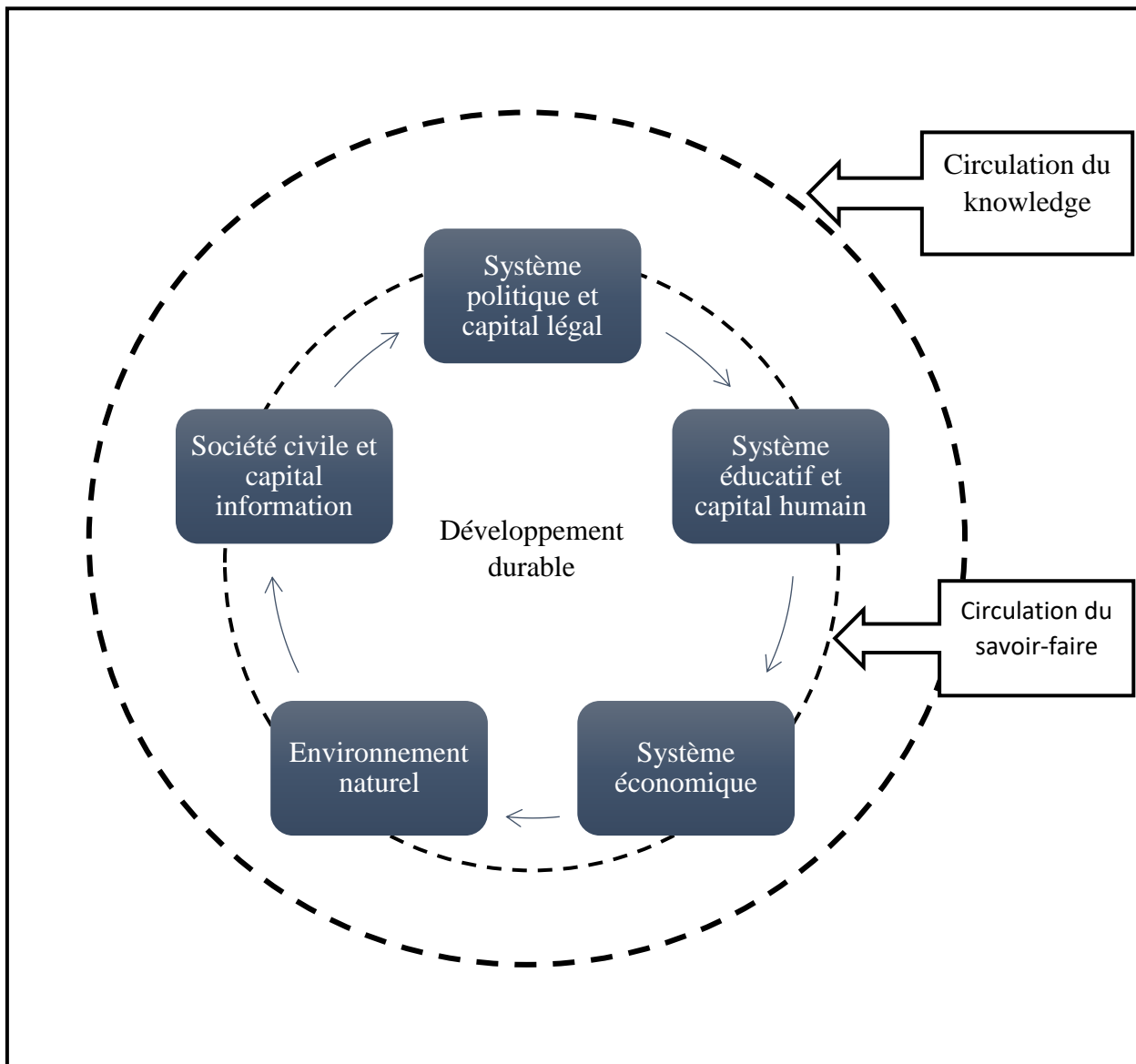
- Le sous-système éducatif (universités et centres de recherche) : dont le capital humain est nécessaire (étudiants, enseignants, scientifiques, chercheurs, entrepreneurs universitaires, etc.) pour la création et la diffusion des connaissances ;
- Le sous-système économique (entreprises, industries, services et banques) : cette hélice se focalise sur le capital économique (entrepreneuriat, machines, produits, technologie, finances, etc.) ;
- L'environnement naturel : en fournissant et préservant le capital naturel d'un territoire (biodiversité végétale et animale, ressources hydriques, etc.) ;
- La société civile : qui fait référence aux valeurs et la culture des citoyens d'un territoire mais aussi aux médias. Elle combine le capital social (valeurs, traditions, culture, etc.) et le capital information et médias (réseaux de communication, etc.) ;
- Le système politique : qui exprime la volonté du territoire à s'engager à long terme par la définition, l'organisation et l'administration des conditions générales du système. Par conséquent, cette hélice caractérise le capital politique et juridique (visions, politiques, plans, lois, réglementations, etc.).

La Quintuple Hélice est donc une description de l'impact que le DD implique pour l'innovation et l'éco-entrepreneuriat, à temps présent et au futur (CARA Yannis et Campbell, 2010).

En outre, dans un écosystème, il est important d'orienter les recherches et les intérêts, de s'adapter aux changements, de gérer les risques et faire face aux crises, et de planifier stratégiquement la feuille de route à suivre, par la mise en disposition des outils de l'IE et de communication permettant d'identifier, modéliser, concevoir et exploiter les systèmes d'information territoriaux. C'est à partir de cette logique qu'un lien direct existe entre cette approche et le développement responsable d'une économie circulaire organisée. (A BAAZIZ et al., 2017).

La figure (16) présente un schéma simplifié du modèle de la Quintuple Hélice et de ses fonctions :

**Figure 16 : Le modèle de la Quintuple Hélice et ses fonctions**



Source : CARA Yannis & CAMPBELL, 2010

## **Conclusion**

Le développement durable est un concept complexe, évolutif et multidimensionnel, d'où la difficulté d'identifier les axes de départ et de déterminer les fonctions à mettre en œuvre. La mise en place d'une démarche de DD sur un territoire permet de s'adapter avec les évolutions économiques et aux attentes du marché social en tenant compte l'équilibre de l'environnement par la définition d'une stratégie élaborée par les acteurs et orientée vers eux.

Il s'agit d'un engagement participatif qui vise à accroître la performance économique et la qualité de vie des citoyens en organisant les ressources du territoire et en produisant en fonction du résultat voulu.

Sur un territoire, s'orienter vers un management stratégique coopératif est associé à l'implantation d'une démarche d'intelligence économique territoriale en s'appuyant sur la collecte et le partage de l'information entre tous les acteurs concernés afin de bénéficier un territoire attractif et de qualité.

**CHAPITRE III :**  
**MÉTHODOLOGIE DE LA**  
**RECHERCHE**

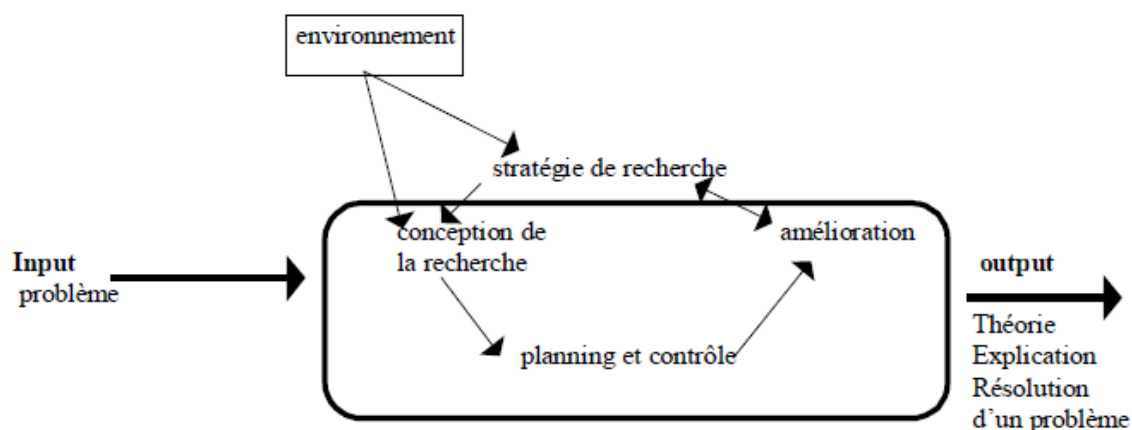
Étant donné la diversité des méthodes et la complexité des sujets de recherche, le choix d'une méthodologie appropriée pour mener à bien le processus de cette recherche demande une réflexion sur une démarche qui doit prendre en compte les différents facteurs pouvant influencer ce choix.

Dans ce chapitre, nous allons détailler la démarche méthodologique utilisée pour réaliser notre travail de recherche et les outils de collecte et de traitement de données. Ensuite, nous allons présenter l'organisme d'accueil dans lequel nous avons effectué notre stage.

## Section 1 : Choix méthodologiques

Toute étude scientifique doit suivre un modèle de recherche avec une démarche précise et convenable à ses variables et adéquate avec sa thématique afin d'obtenir de résultats clairs et fiables.

Figure 17 : Le modèle de la recherche



Source : Coughlan & Brady (1995).

### 1.1. Paradigme épistémologique

L'utilisation d'une méthode de recherche est souvent la conséquence d'un choix méthodologique et épistémologique. PIAGET (1967), définit l'épistémologie « *en première approximation comme l'étude de la constitution des connaissances valables* ».

Le paradigme épistémologique est donc un modèle qui regroupe l'ensemble des croyances et des accords partagés par les scientifiques et les philosophes, servant à guider les recherches, identifier les problèmes et indiquer la méthode à suivre et la crédibilité de ses résultats. (GAVARD-PERRET & al., 2008, p. 7). Il est réparti généralement en deux types : paradigme constructiviste et paradigme positiviste.

Nous avons suivi pour notre étude de recherche le paradigme constructiviste. Selon ce paradigme, la réalité est une construction créée par son observateur. En effet, la connaissance de cette dernière reviendrait à l'interaction entre le sujet connaissant et l'objet observé. Selon PIAGET (1983) « *L'intelligence ne débute ainsi ni par la connaissance du moi, ni par celle des choses comme telles, mais par celle de leur interaction ; c'est en s'orientant simultanément vers les deux pôles de cette interaction qu'elle organise le monde en s'organisant elle-même* ».

Opter pour un paradigme épistémologique constructiviste nous impose de développer notre observation et intelligence, et construire nos connaissances en action et en situation. C'est pour cette raison que notre étude va devoir comprendre des interventions sur le terrain pour être en interaction avec le milieu de la recherche.

## **1.2. Démarche méthodologique**

La problématique de notre travail de recherche est un sujet d'actualité qui n'est pas considéré nouveau par rapport à son aspect théorique, mais l'adoption de sa pratique reste ambiguë. De ce fait, et dans le but de réaliser un lien logique et une certaine cohérence entre l'objet, le but et le paradigme de recherche, nous avons choisis pour le déroulement de notre recherche la méthode qualitative analytique par étude de cas, et ce par l'étude d'un cas précis pour apporter des éléments de réponse à notre problématique, en raison qu'une telle recherche complexe et de nature exploratoire demande notre présence sur le terrain d'étude pour interagir avec les différents acteurs afin de construire notre modèle.

Selon MARTINEAU & BLAIS (2006), « *La valeur d'une recherche qualitative repose en grande partie sur la capacité du chercheur à donner un sens aux données. Ainsi, le fait d'extraire ce sens permet, en quelque sorte, d'aller « au-delà » de ce que les données brutes disent à priori* ». L'objectif de la démarche est donc est de comprendre et traduire les données pour en extraire les résultats.

## **1.3. Outils de collecte de données**

Il existe plusieurs instruments de collecte de données dans la méthode qualitative, l'étude de notre cas est basée principalement sur : l'observation et la recherche documentaire.

- L'observation : c'est un instrument permettant de comprendre le comportement et les attitudes face aux situations. Cette technique ne fait appel à aucun contact (ni document ni témoignage). Au-delà de regarder et remarquer, il s'agit d'enregistrer

les interventions des personnes dans leurs organisations pour analyser et juger leurs réponses. KOHN & CHRISTIAENS, 2014).

Durant notre étude, l'observation (lors des réunions et des sorties organisées) nous a permis de :

- Nous faire partie du contexte de l'étude et d'interagir avec les observés et donc pouvoir apporter les informations (observation participante) ;
  - Définir et constituer la base d'une recherche, et analyser la pertinence des données recueillies afin de percevoir l'image initiale de la solution.
- La recherche documentaire : son but est de collecter des données informatives pour :
- Avoir une idée globale sur les différentes théories parlant de notre thématique ;
  - Organiser, cadrer et formuler notre étude ;
  - S'inspirer des autres théories pour arriver à formuler notre modèle de recherche.

Les sources documentaires utilisées dans notre travail de recherche sont principalement des ouvrages, thèses, articles et pages web qui traitent le sujet du développement durable, de territoire et de l'intelligence économique, précisément le lien entre eux. De plus, pour notre étude de cas, nous avons étudié les documents internes mis à notre disposition au niveau de l'organisme d'accueil.

En ce qui concerne le matériel de collecte des données, nous avons utilisé les enregistrements vocaux avec notre téléphone, et la prise de note sur support papier et numérique (dépendant du lieu et de la situation examinée).

Comme notre recherche consiste en l'étude des outils de l'intelligence économique comme réponse au développement durable des territoires, nous avons choisi le territoire de la wilaya de Jijel comme unité d'analyse compte tenu de son engagement dans une démarche d'écotourisme par un projet territorial maritime (l'activité de pescatourisme) contribuant à la durabilité de son développement.

#### **1.4. Traitement des données**

Suivant BARDIN (2007), le traitement des données est « *l'ensemble de technique d'analyse des communications visant par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages à obtenir des indicateur (quantitatif ou non)* »

*permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception de ces messages ».*

Les données brutes collectées durant la recherche doivent être analysées suivant une démarche organisée afin d'arriver aux résultats.

Pour la réalisation de notre étude, nous avons sélectionné les données nécessaires liées à notre thématique de recherche, nous avons opté pour un codage fermé, car notre démarche d'analyse est déjà prédéfinie à partir de notre partie théorique. Alors, nous n'avons à prendre en considération que les informations pertinentes nécessaires pour le contexte de l'étude, par rapport au territoire et l'environnement social et économique. Pour faire d'une donnée une connaissance de valeur, un traitement sémantique a été adopté, à cause de l'absence de l'utilisation informatique, et l'adoption d'une analyse empirique.

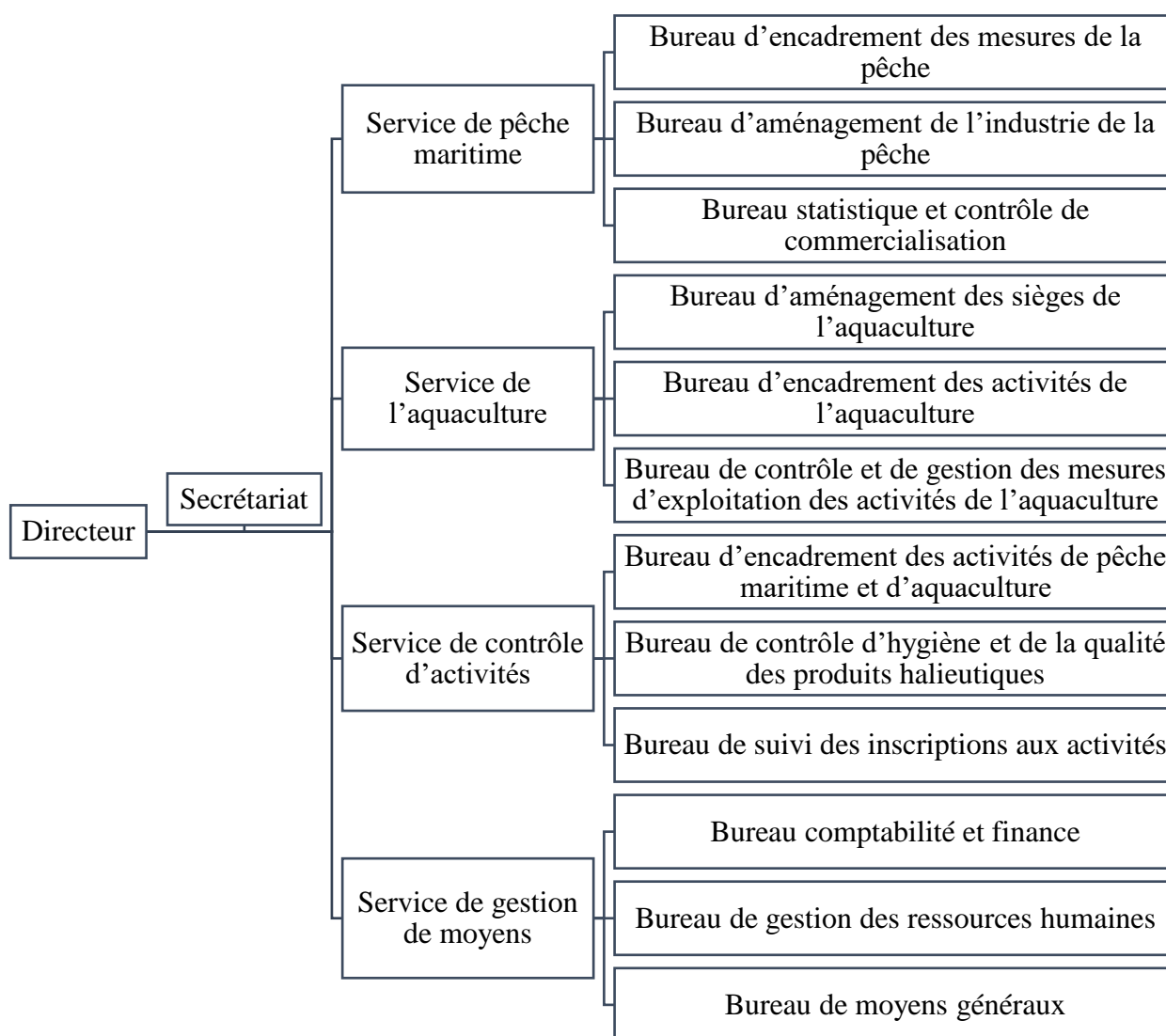
## Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil

### 2.1 La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel « DPRH-Jijel », c'est un organisme gouvernemental titré du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, chargé de la gestion des ports, des ressources et des stocks. Ainsi, elle prend la responsabilité de manager des projets et des initiatives en termes de développement maritime. Elle s'occupe de la gestion, l'aménagement et le contrôle de trois axes principaux : Ziama Mansouriah, Jijel et Mila.

Son organigramme est hiérarchisé comme suit :

**Figure 18 : Organigramme de la DPRH-Jijel**



## 2.2 Monographie du port de Ziama Mansouriah

### ➤ Localisation géographique

Ce port constitue un des trois principaux axes portiers de Jijel, il se situe dans une zone naturelle riche et attractive, et possède plusieurs caractéristiques. La figure suivante présente sa localisation :

**Figure 19 : Localisation géographique du port de Ziama Mansouriah**



Source : Google Maps.

### ➤ Infrastructure et caractéristiques

- Surface terre-plein : 1,9 Hectares
- Surface des plans d'eau abrités : 2,0 Hectares
- Capacité d'accueil : 89 Unités (Entre chalutiers, sardiniers, petits métiers, et plaisanciers)
- Taux de saturation du Port : 165 %
- Cases Pêcheurs : 31
- Flottes : 138
- Main d'œuvre maritime : 1280 inscrits
- Nouvelle activité : Pescatourisme

**CHAPITRE IV :**  
**RÉSULTATS ET DISCUSSION**

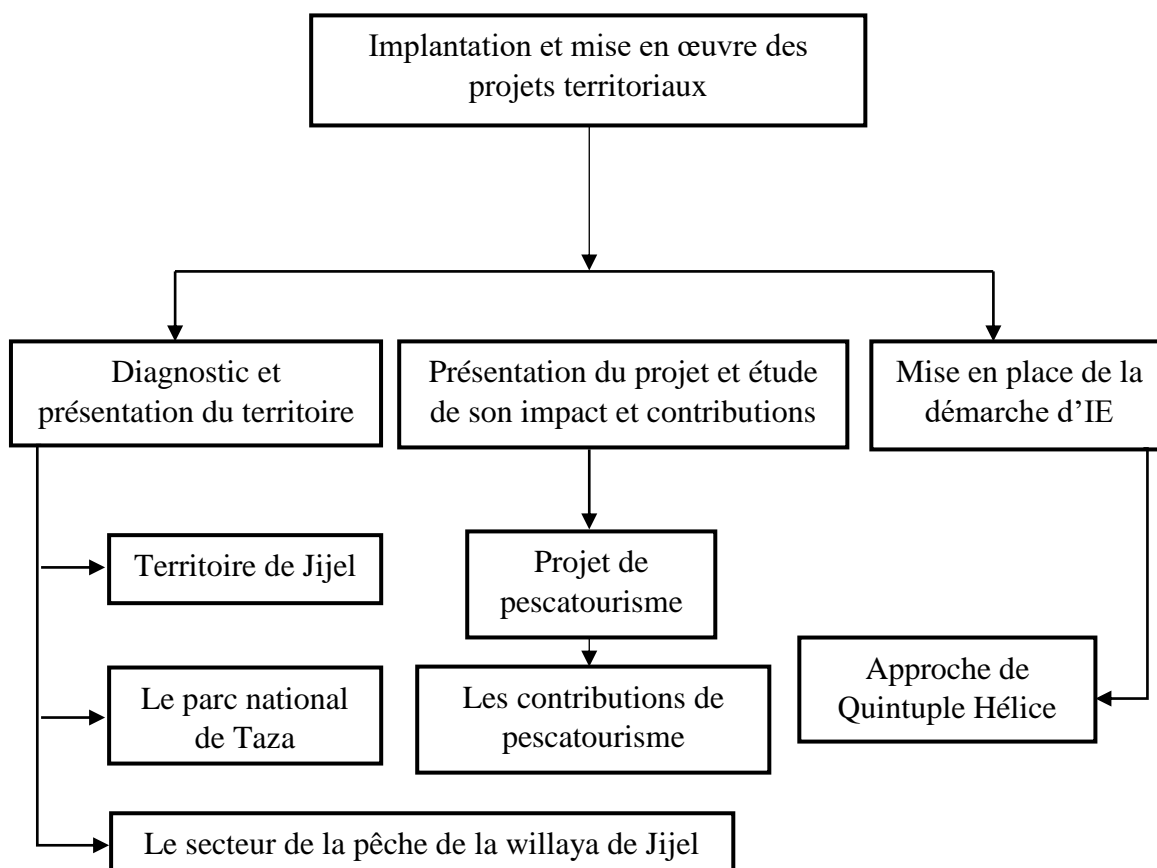
## Introduction

Au vu de la situation économique actuelle et les préoccupations sociales et environnementales sur toutes les échelles, l'implantation d'une démarche de développement durable sur les territoires semble de plus en plus nécessaire.

Cela met l'accent directement sur la mise en place des projets territoriaux en fonction des caractéristiques du territoire (géographie, industrie, environnement naturel et social, culture et traditions, etc.).

Prenant le secteur maritime en premier lieu, l'écotourisme joue son rôle majeur en la valorisation et la préservation de l'espace maritime et ses ressources dans les territoires côtiers (par rapport aux expériences des autres pays). C'est bien évident que l'écotourisme soit le moteur pour développer le territoire durablement, l'un de ses projets qui contribuent à cette finalité : le pescatourisme.

**Figure 20 : Synthèse de la démarche empirique suivie**



Source : Conception personnelle. Résultat de la recherche.

## Section 1 : Présentation des résultats de la recherche

### 1.1 Présentation du territoire

#### 1.1.1 La wilaya de Jijel

La wilaya de Jijel est une wilaya côtière située au nord-est de l'Algérie, s'étalant sur une superficie de 2398 km<sup>2</sup>. Caractérisée par sa localisation stratégique avec une façade maritime de 124 kms sur la méditerranée, et une superficie maritime de 10166 km<sup>2</sup>.

La région de Jijel est considérée comme une zone variée d'espaces et d'espèces naturels, des zones de plaines, de montagnes ainsi que son littoral, qui couvrent des activités économiques, touristiques et artisanales. L'agriculture et la pêche sont des secteurs importants qui représentent environ 20% des emplois locaux.

**Figure 21 : Localisation géographique de la wilaya de Jijel**



Source : Google Maps.

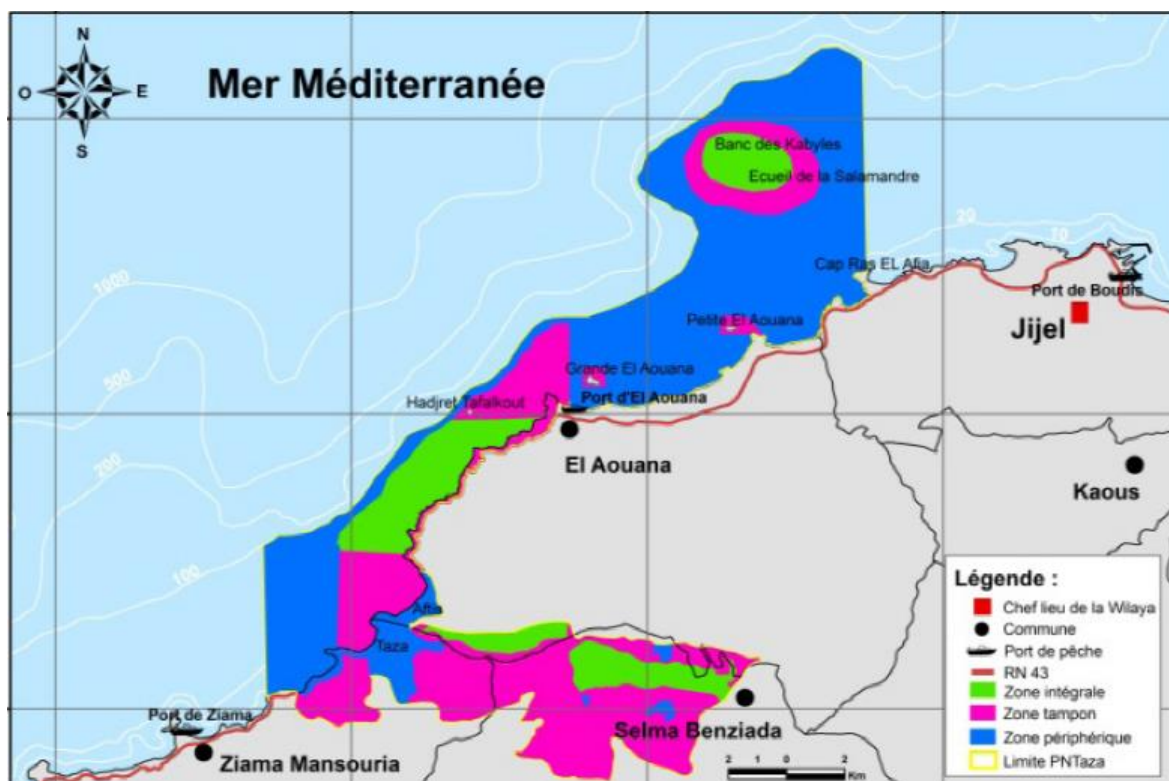
#### 1.1.2 Le parc national de Taza

Ce parc se situe en petite Kabylie dans la wilaya de Jijel, au Nord-Est de l'Algérie entre la ville de Bejaia et celle de Jijel. Il a été créé par le décret n° 84-328 du 03/11/1984 et classé comme réserve de biosphère en 2004.

A partir des années 2000, le périmètre d'intervention du parc a été étendu au littoral marin, comprenant les communes de Jijel, El-Aouana, et Ziam Mansouriah, couvrant ainsi une

superficie totale de 3807 hectares et 9 kilomètres de côte. Une partie du périmètre du littoral a été proposée pour être classée en tant qu'aire marine protégée.

**Figure 22 : Périmètre marin (limites et zoning) du parc national de Taza**



Source : Parc national de Taza.

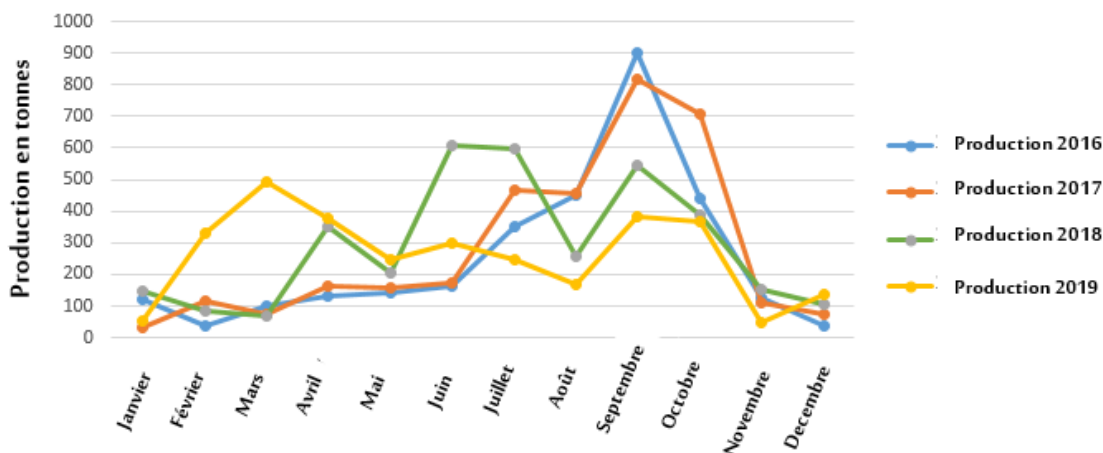
### 1.1.3 Le secteur de la pêche de la wilaya de Jijel

La pêche est une activité économique pratiquée depuis longtemps par la population locale et constitue pour elle une source de revenu très importante.

Sur le littoral de la wilaya de Jijel, qui compte aujourd'hui trois ports principaux, le secteur de la pêche professionnelle est dynamique dont l'âge moyen est de 36 ans.

La figure suivante, prise des documents internes fournies, présente l'évolution mensuelle de la production halieutique entre l'année 2016 et 2019, d'où il est remarquable comment la production diminue.

**Figure 23 : Évolution mensuelle de la production entre 2016 et 2019**



Source : Documents internes du stage.

#### 1.1.4 L'engagement au tourisme durable

La côte de la wilaya de Jijel est devenue une des destinations touristiques très prisées d'Algérie avec plus de 7 millions de visiteurs chaque été. Le parc national de Taza doit faire face à cette forte fréquentation dont les premiers effets négatifs se font sentir : pollution, saturation des eaux usées, rejets en mer, déchets plastiques, saturation du réseau routier, fréquentation anarchique des espaces naturels marins, etc.

Depuis 2010, le parc national de Taza a fait du tourisme durable marin l'une de ces priorités. Le pécaturisme a été identifié comme une activité intéressante pour la pêche professionnelle. C'est lors des consultations du processus participatif pour la rédaction de la nouvelle réglementation de la pêche de la future Aire Marine Protégée (AMP) du Parc, que le pécaturisme a été proposé par les pêcheurs comme une mesure compensatoire (objectif de l'AMP). Les gestionnaires du parc national de Taza avaient également identifié cette activité en faveur de la pêche, mais également en tant qu'activité touristique pouvant permettre de gérer la sur-fréquentation du parc au cours de la saison estivale.

#### 1.2 Le pécaturisme : nouvelle forme de développement durable sur le territoire

Grâce à l'adoption de son troisième plan de gestion 2010-2014, incluant les résultats des études techniques précédents sur l'écologie et la socio-économie de la zone, le parc national de Taza a été en mesure de renforcer le dossier de classement pour proposer la classification d'une nouvelle aire marine protégée et l'intégration de la zone maritime adjacente au Parc.

Depuis 2009, suite au processus de consultation et de concertation dans le cadre du projet Med PAN<sup>1</sup> Sud 2009-2012, en partenariat avec le WWF Méditerranée de Rome<sup>2</sup>, un comité de pilotage intersectoriel a été constitué afin de planifier les axes d'intervention du Parc (Ce groupe, présidé par le secrétaire général de la Wilaya de Jijel, regroupe l'ensemble des administrations de la wilaya de Jijel ainsi que les organisations de la société civile dont celle de la pêche professionnelle, de la plaisance et de l'environnement), assurer l'opérationnalité du parc, et aborder les points techniques d'intervention (Le parc national de Taza est en charge du secrétariat et propose les réunions, le WWF Méditerranée fournit un appui technique en parallèle).

De 2011 à 2014, plusieurs consultations des acteurs économiques clés de la wilaya de Jijel, dont les organisations de la pêche professionnelles et les pêcheurs des ports ont été réalisées. Le développement du tourisme durable, dont les activités de pescatourisme, a été retenu comme un objectif du parc avec les pêcheurs. Dès lors, le pescatourisme s'est inscrit comme un objectif du projet SEA-Med<sup>3</sup> conduit par le WWF Méditerranée en collaboration directe avec le parc national de Taza. (BELLIA Rémi, 2016).

### **1.2.1 Définition et concept de l'activité**

Le pescatourisme est une activité complémentaire à celle de la pêche, penchée sur la découverte des zones maritimes et des ressources halieutiques ainsi que le métier de la pêche artisanale par les touristes. Elle est apparue pour la première fois en Italie en 1998, puis développée en France entre 2009 et 2011.

Le concept de l'activité est de recevoir un groupe de touristes sur un bateau de pêche professionnels ou d'aquaculture (en respectant un ensemble de conditions et règlements), dont les pêcheurs font leur métier en vue de ces touristes pour l'en mieux présenter, consistant à les faire participer en une pratique touristique, divertissante et de sensibilisation. Le pescatourisme est donc un projet écotouristique territorial visant les objectifs du développement durable sur ses trois dimensions (environnementale, économique et sociale),

---

<sup>1</sup> Le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée.

<sup>2</sup> Le WWF Méditerranée est une organisation internationale, disposant de plusieurs bureaux dans la région et le siège à Rome. Du 2009 au 2013, le WWF a appuyé le PN de Taza avec le projet MedPAN Sud ([www.panda.org.mediterranean](http://www.panda.org.mediterranean)).

<sup>3</sup> Le projet SEA-Med «Activités économiques durables dans les Aires marines protégées de la Méditerranée», mené par le WWF Méditerranée, soutient 6 Aires marines protégées dans 5 pays méditerranéens (Albanie, Algérie, Croatie, Tunisie, et Turquie) pour terminer leur phase pionnière de gestion et avancer vers l'autosuffisance, qui comprend des plans de gestion de pêche et de tourisme, et des mécanismes de financement pour assurer les opérations à long terme de l'AMP et sa durabilité ([www.panda.org.mediterranean](http://www.panda.org.mediterranean)).

par contribuer à équilibrer et protéger le système écologique, améliorer l'image personnelle et professionnelle du pêcheur et promouvoir son niveau social, et bien faire avancer les facteurs d'attractivité et d'aménagement de ce territoire.

### 1.2.2 Objectifs de l'activité

Le pescatourisme vise à :

- Préserver et maintenir la pêche artisanale, et valoriser son patrimoine humain et culturel ;
- Réduire l'effort de la pêche et maintenir les stocks ;
- Conserver l'exploitation de la pêche du quantitatif au qualitatif ;
- Diversifier les revenus économiques ;
- Développer les activités intégrées « pêche – tourisme »

Cet engagement collectif responsable des acteurs territoriaux couvre l'amélioration de la gouvernance des infrastructures par l'utilisation durable des ressources et la protection de l'environnement naturel.

### 1.2.3 L'expérience en Algérie

En Algérie, précisément au niveau de la wilaya de Jijel, l'activité de pescatourisme était le résultat de la recherche des activités complémentaires pour alléger la pression que la pêche provoque sur le cadre naturel maritime, et compenser l'équilibre de ce dernier. L'idée est perçue lors du projet de création de l'espace protégé du parc de Taza en 2010. Les porteurs de projet sont identifiés et organisés, et jusqu'à présent engagés au niveau du port de Zياما Mansouriah.

Cet engagement territorial est élargi en projet national soumis à la commission nationale interministérielle en 2015.

Dès lors, plusieurs réunions, rencontres et séances de coordinations sont réalisées afin de conduire le déroulement de cette démarche. Par conséquent, « *le décret exécutif no 16-203 du 22 chaoual 1437 correspondant au 27 juillet 2016 fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime à but lucratif* » a été publié au journal officiel de la république.

L'engagement à Jijel est bien déterminé en 2017, puis en 2018 lors du voyage d'échange des porteurs de projets vécu en France puis en Italie.

À l'heure actuelle, la conception d'un processus de coordination entre la planification et la mise en œuvre de ce projet est prise en premier en fonction de l'ensemble des avantages que

ce territoire fournisse, mais aussi par rapport aux contraintes qui ralentissent son avancement.

#### 1.2.4 Analyse SWOT de l'environnement

La situation stratégique et la structure géographique et environnemental du territoire de Jijel, ainsi que son attractivité touristique, font la piste selon laquelle est désigné le lancement de pécaturisme comme activité correspondante à la démarche de développement durable. En revanche de ses forces et opportunités, cette activité confronte aussi des menaces et faiblesses. Pour les retenir, nous avons identifié l'analyse SWOT de l'environnement, à partir des données que nous avons reçues, détaillée dans la matrice de la figure suivante :

**Figure 24 : La matrice SWOT**

	Forces	Faiblesses
Origine interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Coûts faibles de transition (les navires n'ont que peu d'investissements à réaliser pour mettre en place l'activité) ;</li> <li>– Image du métier (un métier respecté auprès du grand public, les citoyens cherchent toujours l'occasion de savoir ses pratiques) ;</li> <li>– Diversification d'activité et de revenu (donc le pécaturisme peut être facilement mis en place)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Activité mal connue ;</li> <li>– Rentabilité incertaine ;</li> <li>– Contraintes techniques et règlementaires (le nombre de places limité à bord ou les contraintes de stabilité et de sécurité) ;</li> <li>– Saisonnalité (le pécaturisme ne peut pas être pratiqué d'une façon permanente).</li> </ul>
	Opportunités	Menaces
Origine externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'image (le pécaturisme est une opportunité pour améliorer l'image du métier) ;</li> <li>– Service direct (un moyen de valoriser les produits après la sortie en mer) ;</li> <li>– Potentiel touristique (les lieux d'activité sont par nature des zones qui attirent les touristes) ;</li> <li>– Appui des structures locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La réglementation (par rapport au conditions et période de pêche et les mesures de sécurité) ;</li> <li>– Météorologie (ses conditions sont une menace difficile à maîtriser) ;</li> <li>– Le refus des nouvelles politiques et pratiques.</li> </ul>

Source : Conception personnelle à partir des documents internes.

### 1.2.5 Étude de l'impact du projet de pescatourisme

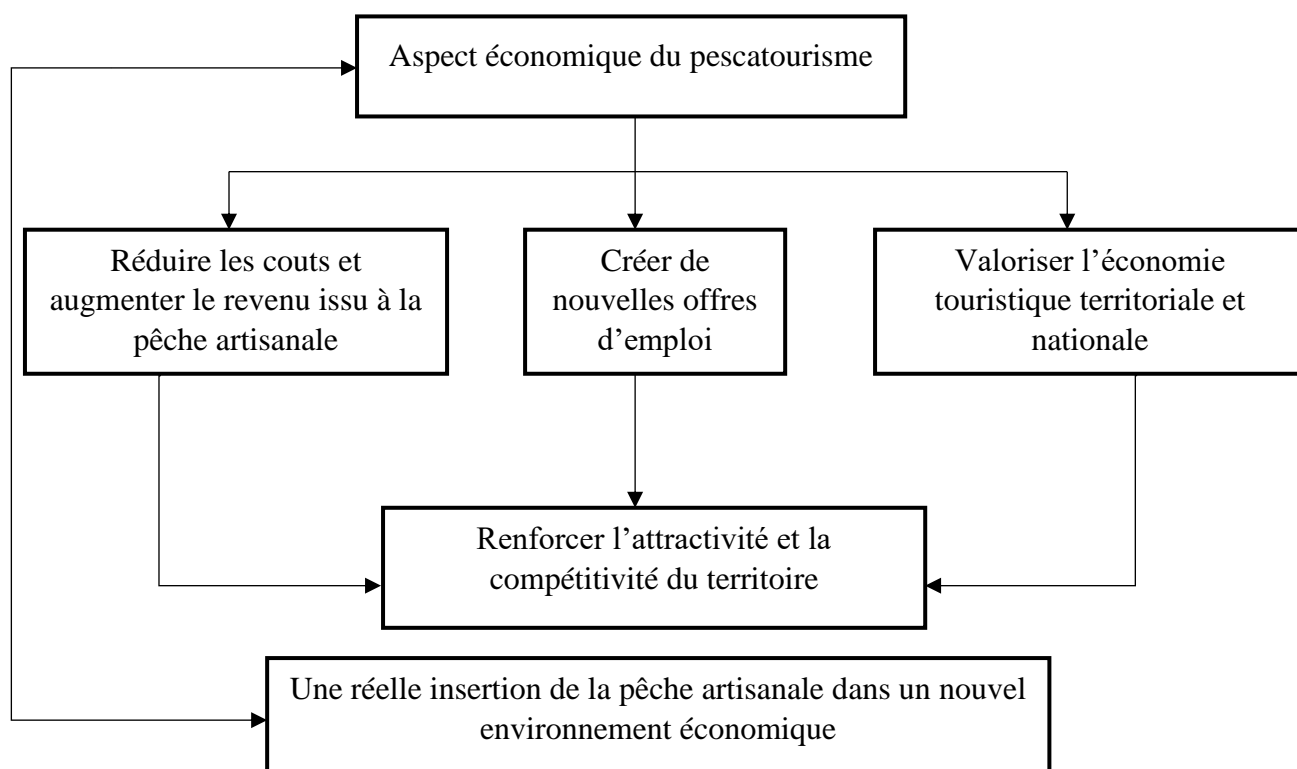
Ce projet constitue un modèle de développement au sein d'un secteur considéré comme peu ouvert à l'innovation et centré sur son caractère traditionnel. Par ailleurs, il se caractérise par son approche globale et la mise en commun de partenaires très différents qui n'avaient que peu coopéré par le passé.

De ce fait, nous avons essayé d'étudier les enjeux économiques, environnementaux et sociaux de cette activité, afin d'affirmer son inscription dans une démarche de développement durable.

#### ❖ Enjeu de durabilité économique

Nous avons retenu d'après notre recherche que la pêche est un métier uni-pratique. Par conséquent, l'un des premiers enjeux du pescatourisme est de le diversifier afin que le pêcheur obtienne des revenus complémentaires à son revenu principal issu de la pêche (source de renforcement économique du secteur de la pêche artisanale) et s'adapte aux problématiques de la ressource halieutique.

**Figure 25 : Aspect économique du pescatourisme**

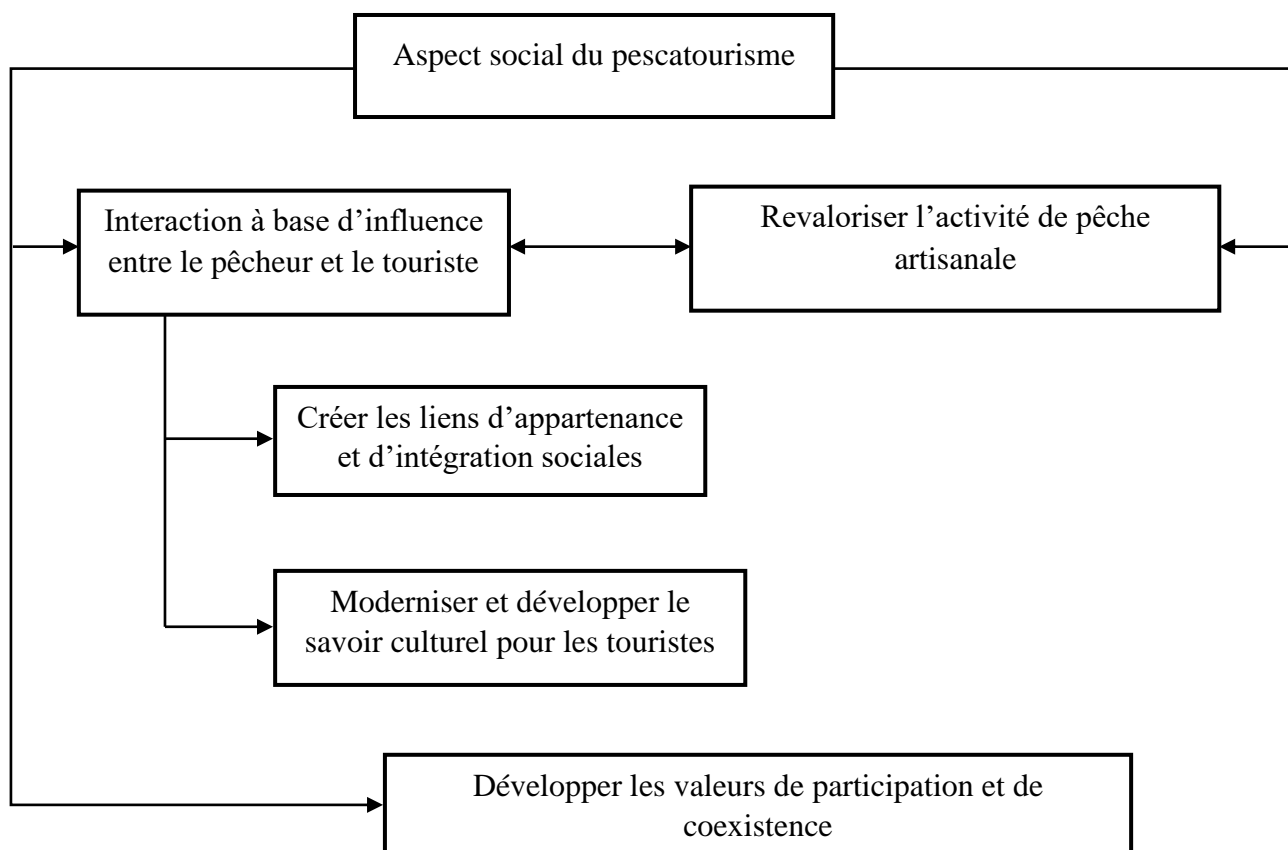


Source : Conception personnelle. Résultat de la recherche.

### ❖ Enjeu de durabilité sociale

Lors d'une rencontre effectuée entre les personnels de le DPRH-Jijel et ceux du port de Ziama Mansouriah, nous avons noté que la profession de pêcheur manque de visibilité auprès du grand public. C'est pourquoi le pécaturisme revalorise cette profession complexe, il permet de montrer non seulement les difficultés du pêcheur qui doit pouvoir vivre de ce métier, mais aussi le caractère aléatoire de la quantité de poisson qu'il peut capturer, dans un espace qui se réduit face à la concurrence de la grande pêche industrielle et à l'omniprésence de la navigation et de la pêche de plaisance. Ainsi, nous avons constaté que le pécaturisme soit un vecteur de communication, tout en mettant en valeur la pêche côtière, représentative de l'image du littoral méditerranéen et en véhiculant une image positive de cette profession auprès du public.

**Figure 26 : Aspect social du pécaturisme**



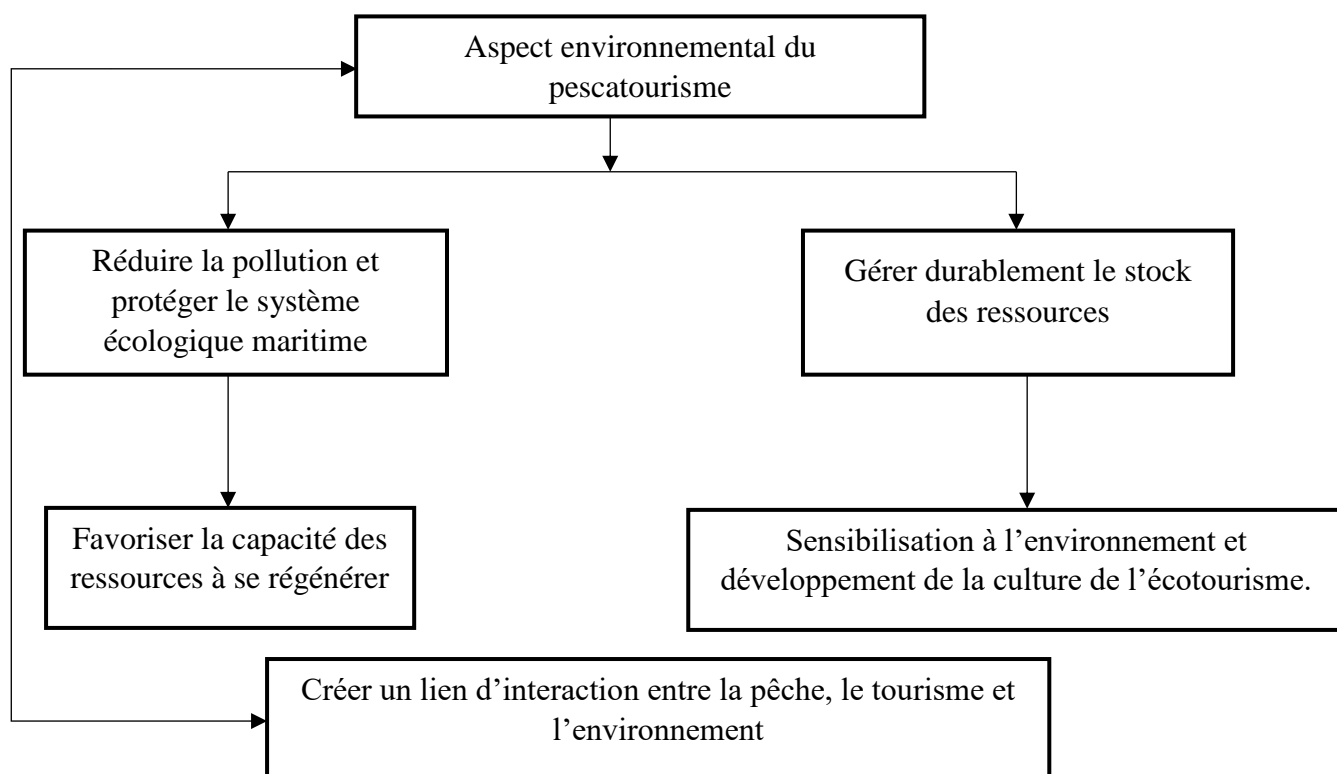
Source : Conception personnelle. Résultat de la recherche.

Nous retenons donc qu'une telle activité contribue essentiellement à développer la coopération et la participation, portant un esprit d'éthique et de responsabilité envers les autres, et renforce la solidarité entre les citoyens des différents échelons sociaux.

#### ❖ Enjeu de durabilité environnementale

Pour notre étude, nous considérons le pêcheur artisanal comme un acteur incontournable au cœur des préoccupations environnementaux et de préservation de l'espace maritime local. La figure suivante présente la contribution de son activité à l'aspect environnemental.

**Figure 27 : Aspect environnemental du pescatourisme**

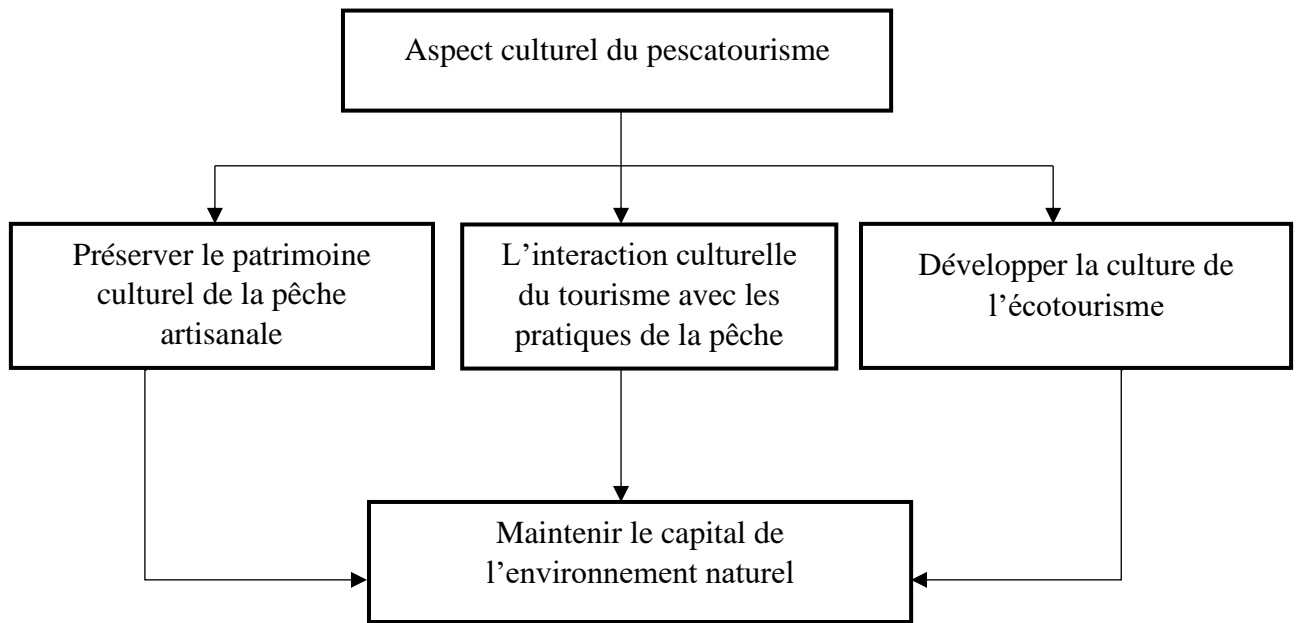


Source : Conception personnelle. Résultat de la recherche.

#### ❖ Enjeu culturel

Mettant en avant l'importance culturelle de la pêche artisanale, par la mise en œuvre du pescatourisme, la relation de convivialité et d'échange entre les pêcheurs et les touristes mène l'action de valoriser ce métier, ses traditions, son histoire, ses techniques et ses différentes activités et pratiques. De plus, cette activité est tirée comme une référence de connaissance et de prise de conscience au but de sensibiliser et faire comprendre les préoccupations environnementales.

**Figure 28 : Aspect culturel du pécaturisme**

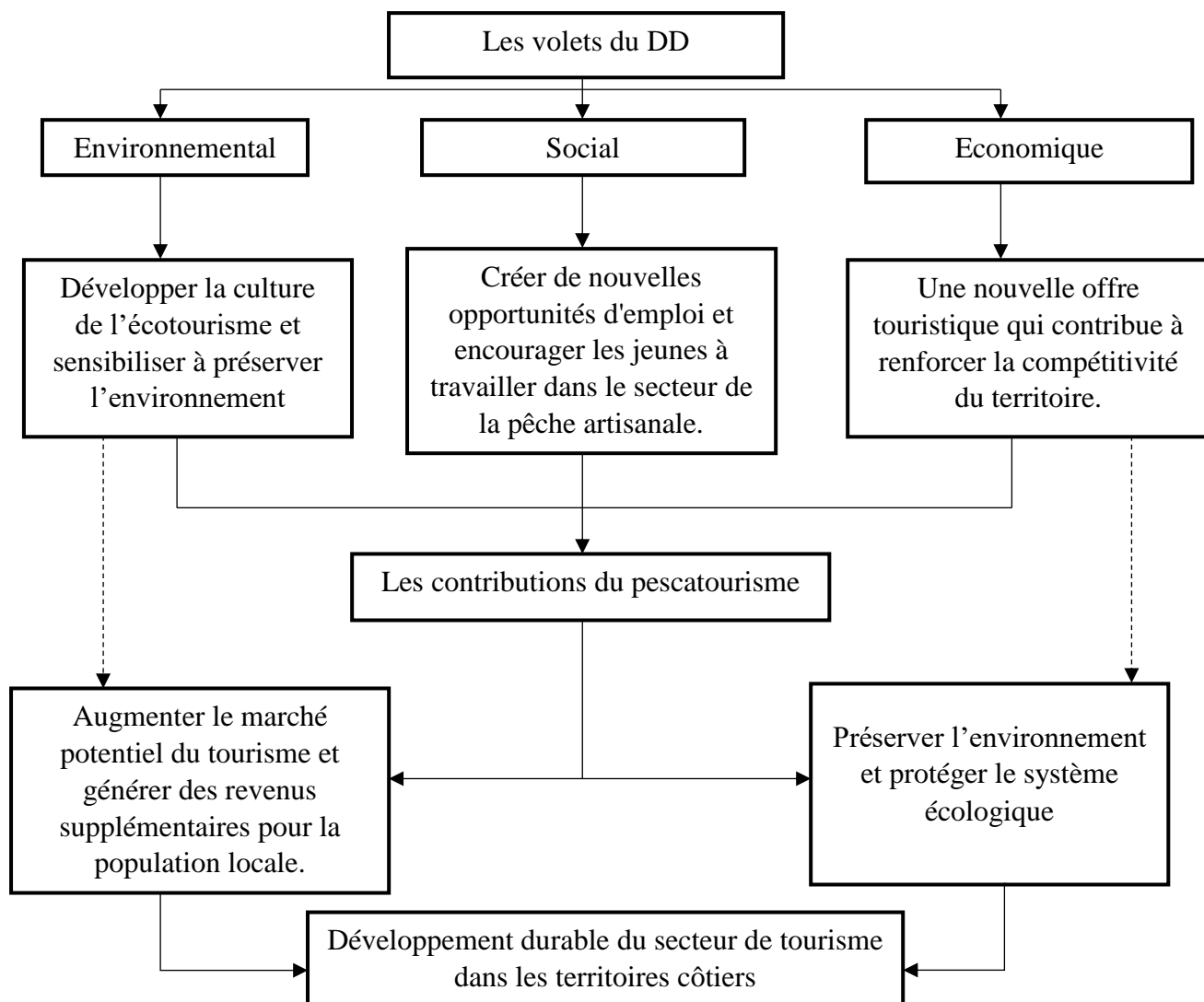


Source : Conception personnelle. Résultat de la recherche.

### **1.2.6 Le pécaturisme comme projet de développement intégral du territoire**

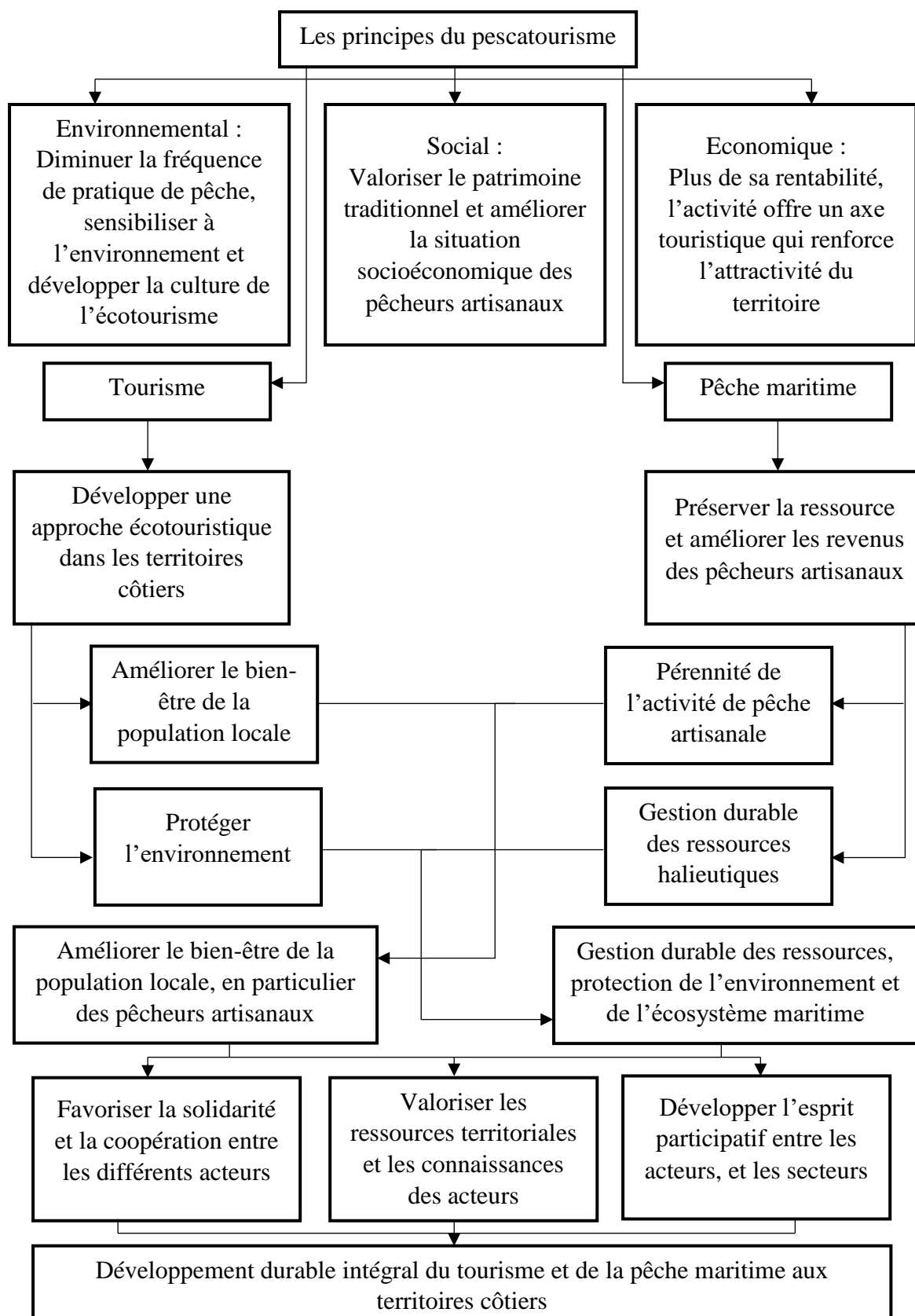
L'exercice de pécaturisme prend en considération tous les secteurs économiques du territoire afin d'améliorer ses activités et intégrer toutes les zones. Similaire à la pêche artisanale qui est une pratique essentielle aux territoires côtiers, le tourisme est le premier secteur moteur du développement local. De cette optique, nous montrons sur les figures suivantes la contribution de ce projet au développement durable du tourisme aux territoires côtiers (Figure 23), ainsi qu'au développement intégral des secteurs de tourisme et de la pêche maritime (Figure 24).

**Figure 29 : La contribution du pescatourisme au développement durable du tourisme aux territoires côtiers**



Source : conçue par nous même avec le tuteur de stage.

**Figure 30 : La contribution du pescatourisme au développement intégral du tourisme et de la pêche maritime**



Source : conçue par nous même avec le tuteur de stage.

### 1.3 Application de l'approche Quintuple Hélice

#### 1.3.1 Opérations de veille : collecte et analyse des informations

##### ➤ Cadre politique et réglementaire

À partir de l'analyse des documents internes, nous avons retenu que le développement du pescatourisme a véritablement débuté durant l'année 2015 en Algérie. Alors que les activités touristiques n'étaient pas strictement interdites, mais elles n'étaient pas suffisamment définies au niveau national et dépendait fortement de l'appréciation locale (autorités, directives, etc.).

Le pescatourisme, une activité de diversification de la pêche par le tourisme, est régi selon « *le décret exécutif n° 16-203 du 20 Chaoual 1437 correspondant au 25 juillet 2016 fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime* », publié dans le journal officiel de la république algérienne n° 44.

Après l'avoir consulté, nous tenons à préciser que ce décret identifie le modèle-type de l'autorisation d'exercice de l'activité de Pescatourisme (p. 12), ainsi que le cahier des charges-type relatif à l'exercice de l'activité de pescatourisme, dont il annonce 21 articles (p. 12,13) définissant les conditions, les droits et les obligations liés à son exercice. Donnant comme exemple :

Art. 2 : « *L'exercice de l'activité de pescatourisme doit se dérouler de manière concomitante à l'activité habituelle de pêche professionnelle prévue par la législation et la réglementation en vigueur* ».

Art. 19 : « *Le capitaine de navire de pêche est tenu de respecter la législation et la réglementation régissant la pêche, les dispositions du décret exécutif n° 16-203 du 20 Chaoual 1437 correspondant au 25 juillet 2016 fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime ainsi que les prescriptions du présent cahier des charges* ».

Nous citons aussi que cette activité doit rester une activité annexe et respecter les lois et les règlements de l'exercice de celle de la pêche afin de contribuer à ses objectifs en termes de développement durable.

Sur le même titre, plusieurs autres activités sont proposées à être intégrées, tels que l'hébergement, la restauration, découvertes des lieux d'exploitation et de production, photographie, etc., au but de réaliser un développement intégré sans dépasser le principe de l'activité principale.

En outre, le pécaturisme dépend des directives régionales émises par les régions, notamment en matière sanitaires, qui peuvent les rendre plus ou moins faciles à mettre en œuvre.

➤ **Capital humain et éducatif**

Dans le but de se développer à long terme, investir dans l'éducation est la meilleure façon d'assurer une bonne création et diffusion des connaissances.

La mesure du capital humain du territoire se fait par le comparer à celui qu'il possédait auparavant. De cette mesure, son savoir, ses compétences et ses expériences sont combinés par rapport à l'état de sa population (état social, comportement, niveau de vie, etc.).

La formation correcte est l'un des indicateurs de développement et de compétence pour conserver une économie dynamique qui peut s'adapter aux changements de tendance. Dans notre cas, l'investissement dans les services de l'éducation est réalisé par :

- Les réunions, les rencontres, les brainstormings et les séances de coordination effectués afin de conduire le déroulement de l'activité (Tableau 8) :

**Tableau 6 : Les réunions et les rencontres de coordinations effectuées**

Date	Lieu	Mesures et résultats
24/02/2020	Port de Zياما Mansouriah	– Réunion des commissions de la pêche et de la ressource halieutique avec les porteurs de projet, pour évaluer l'état d'avancement et leur engagement pour une activité de pêche durable (Conditions et agrément).
05/03/2020	DPRH-Jijel	– Étude de l'impact du champ d'entrepreneuriat avec les agences touristiques et de l'aquaculture.
11/03/2020	Agence touristique et de voyages « la sittelle kabyle »	– Discussion de la structure et le fonctionnement du tourisme à Jijel, l'acceptation et l'engagement de se lancer en une nouvelle onde d'activité.
12/03/2020	Porte de Zياما Mansouriah	– Séance d'échange entre Jijel et Bejaïa au but de réviser les conditions, le cadre réglementaire et les procédures administratives ;

		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Échange du plan d'aménagement afin de s'inspirer et identifier les points forts du territoire méditerranéen ;</li> <li>– Préparer une rencontre nationale pour présenter le concept et les objectifs de pescatourisme.</li> </ul>
01/07/2020	DPRH-Jijel	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser une plateforme en ligne pour sensibiliser le grand public (face à la situation environnementale) et faciliter la compréhension de la pratique et les contributions de l'activité de pescatourisme en termes de développement durable.</li> </ul>

Source : Synthèse effectuée à partir des documents internes.

- Organiser une formation de guide touristique pour les pêcheurs que nous avons proposé pour les aider à comprendre le comportement et les techniques de communication ;
- Coopérer avec la chambre de la pêche et de l'aquaculture pour collaborer avec les organismes de formation :
  - Institut Technologique de la Pêche et de l'Aquaculture Collo - wilaya de Skikda ;
  - École de Formation Technique de la Pêche et de l'Aquaculture El-Kala – Wilaya d'El-Taref.
- Préparer des conférences autour du développement durable et l'impact des activités touristiques sur la diversification de la pêche. Le point de vue public ainsi que la sollicitation des citoyens territoriaux à être responsables envers leur environnement sont conduits par ces conférences. Un webinaire était déjà réalisé le 24 septembre 2020, sur les aires marines protégées, encadré par le ministère de la pêche et des ressources halieutiques et la MedPAN, la directrice de la DPRH-Jijel a intervenu sur le cas du parc national de Taza.

### ➤ **Capital économique**

L'étude réalisée à base des données sélectionnées des documents internes, nous a permis de constater que la rentabilité de pécaturisme est estimée par rapport à l'unité de pêche : plus l'unité de pêche est petite, plus la pratique du pécaturisme peut être intéressante. Plus le navire est grand, plus son exploitation est importante (gasoil, rémunération des membres d'équipage, entretien du navire et du matériel de pêche, etc.) moins la pratique du pécaturisme est intéressante (En respectant les conditions exigées de son exercice).

De plus, nous soulignons que la rentabilité économique du pécaturisme n'est pas uniquement pour les sorties à la journée avec repas à bord. Cette activité figure l'exemple d'une pratique coopérative globale du développement intégral, grâce à l'ouverture aux partenariats et aux investissements. Par conséquent, ce projet territorial intègre l'entreprise port, l'administration contrôle et sécurité, hôtels, agences touristiques, restaurants, transport, partenaires de commerce local et artisanal, fédérations et centres de formation et instituts.

La phase de partenariat et des investissements qui constitue une marge d'implantation de liens endogènes et exogènes en faisant appel aux valeurs matérielles et de compétences pour maîtriser le processus de production du service, répond donc à la problématique de complémentarité des offres pour une telle activité touristique, et propose des solutions innovantes, compétitives et respectueuses de l'environnement.

### ➤ **Environnement naturel**

De par notre diagnostique sur les milieux naturels du territoire de Jijel effectué à partir des données collectées des documents internes, le territoire de Jijel, avec sa côte de 124 Km et plus de 10 Km<sup>2</sup> de superficie maritime, se caractérise par la diversité de ses ressources halieutiques, de nombreuses espèces de cette dernière risquent de disparaître à cause de la pêche mal pratiquée (par rapport aux matériels, conditions et périodes d'autorisation de pêche). L'exercice de pécaturisme diminue considérablement l'effort de pêche, car la quantité de matériel emportée diminue proportionnellement à la place occupée par les passagers (l'effort de pêche ne peut être maximum étant donné l'attention qui doit être accordée aux passagers pour animer la sortie). Par conséquent, la diminution de la production consiste à équilibrer la ressource et protéger les variétés de poisson (ressource moins pêchée plus préservée). De ce propos, nous disons que le pécaturisme est une gestion durable de la ressource halieutique, en la tenant du quantitatif au qualitatif.

➤ **Société civile : capital social et information**

Par rapport à l'étude extraite des données internes sur le fonctionnement du secteur de pêche en Algérie, l'âge moyen de la pêche professionnelle débute sa phase de vieillissement (la catégorie d'âge est de 20 ans à 65 ans, avec une moyenne de 42 ans, dont la majorité sont plus de 40 ans). Pour cette raison, le pescatourisme autant qu'une activité touristique et de loisir motive l'exercice de la pêche et incite les jeunes à s'intégrer dans un tel secteur afin de rajeunir et conserver ce métier.

De l'année 2017 jusqu'à 2020, les gestionnaires du bureau d'encadrement des activités de pêche maritime et d'aquaculture de la DPRH-Jijel ont conduit une enquête auprès des agences touristiques, elle s'agissait des entretiens et des rencontres par lesquels ils cherchaient de connaître la conscience écotouristique des citoyens locaux et des touristes, et leur implication dans des activités écoresponsables pendant leurs voyages. Le pescatourisme était un des sujets mis en étude durant cette enquête, d'où ils ont révélé le manque de connaissance du grand public vis à vis la pêche artisanale. Reposant sur ce constat, ils ont placé l'activité de pescatourisme (par la communication entre les pêcheurs et les passagers) comme moyen de sensibilisation en mettant en valeur les métiers de la pêche, ainsi que la préservation des écosystèmes.

Lors de notre observation pendant une sortie avec les pêcheurs, nous avons noté que tout un patrimoine immatériel se transmet oralement. La pêche professionnelle ne s'apprend pas à partir des manuels éducatifs, mais par contre auprès des pêcheurs, en mer, qui transmettent oralement, de génération en génération, les techniques de pêche issues de l'observation de la mer et de ses espèces marines. Ainsi que les recettes de poissons (tout particulièrement pour les espèces oubliées) font parties des connaissances qui se perdent (des initiatives territoriales ont eu pour objectif de retranscrire les recettes des femmes de pêcheur dans des ouvrages de cuisine).

Par conséquent, et afin de définir le concept et le contenu de pescatourisme et contrôler la diffusion de l'information, pour améliorer l'image et qualifier les principes de cette activité, une stratégie d'influence sur le web et/ou les réseaux sociaux sera adoptée.

### 1.3.2 La circulation de l'approche Quintuple Hélice

Comme nous l'avons présenté, le pescatourisme est une activité en développement continu. Il est de plus en plus cité dans les programmes institutionnels comme une bonne mesure en faveur de la pêche professionnelle. L'Algérie est devenu le troisième État de Méditerranée (Après l'Italie la France) à adopter une réglementation en cette matière grâce à une expérimentation dans le parc national de Taza (suite à la création de l'aire marine protégée).

Mais au-delà d'associer cette activité touristique par le patrimoine naturel, immatériel et légal du territoire méditerranéen (parlant précisément de Jijel), le parc National de Taza avec ses partenaires clefs de la wilaya de Jijel et les services de la pêche à Jijel, suite aux différentes rencontres de concertation et plusieurs réunions ministérielles, ont été des acteurs majeurs pour l'adoption d'un décret en matière de pescatourisme, imposant l'ensemble des réglementations et des conditions, et rassemblant les structures et modes de fonctionnement et de contrôle de son exercice. Une fois ce système est fixé, il est important de mettre en évidence la prise en compte de la formation et du système d'échange éducatif de savoir, de compétences et d'expériences pour concevoir et accorder une décision collective. Aussi le capital humain joue un rôle majeur dans la diffusion des connaissances et la transmission du savoir, en vue que l'éducation et la communication ne sont pas seulement des canaux d'informer, c'est plutôt la base d'une politique démocratique d'échange d'opinions. L'effort est penché sur le but de comprendre, enseigner, apprendre et sensibiliser, ainsi que d'inciter l'ensemble des acteurs (notamment les citoyens) à participer et coopérer pour leur développement. Le développement territorial maritime durable ne se limite pas par la mise en œuvre des projets comme le pescatourisme, mais à chacun son rôle essentiel à jouer en cette matière.

Le cadre juridique et le système de l'éducation suivis impactent la gestion du niveau économique en passant d'une logique de concurrence à un management stratégique coopératif qui maintient l'esprit de partenariat et d'investissement pour assurer l'efficacité économique de l'activité, et la pérennité de ses fruits.

À dire aussi que l'environnement naturel, en s'adaptant aux points cités, tend à montrer que le pescatourisme s'avère à être une activité intéressante permettant la mise en valeur de tout le patrimoine naturel que représente le territoire et le secteur de la pêche. Par ailleurs, ce projet illustre une nouvelle solution de développement écologique durable et de protection de l'environnement.

En plus de ça, le changement des pratiques (les pratiques économiques en particulier) construit une mutation environnementale, mais aussi une mutation sur l'aspect social et culturel qui sollicite une présence institutionnelle et informationnelle favorisant une communication saine, et garantissant la gestion des conflits et le partage des avantages au but de répondre aux besoins.

Nous pouvons schématiser la circulation des connaissances suivant cette approche de la Quintuple Hélice par le modèle de « participation, coopération et influence » comme le présente l'Annexe-B.

## Section 2 : Synthèse et suggestions

### 2.1 Synthèse du cas étudié

À Jijel, la pêche professionnelle artisanale représente un patrimoine matériel, immatériel et naturel par sa culture, la faune et la flore marine. Nombre de touristes de la willaya n'ont pas une bonne connaissance de toute cette richesse. Ce patrimoine représente autant de matières touristiques qui peuvent être exploitées au profit de la préservation de l'environnement et susciter un développement économique au profit des populations locales.

Suivant notre étude, le littoral marin de Jijel manque encore de produit touristique en mer. Mais avec l'adoption d'une réglementation en faveur de la pêche et des pratiques liées, l'activité touristique peut s'étendre sur tout le littoral de Jijel. Disant l'écotourisme, le parc national de Taza peut réserver son espace, pour adopter une politique de développement et susciter de nombreuses activités génératrices de revenus basées sur la préservation et la valorisation de l'environnement marin.

Au-delà d'associer le tourisme au patrimoine territorial, le pescatourisme permet de maintenir l'activité de la pêche artisanale et préserver la ressource halieutique. Ce qui permet essentiellement d'équilibrer l'environnement naturel et la socio-économie du territoire, et renforcer l'attractivité et la compétitivité de ce dernier, qui situe l'activité au niveau qualitatif (diversification de l'activité), de laquelle ce projet territorial contribuant au développement durable.

Pour rappel, dans la partie théorique de notre travail nous avons abordé principalement les dimensions du développement durable, ses différents enjeux et objectifs. Puis, nous avons traité le territoire et son rôle dans la réalisation du développement durable. Ensuite, nous avons mis les concepts de l'intelligence économique et sa convergence en intelligence territoriale, où nous avons présenté une approche d'influence dite « Quintuple Hélice » qui met l'intelligence économique à travers ses outils au service du développement durable des territoires en fonction de ses exigences.

Dès-lors, au cours de notre étude, nous avons tous d'abord présenté l'ensemble du territoire côtier de Jijel et ses caractéristiques géographiques, nous avons ainsi décrit le secteur de la pêche de la wilaya et l'engagement de cette dernière en termes de tourisme durable, d'où nous avons retenu que Jijel constitue un espace riche et adéquat pour une démarche de développement durable territorial, et que le secteur maritime fait l'opportunité de renforcer

l'attractivité et la compétitivité de ce territoire en s'insérant aux services d'écotourisme. Ensuite, nous avons réalisé un diagnostic de l'environnement par une analyse SWOT, cette analyse nous a permis d'étudier les points forts et les points faibles de l'activité à l'interne et à l'externe afin de mesurer l'applicabilité de cette activité pour une telle démarche. En plus, nous avons analysé les contributions de l'activité de pécaturisme de l'aspect économique, social (et culturel) et environnemental, nous avons constaté qu'elle contribue à améliorer la situation socio-économique des pêcheurs et des citoyens aussi (pour ceux qui exercent les activités complémentaires à la principale), à développer l'économie du territoire, à préserver ses ressources halieutiques, et à maintenir la culture du métier.

Notre présence sur le terrain nous a permis de mettre en pratique la stratégie d'influence suivant laquelle nous avons réussi à transmettre les connaissances entre les systèmes et les acteurs territoriaux en relation (directe ou indirecte) et qui font partie de la démarche, nous sommes arrivés à produire un cercle de fonctionnement cohérent entre eux, de façon que chaque système (et acteur) s'adapte avec les conditions de son environnement (influe et s'influe) pour réussir l'objectif collectif à atteindre (le DDT).

## **2.2 Suggestions**

Sur le plan pratique, notre passage sur le terrain nous a facilité d'exécuter les notions théoriques et déterminer comment implanter une stratégie d'influence par la coordination des cinq sous-systèmes de la Quintuple Hélice dans la démarche de développement durable. Cependant, après avoir pris connaissance du système territorial de la wilaya de Jijel ainsi que les principes et les contributions de l'activité de pécaturisme en termes de DDT, la mise en place de cette stratégie a confronté plusieurs faiblesses, nous pouvons citer :

- L'absence de l'approche participative entre les acteurs territoriaux et celle intégrale (et pluridisciplinaire) entre les secteurs concernés, ce qui a ralenti la circulation du flux d'informations et de communication entre eux, il était donc primordial de rectifier leurs champs de connaissances et réviser la convenance de leurs missions et visions avec les objectifs de DD (l'investissement non planifié impacte négativement sur la rentabilité des unités de pêche, et par conséquent sur la situation socioéconomiques des pêcheurs. De plus, il menace la durabilité de la ressource halieutique et de l'activité de pêche artisanale) ;

- Le secteur touristique des territoire côtiers est peu ouvert aux investissements (infrastructures et services), à cause des pratiques politiques et économiques, ce qui a empêché l'avancement du projet de pescatourisme ;
- Les écarts et les conflits d'intérêts entre les secteurs étant intégrés pour réaliser cette activité (le développement touristique territorial nécessite de prendre en compte tous l'ensemble du territoire (acteurs, secteurs, proximités, caractéristiques, culture, ainsi que son orientation sociale et économique).

En fonction de ces points, nous avons jugé nécessaire de proposer quelques suggestions afin d'assurer la continuation de ce projet et l'amélioration de la qualité du territoire de Jijel :

- Le secteur de la pêche maritime aujourd'hui a besoin de s'investir en termes de recherches, formations et compétences afin d'ajuster la gestion et la gouvernance territoriale dans le cadre du développement durable ;
- Il est important de mettre en premier les préoccupations du développement touristique dans les territoires côtiers, principalement : la réglementation et les conditions administratives, les pratiques économiques, touristiques et de sensibilisation ;
- Par rapport aux caractéristiques des territoires côtiers, l'écotourisme peut être un moyen pour améliorer la qualité de vie des citoyens locaux, ainsi que de protéger le système écologique et contribuer à répondre aux besoins des générations à venir. Alors, l'investissement dans des activités écotouristiques est essentiel au but de valoriser le patrimoine territorial d'une part, et d'organiser son secteur touristique d'une autre part (par la création des nouveaux marchés) ;
- Afin de réussir l'activité de pescatourisme en son terme de développement durable touristique et de la pêche maritime selon une approche intégrale, il est nécessaire de favoriser la participation et la coopération entre les acteurs et les secteurs dans le processus de ce développement. Lors de la participation à la conception et la planification du projet, le produit écotouristique répondra aux besoins de ses participants en fonctions de leurs besoins de départ.

## **Conclusion**

Dans ce dernier chapitre, nous avons mis en pratique les notions théoriques du territoire, du développement durable des territoires et de l'intelligence économique et territoriale présentés auparavant.

Notre cas d'étude présente des concepts et des objectifs qui s'appuient sur les principes de développement durable des territoires, et qui répond aux enjeux du territoire. Sa mise en œuvre dépend et nécessite d'inclure les outils de l'intelligence économique. Notre recherche s'accorde positivement avec la problématique posée de notre travail et défend la faisabilité d'une stratégie d'influence par l'approche de Quintuple Hélice dans la démarche de développement durable.

# **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Le territoire en tant qu'un système de facteurs matériels et immatériels, désigne un champ de relations économiques et sociales, instituant un mode de gouvernance participative qui rassemble tous ses acteurs locaux.

Le développement durable des territoires repose avant tout sur l'objectif de satisfaire les besoins et améliorer la qualité de vie des citoyens locaux, d'un point de vue social et économique, et de préserver les écosystèmes du territoire.

L'intelligence économique (et territoriale) s'impose dans une réflexion pluridisciplinaire et globale du développement durable comme un processus visant à éclaircir les complexités et comprendre les actions et les interactions entre acteurs. Ce processus se place dans la démarche de développement durable des territoires par une circulation continue et une évaluation permanente.

À ce regard, l'objectif de notre recherche est d'installer une démarche reposant sur les outils de l'intelligence économique au service du développement durable des territoires. En passant par les concepts des deux notions, intelligence économique et développement durable des territoires, et recherchant le point de croisement entre eux.

En effet, notre recherche a démontré par son résultat qu'il existe un lien entre l'intelligence économique et le développement durable. Ce lien est formulé par les notions de l'IE et répondant aux enjeux du DD, en mobilisant les caractéristiques de chacun pour enfin modéliser la démarche à suivre. D'abord, nous pouvons citer les constats essentiels de notre étude par les points suivants :

- Le développement durable est une démarche collective globale, tous les acteurs et tous les secteurs font partie de cette démarche et ils sont concernés d'adopter une politique en ce terme ;
- Le territoire est un système complexe étendu comme lieu de relations de nombreux acteurs, ce système doit être analysé sous différentes dimensions (économique, sociale, environnementale) ;
- Les systèmes locaux et territoriaux s'adaptent entre eux en fonction de leurs approches, pratiques et disciplines afin de créer des liens de cohérence entre leurs sous-systèmes ;
- Afin de réaliser un développement durable global, l'action territoriale se place en premier lieu ;

- Au-delà d'un système d'aide à la décision, l'intelligence économique s'occupe du management des connaissances, de la sécurité de l'information, et des opérations de veille et d'influence ;
- La mise en place d'un dispositif d'intelligence économique nécessite une bonne connaissance des champs d'application, et la maîtrise des modes et technologies de communication.

En ce qui concerne la problématique de notre recherche, nous avons constaté comment l'intelligence économique contribue en termes de développement durable des territoires. Dans ce cadre, nous avons appliqué une stratégie d'influence fondée sur l'approche de Quintuple Hélice, où nous avons bien prouvé que ce produit du triplet « agir – réagir – interagir » joue le rôle principal dans la coordination et la circulation des connaissances conduite par le savoir et le savoir-faire, par la mise à disposition d'outils de communication permettant d'identifier les barrières à l'innovation et de soutenir la recherche et le développement. D'après le cas pratique étudié, nous avons déduit que l'intelligence économique et le développement durable des territoires se rencontrent par un modèle de participation, de coopération et d'influence.

Les résultats de notre étude suscitent des implications managériales pouvant contribuer à améliorer la performance des entreprises, il s'agit de :

- Le passage d'une orientation linéaire à une orientation circulaire ;
- Le management de l'information et la maîtrise des technologies et des compétences, ce qui apporte un véritable avantage concurrentiel ;
- La bonne communication favorise les échanges et la coopération, et donc la création de la valeur ;
- Un système de management doit être innovant et qualifié à s'adapter aux changements (un système limité freine l'avancement stratégique de l'entreprise).

Lors de la réalisation de notre recherche, nous avons rencontré quelques difficultés, nous pouvons citer :

- La nature du thème et la complexité de faire un lien de complémentarité entre l'intelligence économique et le développement durable des territoires ;
- La rareté des références scientifiques étudiant le thème traité ;
- L'aspect nouveau du cas d'étude, et la mal-compréhension de son principe ;

- La situation sanitaire vécu, par conséquent nous n'avons pas pu réaliser ce projet au niveau réel sur le terrain comme c'était planifié ;
- Le manque de l'action managériale et de la maîtrise du champ d'application auprès des instances concernées.

Le pescatourisme par son cadre écotouristique offre un avantage territorial et un moyen véritable de développement durable intégral du secteur de tourisme et de la pêche, qui doit incessamment être mis au contrôle et en évaluation continue pour qu'il garantisse son principe de développement durable. Il sera souhaitable pour les recherches futures d'étudier la mise en place et l'impact des dispositifs d'innovation, d'évaluation et d'amélioration continue de la stratégie d'intelligence économique au service de développement durable des territoires. En plus, nous pouvons suggérer ces thématiques de recherche :

- Le pescatourisme et la gestion intégrale des territoires côtiers ;
- Le développement durable par l'approche bioéconomique ;
- Le rôle de l'écotourisme à progresser le système écologique.

# **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## Ouvrages

- ANDRÉ Pierre, DELISLE Claude et REVERET Jean Pierre (2002). *L'évaluation des impacts sur l'environnement*, 2<sup>ème</sup> édition, Montréal, édition de Presses Internationales Polytechnique.
- ANDRÉ Pierre, LANMAFANKPOTIN Georges, REVERET Jean-Pierre et YONKEU Samuel (2020). *L'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratiques pour un développement durable*, 4<sup>ème</sup> édition, Québec, Presses Internationales Polytechnique, 610 pages.
- ARNAULD DE SARTRE Xavier et BERDOULAY Vincent (2011). *Des politiques territoriales durables ?*, Éditions Quæ, 160 pages, « Indisciplines ».
- BADDACHE Farid (2010). *Le développement durable*, Paris, édition de Eyrolles, 207 pages.
- BARACCHINI Paolo (2007). *Guide à la mise en place du management environnemental en entreprise selon ISO 14001*, 3<sup>ème</sup> édition, édition de Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- BAUELLE Guy, CATHERINE Guy et MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette (2011). *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, édition de Presses Universitaires de Rennes, « Didact Géographie ».
- BOUCHET Yannick (2007). *La mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale dans une municipalité : méthodologie d'un projet de Recherche ingénierique*, université J. Moulin, Lyon.
- BURGEMMEIER Beat (2003). *Économie du développement durable*, 2<sup>ème</sup> édition, édition de De Boeck, « Questions d'économie ».
- CARAYON Bernard (2003). *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, France, édition de Commissariat Général du Plan.
- COLLETIS Gabriel (2007). *Intelligence économique : vers un nouveau concept en analyse économique ?*, Université des Sciences Sociales de Toulouse, « Cahiers du Groupement de Recherches Économiques et Sociales ».
- DELBECQUE Éric (2006). *L'intelligence économique : une nouvelle culture pour un nouveau monde*, Presses Universitaires de France, « Questions judiciaires ».
- Direction Générale de l'Intelligence Economique, des Etudes et de la Prospective en collaboration avec le Cabinet Veil Tech Algérie (2010). *Manuel de formation en Intelligence Economique en Algérie*, Algérie.

- GREFFE Xavier (2002). *Le développement local*, Paris, édition de L'Aube, « Bibliothèque territoires ».
- HARRIET Loïc (2014). *L'intelligence économique a la lumière des concepts managériaux : L'étude de cas d'une entreprise du secteur énergétique*, thèse pour le doctorat en sciences de gestion, Université de Bordeaux.
- JAKOBIAK François (2009). *L'intelligence économique : Techniques et outils*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Éditions d'Organisations, 207 pages.
- JEAN YVES Martin (2002), *Le développement durable ? doctrines pratiques évaluations*, Marseille, édition IRD, 344 pages, « Objectifs Suds ».
- J.M Bruneau, *intelligence territoriale : de l'approche théorique à la mise en œuvre stratégique*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers.
- LAZZERI Yvette et MOUSTIER Emmanuelle (2008). *Le développement durable : du concept à la mesure*, Paris, édition de L'Harmattan.
- LE BÉRRE Maryvonne (1992). *Territoires*, BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise, Paris, « Encyclopédie de géographie ».
- LEBLANC Stéphanie et BADDACHE Farid (2015). *Les fiches outils de la RSE*, 1<sup>ère</sup> édition, édition de Eyrolles, 346 pages.
- Le guide de l'intelligence économique (2014). *Le Routard*, Paris, édition hachette, 156 pages.
- LIBAERT Thierry et GUÉRIN André-Jean (2008). *Le développement durable*, Paris, édition Dunod, 159 pages.
- Lucien BÉLY. Dictionnaire de l'Ancien Régime, Paris, PUF.
- LUDOVIC Schneider (2010). *Le développement durable territorial*, édition AFNOR, 173 pages.
- MARTRE Henri (1994). *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, France, édition du Commissariat Général du Plan.
- PEEMANS Jean-Philippe (2008). *Territoires, mondialisation et développement*, Paris/Louvain-la-Neuve, éditions Syllepse/Centre Tricontinental.
- RABAH Massinissa (2017). *Intelligence économique connaissance et pratique : étude de cas des entreprises de la commune de Bejaia*, mémoire pour le master en sciences économiques option économie de développement, Université de Bejaia.
- RAFFESTIN Claude (1986), *Ectogenèse territoriale et territorialité*, Auriac F. et Brunet R., Paris.

- RITMA (2001). *Regards croisés sur les territoires de marges(s)*, Universitaires de Strasbourg, la maison des Sciences de l'homme de Strasbourg.

### Articles scientifiques

- BAAZIZ Abdelkader, LEVEILLE Valérie et DOU Henri (2017), « Intelligence économique et Développement Durable des territoires : De la compétitivité à la coopétitivité », *Revue internationale d'intelligence économique*, Vol. 9, p. 55-76.
- BOURRET Christian, CHABANNES Henri F., MARNAT Christophe (2012). « L'intelligence économique territoriale comme approche par la coopération sur un territoire : positionnements et collaboration d'universitaires et de consultants en Aquitaine », *Projectics / Proyética / Projectique*, No 11-12, p. 55-71.
- COLLIARD Claude-Albert (1958). « La collectivité autonome en Droit international public et dans la pratique de la Charte de l'O.N.U », *Annuaire Français de Droit International*, Vol. 4, p. 7-32.
- DEISTING Florent et PAUMARD Pascal (2012). « Développement durable et attractivité des territoires », *Marché et organisations*, N° 16, p. 53-75.
- GRAZIANI Sylvie (2004), « Développement territorial durable et participation volontaire : le cas du parc naturel régional de la Corse », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, p. 239-257.
- HUGON Philippe (2005). « Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable », *Revue internationale et stratégique*, N°. 60, p. 113-126.
- JEAN Michel (2001), « Le knowledge management, entre effet de mode et (ré)invention de la roue », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol. 38, p.176-186.
- PAQUOT Thierry (2011). « QU'EST-CE QU'UN « TERRITOIRE » ? », *Vie sociale*, N° 2, p. 23-32.
- PELISSIER Maud (2009). « Étude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ? », *Revue internationale d'intelligence économique*, Vol. 1, p. 291-303.

- PELISSIER Maud et PYBOURDIN Isabelle (2009). « L'intelligence territoriale : Entre structuration de réseau et dynamique de communication », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, p. 93-109.
- PITSEYS John (2010). « Le concept de gouvernance », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, Vol. 65, p. 207-228.

### Références électroniques

- BREILLAT Jacques, Intelligence économique, Information et Influence (page consultée le 13 mai 2020) [http://jacques.breillat.fr/category/lobbying\\_desinformation](http://jacques.breillat.fr/category/lobbying_desinformation)
- GPOMAG ( 2013), *L'intelligence économique, le triptyque : veille, protection et influence*, site d'information des dirigeants d'entreprise ( page consulté le 11 juillet 2020) <https://www.gpomag.fr/web/dirigeant/droit-et-fiscalite/1-intelligence-economique-le-triptyque-veille-protection-et-influence-2>
- Le journal du net (2020). Lobbying : définition simple et traduction (page consultée le 05 septembre 2020) <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1198953-lobbying-definition-traduction/>
- Open Edition Journals (2002). Développement durable et territoires (page consultée le 05 septembre 2020) <https://journals.openedition.org/developpementdurable/774>

**ANNEXE A - LES OBJECTIFS DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030

ODD 1	Pas de pauvreté	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
ODD 2	Faim « zéro »	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
ODD 3	Bonne santé et bien-être	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
ODD 4	Education de qualité	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
ODD 5	Egalité entre les sexes	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
ODD 6	Eau propre et assainissement	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
ODD 7	Energie propre et d'un coût abordable	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
ODD 8	Travail décent et croissance économique	Promouvoir une croissance économique durable et partagée, l'emploi et le travail décent pour tous.

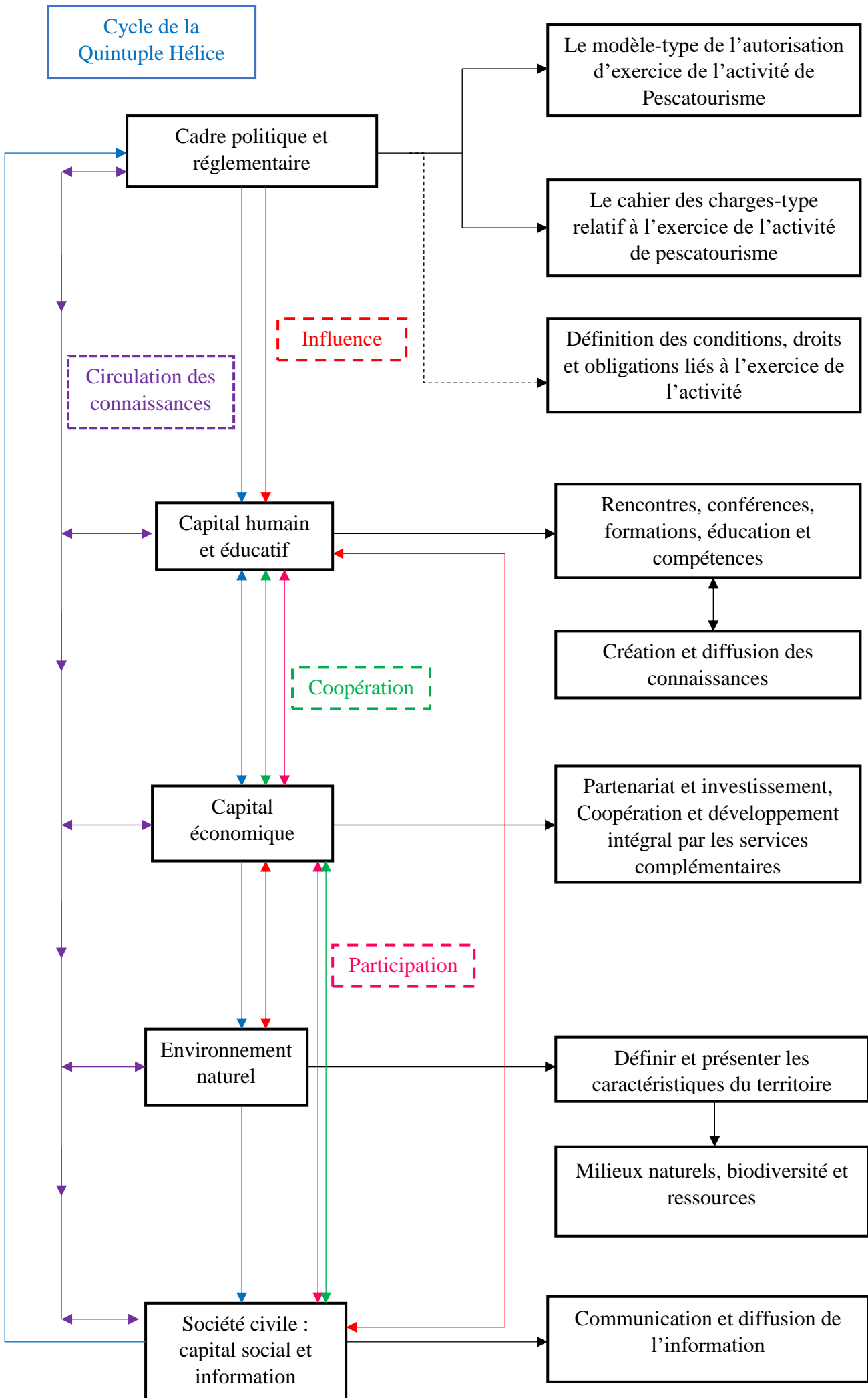
ODD 9	Industrie, innovation et infrastructure	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
ODD 10	Inégalités réduites	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
ODD 11	Villes et communautés durables	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients, et durables.
ODD 12	Consommation et production responsables	Établir des modes de consommation et de production durables.
ODD 13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
ODD 14	Vie aquatique	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
ODD 15	Vie terrestre	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

<p>ODD 16</p>	<p>Paix, justice et institutions efficaces</p>	<p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</p>
<p>ODD 17</p>	<p>Partenariat pour la réalisation des objectifs</p>	<p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.</p>

Source : Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2015).

**ANNEXE B - LA CIRCULATION DES  
CONNAISSANCES SUIVANT  
L'APPROCHE DE LA QUINTUPLE  
HÉLICE PAR LE MODÈLE DE  
« PARTICIPATION, COOPÉRATION  
ET INFLUENCE »**

Cycle de la Quintuple Hélice



Source : conception personnelle. Résultats de la recherche.